



ERASMUS Monographs No. 17a

Friedhelm Maiworm
Wolfgang Steube
Ulrich Teichler

LES EXPÉRIENCES DES ETUDIANTS ERASMUS EN 1990/91

Werkstattberichte 42a



Wissenschaft-
liches Zentrum
für Berufs- und
Hochschul-
forschung der Universität
Gesamthochschule Kassel

ERASMUS Monographs No. 17a

Friedhelm Maiworm

Wolfgang Steube

Ulrich Teichler

**LES EXPÉRIENCES DES ETUDIANTS
ERASMUS EN 1990/91**

WERKSTATTBERICHTE - Band 42a

Wissenschaftliches Zentrum
für Berufs- und Hochschulforschung
der Universität Gesamthochschule Kassel
(Centre de Recherche sur l'Enseignement supérieur
et le Travail de l'Université de Kassel)

Kassel 1993

ERASMUS Monographs No. 17a

Ce rapport a été commandité par la Task Force: Ressources Humaines, Education, Formation et Jeunesse de la Commission des Communautés Européennes.

Ce rapport a été préparé dans le cadre de l'évaluation du Programme d'Action Communautaire pour la mobilité des étudiants (ERASMUS). Il est destiné essentiellement à l'usage des services de la Commission des Communautés Européennes. Bien que le rapport soit mis à la disposition du public, les vues exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les positions officielles de la Commission.

Copyright © 1993 Commission des Communautés Européennes
Task Force: Ressources Humaines, Education,
Formation et Jeunesse

WERKSTATTBERICHTE

Herausgeber: Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und Hochschulforschung der
Universität Gesamthochschule Kassel,
Henschelstraße 4, D-34109 Kassel

Redaktion: Christiane Bradatsch

Druck: Druckwerkstatt Bräuning + Rudert GbR, Espenau

ISBN: 3-928172-65-4

Verlag Jenior & Pressler, Lassallestr. 15, D-34119 Kassel

Sommaire

Préface	7
1. Introduction	9
2. Les étudiants participants	13
2.1 Finalité de l'enquête	13
2.2 Nationalité et domaine d'études	13
2.3 Age des étudiants et études antérieures	16
2.4 Durée des périodes d'études et activités à l'étranger	17
2.5 Caractéristiques des étudiants participants	19
2.6 Motivation	24
2.7 Informations sur les possibilités d'études à l'étranger	27
2.8 Candidatures et sélection des bénéficiaires	29
3. L'encadrement universitaire et administratif	33
3.1 Préparation : méthodes et champs	33
3.2 Assistance et conseils avant la période d'études à l'étranger	39
3.3 Assistance et conseils au cours de la période d'études à l'étranger	42
3.4 Calendrier et organisation de l'assistance à l'étranger	47
3.5 Satisfaction globale des étudiants à propos de l'assistance et des conseils offerts	53
4. Vivre et étudier dans le pays d'accueil	55
4.1 Etudes et autres activités des étudiants dans le pays d'accueil	55
4.2 Caractéristiques des programmes d'études dans les universités d'accueil	63
4.3 Problèmes rencontrés au cours de la période d'études à l'étranger	66
4.4 Intégration des étudiants à la vie universitaire et sociale du pays d'accueil	71
5. Se loger dans le pays d'accueil	73
5.1 Introduction	73
5.2 Les différents types de logement dans le pays d'origine et d'accueil	74
5.3 Offre de logement et temps nécessaire à la recherche	78

5.4 Problèmes rencontrés lors de la recherche d'un logement	80
5.5 La qualité des logements	82
6. Coût et financement des périodes d'études à l'étranger	87
6.1 Dépenses mensuelles à l'étranger et dans le pays d'origine	87
6.2 Frais de voyage vers le pays d'accueil	90
6.3 Droits d'inscription et autres frais similaires	93
6.4 Frais supplémentaires encourus à l'étranger	94
6.5 Sources de financement des études à l'étranger et dans le pays d'origine	98
6.6 Le rôle de la bourse ERASMUS	101
7. Reconnaissance académique et progrès universitaires	105
7.1 Nécessité de mesures de reconnaissance variées	105
7.2 Degré de reconnaissance, correspondance et non-prolongation	106
7.3 Mesure de la reconnaissance et niveau des cours suivis	112
7.4 Evaluation personnelle des progrès universitaires réalisés au cours de la période d'études à l'étranger	115
7.5 Obstacles à la progression des études à l'étranger	118
8. Amélioration des connaissances en langues étrangères et impacts culturels	121
8.1 La portée de l'analyse	121
8.2 Amélioration des connaissances en langues étrangères	122
8.3 Connaissance du pays d'accueil	126
8.4 Opinions sur la culture et la société du pays d'accueil	129
9. Evaluation globale par les étudiants participants	133
9.1 Apport personnel des études à l'étranger	133
9.2 Degré de satisfaction à propos de la période d'études effectuée à l'étranger	136
9.3 Durée souhaitable de la période d'aide financière ERASMUS	136
10. Résumé	139
Annexe	147

Préface

Le Programme d'action communautaire pour la mobilité des étudiants (ERASMUS) a été créé par décision du Conseil le 15 Juin 1987. La première phase du programme couvre les années académiques 1987/88 - 1989/90; la seconde étape est fondée sur un amendement de la Décision du Conseil du 14 décembre 1989. Le programme concerne tous les établissements d'enseignement supérieur et tous les domaines d'études.

Un objectif essentiel du programme ERASMUS est de développer la mobilité des étudiants dans la Communauté européenne. Les programmes de mobilité d'étudiants organisés dans le cadre d'ERASMUS offrent aux étudiants de l'enseignement supérieur la possibilité d'entreprendre une période substantielle d'étude (au minimum trois mois) dans un autre pays de la Communauté, période entièrement reconnue par l'institution d'origine comme faisant partie intégrante de leur formation. Les programmes interuniversitaires de coopération (PIC) entrepris dans le cadre ERASMUS peuvent aussi inclure des activités comme des échanges d'enseignants, le développement en commun de nouveaux curricula ou des programmes intensifs. Dans leur ensemble, tous les PICs constituent le Réseau Universitaire Européen établi dans le cadre d'ERASMUS. En 1989, le programme de Transfert d'Unités Capitalisables (ECTS) a été introduit comme un projet pilote pour expérimenter le transfert d'unités capitalisables en Europe servant d'instrument de reconnaissance académique. Par ailleurs, ERASMUS offre la possibilité pour le personnel universitaire et administratif d'entreprendre des visites préparatoires ou d'études dans d'autres établissements d'enseignement supérieur de la Communauté. Il peut aussi accorder une aide à de nombreuses autres activités complémentaires ayant pour but de promouvoir la coopération interuniversitaire dans la Communauté.

Depuis la création d'ERASMUS, beaucoup d'attention a été accordée à une évaluation détaillée de l'évolution du programme. La Task Force ressources humaines, éducation, formation et jeunesse de la Commission des Communautés européennes a ainsi suscité ou financé la préparation d'une série d'études sur différents aspects concernant le développement du Programme.

Certaines de ces études, destinées essentiellement à l'usage des services de la Commission des Communautés européennes, sont maintenant publiées dans la série Monographie ERASMUS, dans le but de les mettre à la disposition d'un public plus large. Chacune contribue à l'évaluation générale du Programme et n'a pas qu'un intérêt historique. Ces analyses des problèmes relatifs à la reconnaissance académique, au développement spécifique de certains domaines d'études,

au rôle de la préparation linguistique et aux difficultés de logement, etc. concernent tous ceux qui travaillent avec ou s'intéressent à ERASMUS. La liste de l'ensemble des études réalisées figure plus loin dans ce document.

Les vues exprimées dans le présent rapport sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les positions officielles de la Commission ou du Bureau ERASMUS, qui assiste la Commission dans la mise en oeuvre du programme.

1

Introduction

La Commission des Communautés européennes a introduit un Programme d'action visant à améliorer la mobilité des étudiants dès 1987 (ERASMUS). Le Programme ERASMUS vise à augmenter de manière substantielle le nombre d'étudiants des établissements d'enseignement supérieur qui effectuent une période d'études dans un autre Etat membre de la CE et à améliorer le niveau de l'enseignement supérieur en Europe par le biais d'activités conjointes.

La plus remarquable de toutes les activités susceptibles de bénéficier d'une aide financière ERASMUS, dans la mesure où elle profite chaque année à de larges effectifs d'étudiants est l'offre de bourses d'études aux étudiants qui effectuent une période d'études allant de trois mois à une année universitaire complète dans un autre pays de la Communauté européenne. Les aides sont complémentaires et visent en principe à couvrir les frais de voyage aller et retour vers le pays hôte, ainsi que les frais supplémentaires encourus à l'étranger. Les aides sont principalement attribuées aux étudiants qui participent aux Programmes interuniversitaires de coopération (PICs) qui permettent à deux - ou davantage de - départements universitaires de différents Etats membres de la CE de coopérer à l'organisation d'échanges réguliers d'étudiants. Les PICs comportent généralement des mesures administratives et éducatives visant à augmenter les chances de succès des échanges et à garantir (du moins dans la plus large mesure possible) la reconnaissance des résultats d'études à l'étranger, au moment du retour dans l'université d'origine de l'étudiant. Dans certains Etats membres, des étudiants qui organisent eux-mêmes leur séjour à l'étranger peuvent bénéficier d'une aide financière ERASMUS, sans pour autant faire partie d'un programme de coopération PIC.

En 1990/91, la quatrième année de fonctionnement du Programme ERASMUS, des bourses de mobilité complémentaires ont été accordées à 1.592 PICs qui devaient, selon les actes de candidature reçus, permettre à 44.500 étudiants

environ d'effectuer une période d'études dans un autre pays de la CE.¹ En fait, 30.000 étudiants se sont rendus dans un autre pays de la Communauté grâce à une bourse de mobilité de la CE.² Dès le lancement du Programme, des efforts ont été réalisés afin d'évaluer à la fois le déroulement du Programme et les retombées de la mobilité des étudiants appuyée par le Programme ERASMUS, ainsi que les différents volets du Programme et leurs impacts. La Commission a décidé, entre autres mesures, d'effectuer des enquêtes tous les deux ans, afin d'analyser les expériences réalisées par de grands effectifs d'étudiants ERASMUS.

La présente enquête a été élaborée à partir des réponses à un questionnaire écrit. 3.263 étudiants qui avaient effectué une période d'études à l'étranger en 1990/91 grâce à une aide financière d'ERASMUS ont bien voulu y répondre (voir les informations détaillées dans l'annexe). L'enquête a été menée quelques mois après le début de l'année universitaire suivante. Les résultats obtenus fournissent des informations sur les étudiants participants, la manière dont ils se sont préparés à leur séjour à l'étranger, comment ils ont vécu et étudié dans le pays d'accueil et quelles mesures les établissements d'enseignement supérieur d'origine et d'accueil avaient prises pour l'organisation de leurs études. L'enquête comporte aussi des statistiques portant sur les ressources financières des étudiants et les dépenses qu'ils ont effectuées, la manière dont ils ont perçu l'impact universitaire, culturel et l'amélioration des connaissances en langues étrangères pendant leur période d'études à l'étranger, leur évaluation générale du programme d'échange et enfin le degré de reconnaissance académique accordé par l'établissement d'origine, au moment de leur retour. Outre cet éventail général de thèmes, une attention particulière a été accordée à l'encadrement universitaire et administratif offert par les établissements d'origine et d'accueil et ce à la fois au moment de la préparation du séjour à l'étranger et pendant celui-ci.

L'étude a largement bénéficié pour sa conception et la méthodologie appliquée des expériences réalisées dans le cadre d'une vaste évaluation portant sur différents types de programmes d'études à l'étranger et différents programmes d'aides, y compris les Programmes Communs d'Etudes (le projet pilote qui précédait le

1 Commission des Communautés européennes. ERASMUS, Task Force: Ressources humaines, éducation, formation et jeunesse: *ERASMUS and Lingua Action II Directory 1990/91*. Bruxelles et Luxembourg: Office des Publications Officielles des Communautés européennes, 1991.

2 U. Teichler, R. Kreitz et F. Maiworm. *Student Mobility within ERASMUS 1990/91*. Kassel Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und Hochschulforschung, 1992, mimeo.

Programme ERASMUS).³ La première enquête de cette lignée portait sur les étudiants qui avaient effectué un séjour à l'étranger en 1988/89.⁴ Plus de deux tiers des questions posées dans les questionnaires de 1988/89 et 1990/91 étaient identiques, afin d'établir une comparaison des résultats obtenus, d'analyser les changements survenus dans le Programme ERASMUS et les impacts du Programme au cours d'une période de deux ans.

Remarquons que l'enquête a uniquement porté sur les étudiants ERASMUS qui avaient effectué une période d'études à l'étranger dans le contexte des Programmes interuniversitaires de coopération. Les étudiants qui avaient organisé leur séjour à l'étranger eux-mêmes, les candidats libres ("free movers"), dont le nombre était très réduit, n'ont pas été repris dans l'enquête et ce dans la mesure où le Bureau ERASMUS ne disposait pas de leur adresse au moment où l'enquête a débuté. Les étudiants qui avaient participé cette année au programme de transfert d'unités capitalisables ECTS n'ont pas non plus été repris dans l'enquête car leurs progrès sont déjà analysés depuis 1989/90 par le biais d'un questionnaire qui porte, outre les points couverts par la présente analyse, sur des aspects propres au transfert des unités capitalisables.⁵

L'étude a été menée à bien par une équipe de chercheurs du Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und Hochschulforschung der Gesamthochschule Kassel (le Centre de recherche sur l'enseignement supérieur et le travail de l'université de Kassel en Allemagne). Friedhelm Maiworm, Wolfgang Steube, ainsi qu'Ulrich Teichler, le Directeur de l'équipe de recherche ont dirigé l'enquête et rédigé le présent rapport.

Skarlatos Antoniadis, Angela Antona, Martin Eidmann, Klaus Klein, Bernhard Krede, Isabelle Le Mouillour et Sabine Stange ont été chargés de la

3 B.B. Burn, L. Cerych et A. Smith, eds. *Study Abroad Programmes*. London: Jessica Kingsley, 1990; S. Opper, U. Teichler et J. Carlson. *The impacts of Study Abroad Programmes on Students and Graduates*. London: Jessica Kingsley, 1990.

4 F. Maiworm, W. Steube et U. Teichler, eds. *Learning in Europe: The ERASMUS Experience*. London: Jessica Kingsley, 1991 (ERASMUS Monographs, No.14); cf également le rapport abrégé dans U. Teichler. *Experiences of ERASMUS Students: Select Findings of the 1988/89 Survey*. Kassel: Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und Hochschulforschung, (Centre de Recherche sur l'Enseignement supérieur et le Travail de l'Université de Kassel) 1991 (ERASMUS Monographs, No.13).

5 F. Maiworm et U. Teichler: *ECTS dans l'année de son lancement: le regard des étudiants*. Kassel: Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und Hochschulforschung der Universität Gesamthochschule Kassel (Centre de Recherche sur l'Enseignement supérieur et le Travail de l'Université de Kassel) 1992 (ERASMUS Monographs No. 15b).

vérification des réponses, du codage des questions ouvertes, d'assister les membres de l'équipe dans l'élaboration de l'analyse et le traitement des données.

Kristin Gagelmann a été chargée de régler la plupart des problèmes administratifs liés à la préparation de l'étude et Paul Greim a préparé le manuscrit. Irene Magill a corrigé les épreuves en anglais et Martine Neave a réalisé la traduction en français. L'étude a bénéficié d'un appui substantiel de la Task Force Ressources humaines, Education, Formation et Jeunesse et du Bureau ERASMUS. Les personnes chargées de la gestion de la mobilité dans les différents départements participants aux PICs ont fourni les adresses des étudiants. De nombreux experts et protagonistes chargés d'administrer les problèmes universitaires ou administratifs dans le contexte des programmes ERASMUS de différents Etats membres de la Communauté européenne ont fourni des avis précieux et ont apporté leur aide à tous les niveaux du projet. Enfin, pour conclure, les 3.263 étudiants qui ont bien voulu compléter notre questionnaire ont joué un rôle essentiel en nous permettant de réunir des données complètes et intéressantes sur les expériences réalisées par les étudiants ERASMUS.

2

Les étudiants participants

2.1 Finalité de l'enquête

On a demandé aux étudiants ERASMUS de fournir des données de base comme le pays de leur établissement d'origine, le pays de leur établissement d'accueil, leur domaine d'étude, leur âge, leur nombre d'années d'études avant la période passée à l'étranger et enfin la durée de cette période d'études passée à l'étranger, données déjà disponibles pour l'ensemble des étudiants ERASMUS. Toutes les données ont servi à établir le profil statistique annuel des étudiants participants au programme ERASMUS. Ces informations nous ont permis de vérifier dans quelle mesure les étudiants qui avaient participé à cette enquête étaient représentatifs, par rapport à tous les effectifs d'étudiants ERASMUS (cf. Annexe). D'autres aspects biographiques ont été examinés tels par exemple, la nationalité, le niveau d'études des parents, les études réalisées avant d'aller à l'étranger, ainsi que les stages effectués, les séjours antérieurs à l'étranger et les changements d'orientation des études. Toutes les données figurant dans ce chapitre vont servir de points de repères pour l'analyse suivante au cours de laquelle on cherchera tout d'abord à savoir "Quel est le profil des étudiants qui ont répondu à l'enquête ?".

2.2 Nationalité et domaine d'études

Pour faciliter notre tâche nous avons adopté la terminologie suivante : nous parlerons d'étudiants "britanniques", "français" ou "espagnols" quand nous ferons référence à l'Etat membre de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine. En effet, nous parlerons tout au long de cette étude des différences - ou de la

coopération - qui existent entre établissements d'enseignement supérieur partenaires. Rappelons toutefois qu'en 1990/91, 2 pour cent des étudiants (3 pour cent en 1988/89) étaient "étrangers" dans la mesure où ils n'étaient pas ressortissants du pays de leur établissement d'origine. Le pourcentage d'étudiants étrangers s'est élevé à 4 pour cent dans les établissements belges, espagnols, et britanniques, à 2 pour cent dans les universités allemandes, danoises et françaises, et à 1 pour cent - ou moins - dans les établissements des six autres Etats membres. Quelques étudiants dont l'établissement d'origine se trouvait en Espagne (2 %), en Allemagne et aux Pays-Bas (1 % chacun) prétendaient à la double nationalité.

Le Tableau 2.1 présente la répartition des étudiants selon le pays de l'établissement d'origine. Avant leur séjour à l'étranger, plus de la moitié des étudiants ERASMUS qui ont participé à cette enquête étaient inscrits dans des établissements des trois "grands" pays - en France (22 %), en Allemagne et au Royaume-Uni (17 % dans ces deux derniers cas). L'Italie (11 %), l'Espagne (10 %), la Belgique (7 %) ainsi que les Pays-Bas (6 %) font figure de pays de "taille moyenne", si l'on considère leur nombre absolu d'étudiants ERASMUS. Environ 12 % des effectifs totaux d'étudiants ERASMUS examinés étaient originaires du Danemark, de l'Irlande, de la Grèce, du Portugal et du Luxembourg.

Les "grands" pays d'accueil des étudiants examinés ont été le Royaume-Uni (28 %), la France (21 %) et l'Allemagne (15 %). L'Espagne (11 %) et l'Italie (7 %) ont occupé une place honorable dans le classement des pays d'accueil. Moins de cinq pour cent des étudiants ont fréquenté des établissements belges ou néerlandais (4 % pour chacun de ces pays), irlandais (3 %), danois (2 %), grecs, ou portugais 1 pour cent chacun environ. Le Royaume-Uni et l'Irlande ont accueilli beaucoup plus d'étudiants qu'ils n'en ont expédié à l'étranger, tandis que les Pays-Bas, l'Italie, la Belgique, la Grèce et le Portugal ont "importé" beaucoup moins d'étudiants qu'ils n'en ont exporté. Aucun des étudiants qui ont participé à notre enquête n'a effectué un séjour dans un établissement d'enseignement supérieur luxembourgeois.

Une analyse des flux d'étudiants des pays d'origine aux pays d'accueil montre que 37 pour cent des étudiants ont été échangés entre le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne. Quarante-six pour cent des autres partenariats ont été organisés entre ces pays et les autres Etats membres de la CE, alors que le flux d'échanges s'est élevé à 17 pour cent entre les autres Etats membres de la CE.

Tableau 2.1
Pays de l'établissement d'origine et pays d'accueil (en chiffres absolus)

Pays de l'établissement d'origine	Pays d'accueil											Total
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	NL	P	UK	
B	0	33	8	32	40	3	15	8	29	9	47	224
D	13	0	8	57	146	7	39	38	19	6	231	564
DK	5	16	0	6	6	1	6	4	6	1	31	82
E	18	43	1	0	97	5	26	12	13	4	103	322
F	16	160	8	100	0	8	36	26	11	7	334	706
GR	7	12	1	5	21	0	1	3	3	1	20	74
I	24	49	5	67	70	8	0	9	24	9	78	343
IRL	7	27	1	11	27	0	7	0	1	0	7	88
L	2	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	5
NL	19	38	17	23	22	3	22	4	0	3	57	208
P	10	11	5	12	18	1	7	3	6	0	21	94
UK	22	113	18	50	230	4	76	6	30	4	0	553
Total	143	502	72	363	680	40	235	113	142	44	929	3263

Question 2.5 : Veuillez indiquer : votre institution d'origine (juste avant la période d'études ERASMUS passée à l'étranger), le pays de votre institution d'origine, votre institution d'accueil (pendant la période d'études ERASMUS passée à l'étranger) et le pays de l'institution d'accueil.

Les étudiants ERASMUS étaient le plus souvent inscrits en gestion (24 %), ou en langues étrangères (18 %), en ingénierie (11 %), en droit (10 %) et en sciences sociales (8 %). Cinq pour cent des étudiants ont suivi des cours en sciences humaines et en sciences naturelles, 4 pour cent des étudiants en médecine, 3 pour cent en mathématiques, en informatique ainsi qu'en design, 2 pour cent en sciences agricoles, en architecture / en urbanisme et en planification régionale, en sciences de l'éducation, en formation des maîtres, en géographie / géologie et un pour cent en sciences de l'information / communication et autres matières non spécifiées. Dans l'ensemble, 7 pour cent des étudiants ERASMUS examinés ont mentionné avoir eu un domaine d'études principal différent avant leur départ pour l'étranger, par rapport à celui dans lequel ils s'étaient inscrits au cours de leur programme d'études à l'étranger. Mais d'autre part, 5 pour cent des étudiants ERASMUS ont changé de domaine d'études lors de leur retour dans leur établissement d'origine. Ces décalages s'expliquent dans certains cas par un manque de

correspondance entre les domaines d'études ou une définition légèrement différente des domaines d'études entre établissements partenaires. Remarquons néanmoins que 6 pour cent des étudiants ont modifié leur domaine d'études d'origine par rapport à celui qu'ils suivaient avant leur période d'études à l'étranger.

2.3 Age des étudiants et études antérieures

Cinquante-cinq pour cent des étudiants ERASMUS qui ont participé à l'enquête étaient âgés de 21 à 23 ans à la fin de leur période d'études à l'étranger. Treize pour cent des étudiants ERASMUS avaient plus de 25 ans. L'âge moyen communiqué était de 23,3 ans. La plupart des étudiants irlandais (21,0 ans en moyenne), britanniques (22,4 ans) et français (22,5 ans) étaient jeunes par rapport à la moyenne alors que les étudiants danois (25,5 ans), les Portugais (25,0 ans), les Allemands (24,8 ans) et les Néerlandais (23,9 ans) étaient plus âgés que la moyenne. L'âge moyen des jeunes filles était de 23 ans, alors qu'il s'élevait à 23,8 ans pour les jeunes gens. Les différences d'âge au moment où s'est effectuée la période d'études à l'étranger combinées à l'âge des étudiants lors de la première inscription à l'université reflètent dans une certaine mesure le moment où la période d'études à l'étranger a pris place dans l'organisation globale des études. Trente-trois pour cent des étudiants ont poursuivi leurs études à l'étranger au cours de leur troisième année d'études, la quatrième et la cinquième année d'études étant ensuite les choix les plus fréquents (21 et 17 %). Treize pour cent sont partis étudier à l'étranger au cours de leur seconde année d'études et 7 pour cent au cours de la première année - et pratiquement la moitié de ces 7 pour cent pour débiter leurs études. Globalement 10 pour cent des étudiants avaient déjà accompli cinq ans d'études - ou davantage - avant d'étudier à l'étranger en bénéficiant d'une bourse ERASMUS.

La durée moyenne des études avant la période d'études à l'étranger a été de 2,8 ans. Ce pourcentage a varié selon le pays d'origine, allant de 2,0 ans dans le cas du Royaume-Uni et 2,1 ans pour l'Irlande à 3,9 ans pour les étudiants du Portugal. Les étudiants en gestion se sont rendus plus tôt à l'étranger que les autres, alors que les étudiants en sciences agricoles, en architecture, en beaux-arts, en géographie et en géologie ont généralement mentionné qu'ils avaient effectué leur période d'études à l'étranger relativement tard dans leur cursus.

2.4 Durée des périodes d'études et activités à l'étranger

Les étudiants examinés ont passé en moyenne 6,9 mois à l'étranger dans le cadre du Programme ERASMUS. Vingt pour cent des étudiants ont effectué des périodes d'études allant jusqu'à trois mois, 37 pour cent de quatre à six mois et 39 pour cent de 7 à 12 mois à l'étranger. Quatre pour cent des étudiants ont mentionné une durée d'études à l'étranger dans le cadre d'ERASMUS dépassant une année.

Ce sont en moyenne les étudiants luxembourgeois (4,8 mois) et les étudiants belges (5,0 mois) qui ont effectué les plus courtes périodes d'études à l'étranger. Par contre, les étudiants français (7,8 mois), irlandais (7,5 mois), britanniques, espagnols (7,4 mois chacun) et les étudiants allemands (7,2 mois) ont effectué des périodes d'études plus longues que la moyenne à l'étranger. Ces différences s'expliquent la plupart du temps par la durée prolongée des périodes d'études effectuées à l'étranger par les étudiants en gestion (8,2 mois). De plus, la moyenne a aussi été plus élevée pour les étudiants en ingénierie (7,6 mois) et en général pour les étudiants en langues (7,0 mois). Par contre, les étudiants en architecture, en médecine et en beaux-arts ont effectué des périodes d'études de moins de 5 mois à l'étranger.

Soixante-douze pour cent des étudiants ERASMUS examinés en 1990/91 étudiaient à temps plein à l'étranger et 17 pour cent (alors que ce pourcentage était de 15 % en 1988/89) étudiaient à temps partiel. Seuls 7 pour cent des étudiants (6 % en 1988/89) ont consacré exclusivement leur période d'études à l'étranger à la préparation d'une thèse, à des stages, des travaux de laboratoires ou à d'autres activités.

Vingt et un pour cent des étudiants (22 % en 1988/89) ont participé à des stages organisés dans le pays d'accueil : 18 pour cent en plus de leurs études et trois pour cent se sont consacrés uniquement à cette activité. Dix-huit pour cent des étudiants ont préparé une thèse, trois pour cent exclusivement. Dix pour cent ont effectué des travaux de laboratoire au cours de leur période d'études à l'étranger, un pour cent exclusivement. 10 pour cent supplémentaires ont fait part "d'autres activités liées à leurs études" (aucun exclusivement). Le Tableau 2.2 montre les diverses combinaisons d'activités au cours de la période d'études à l'étranger.

Les stages ont été organisés le plus fréquemment pour les étudiants en médecine (60 %), en sciences agricoles (40 %), en sciences de l'éducation / formation des maîtres (33 % et en 1988/89 : 11 %), en études de gestion (32 %), en ingénierie (26 %) et en sciences naturelles (23 %). Leur durée moyenne a été de 4,0 mois (4,5 mois en 1988/89). Cinquante-six pour cent de ceux qui ont participé au Programme ERASMUS en 1990/91 ont dit avoir effectué des stages d'une durée

Tableau 2.2
Activités principales des étudiants au cours de la période d'études à l'étranger, par domaine d'études
 (en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Domaine d'études*											Total					
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Dro	Mat		Méd	Nat	Soc	Com	Autres
Etudes à temps plein	15	35	51	51	34	27	35	53	61	63	42	13	18	46	42	41	46
Stages	22	1	1	1	5	8	4	1	0	0	6	21	4	3	6	3	3
Préparation de thèse	7	6	1	1	5	6	12	4	1	2	3	2	4	3	3	3	3
Etudes à temps partiel	0	4	4	3	10	1	2	9	7	8	5	4	3	7	9	13	5
Travaux de laboratoire	7	1	2	0	0	3	2	0	0	0	1	2	12	0	0	3	1
Etudes à temps plein / stages	2	2	2	24	15	8	0	3	6	6	3	10	3	7	3	3	10
Etudes à temps plein / préparation de thèse	5	5	7	6	2	7	10	10	8	7	11	0	1	11	3	3	7
Etudes à temps plein / autres activités	7	14	6	6	2	16	4	6	7	5	10	11	29	10	6	9	9
Etudes à temps partiel / autres activités	22	24	18	7	21	12	16	12	10	8	14	19	13	13	24	16	11
Autres activités / ou combinaison	15	7	7	1	7	12	14	2	0	1	4	17	14	2	3	6	4
Non mentionné	0	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0	1	1	0	0	0	0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
(n)	(60)	(80)	(89)	(772)	(61)	(364)	(49)	(178)	(585)	(332)	(93)	(117)	(154)	(261)	(33)	(32)	(3260)

Question 2.6: Quelles ont été vos principales activités durant la période d'études ERASMUS passée à l'étranger?

* Explication cf. Tableau 4.1

allant de 1 à 3 mois, 34 pour cent de 4 à 6 mois, alors que 10 pour cent ont même effectué des périodes de stages plus longues dans le pays d'accueil. En examinant les six disciplines qui ont le plus fréquemment inclus des périodes de stages, on remarque que la durée moyenne des stages a varié de 5,2 mois pour les ingénieurs à 3,2 mois en médecine et en sciences de l'éducation / formation des enseignants.

2.5 Caractéristiques des étudiants participants

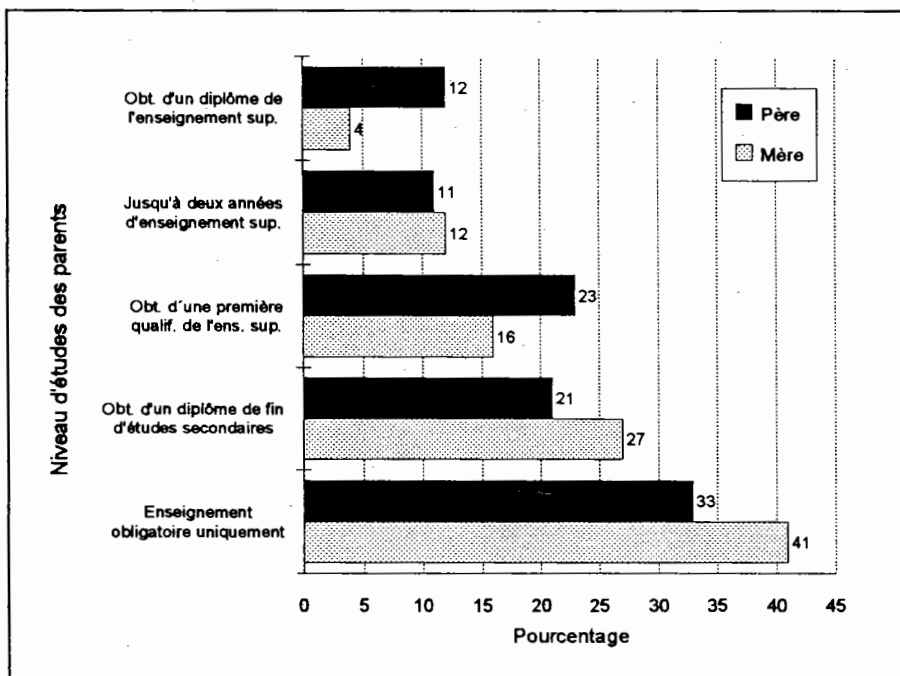
Cinquante-six pour cent des effectifs examinés pour l'année universitaire 1990/91 étaient composés d'étudiantes. Les effectifs d'étudiantes ont varié selon les Etats membres (à l'exception du Luxembourg puisque tous les participants luxembourgeois étaient des jeunes filles) allant de 72 pour cent pour l'Irlande à 44 pour cent pour le Danemark. Toutefois, et comme l'on pouvait s'y attendre, les différents taux de participation enregistrés selon le pays d'origine n'ont été que le reflet de la composition des effectifs selon les domaines d'études. La participation des jeunes filles a été la plus forte en langues étrangères (81 %), puis en sciences de l'éducation, en sciences humaines et sociales et en beaux-arts. Leur participation a par contre été fort réduite dans le domaine de la formation des ingénieurs (17 %), en mathématiques, ainsi qu'en géographie et en géologie.

Trente-cinq pour cent des effectifs ERASMUS examinés ont indiqué que leur père avait obtenu une qualification d'un établissement d'enseignement supérieur, alors que seuls 20 pour cent des étudiants ont mentionné que leur mère était diplômée. Ces résultats ne sont pas seulement caractéristiques des parents des étudiants ERASMUS mais reflètent également le manque d'égalité des chances entre hommes et femmes dans cette génération. La proportion d'étudiants ERASMUS dont les parents avaient seulement suivi l'enseignement obligatoire (et peut-être ensuite des cours de formation professionnelle) a été remarquablement élevée, comme en témoigne le Diagramme 2.1. Ce résultat suggère que le Programme ERASMUS ne s'adresse pas uniquement aux étudiants issus de milieux dont le niveau d'éducation et de formation est élevé.

Quinze pour cent des étudiants environ ont mentionné que leurs parents étaient tous deux porteurs de diplômes d'établissements d'enseignement supérieur. Dans 20 pour cent des cas, seuls les pères et - dans quelques cas exceptionnels (4 %), seules les mères - étaient diplômés de l'enseignement supérieur. Le pourcentage d'étudiants ERASMUS dont les parents avaient bénéficié d'un haut niveau de formation (soit un, soit les deux parents) a varié de manière très importante selon le pays en question, comme le montre le Tableau 2.3. Ce pourcen-

tage a été le plus élevé pour la Belgique (48 %) et le Royaume-Uni (45 %) et de loin le plus bas pour le Danemark (22 %) et les Pays-Bas (28 %).

Diagramme 2.1
Niveau d'études des parents (en pourcentages)



On pourrait - du moins théoriquement - tenter de définir le niveau socio-économique des parents selon leurs occupations. Remarquons toutefois que les activités professionnelles ne jouissent pas du même statut dans tous les pays européens. On a donc demandé aux étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 d'évaluer la tranche de revenus de leurs parents selon une échelle allant de 1 = "très supérieure à la moyenne" à 5 = "très inférieure à la moyenne". Quarante et un pour cent des étudiants ERASMUS ont considéré que les revenus de leurs parents se situaient au-dessus de la moyenne et 13 pour cent en dessous. Comme le montre le Tableau 2.4, les étudiants néerlandais ont pensé que leurs parents jouissaient du statut le plus élevé selon ce critère (61 % au-dessus de la moyenne), alors que les étudiants grecs (19 %), irlandais (25 %) et italiens (28 %) ont considéré que les revenus de leurs parents se situaient le plus rarement au-dessus de la moyenne.

Tableau 2.3
Nombre de parents porteurs de qualifications de l'enseignement supérieur, selon le pays de l'établissement d'origine (en pourcentages)

	Pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine											Total	
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	L	NL	P		UK
Les deux parents	21	12	10	13	13	14	16	14	20	9	18	21	15
Le père	24	24	10	23	21	26	19	14	40	18	16	17	20
La mère	3	3	2	3	4	4	7	10	0	1	5	7	4
Aucun parent	52	61	78	61	62	57	58	63	40	72	61	55	60
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
(n)	(221)	(558)	(81)	(319)	(687)	(74)	(341)	(88)	(5)	(200)	(94)	(542)	(3210)

Question 1.4: Quel est le niveau d'études le plus élevé de votre père et de votre mère?

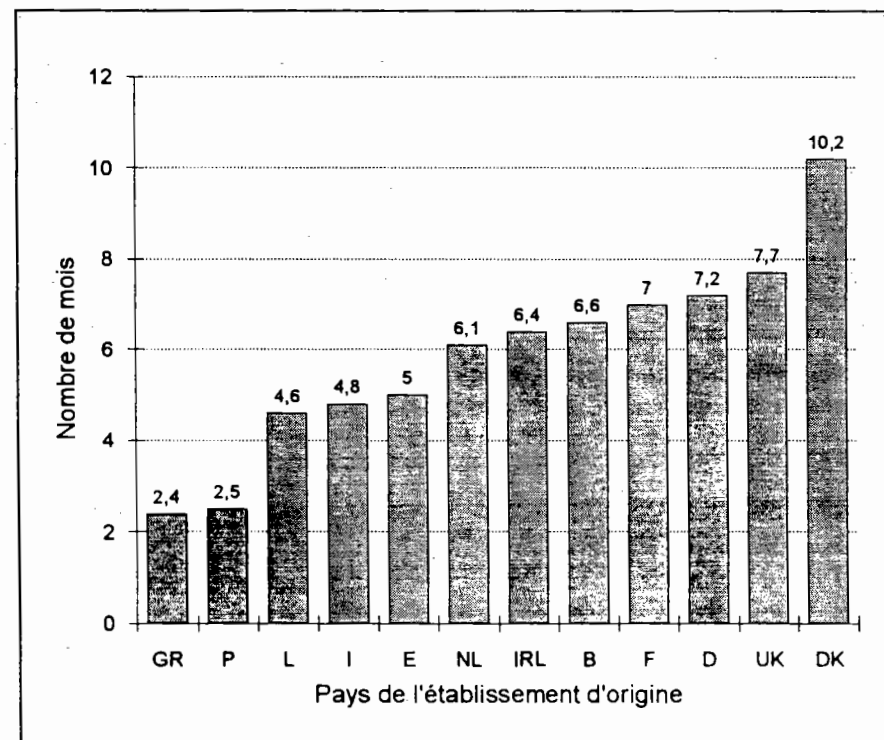
Tableau 2.4
Tranche de revenus des parents, selon le pays de l'établissement d'origine (en pourcentages)

	Pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine												Total
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	L	NL	P	UK	
1 = Très supérieure à la moyenne	7	9	4	4	3	1	2	6	0	20	9	8	7
2 = Au-dessus de la moyenne	38	38	34	31	34	18	26	19	40	41	41	39	34
3 = Moyenne	47	39	49	51	49	68	61	52	60	31	37	37	46
4 = En-dessous de la moyenne	6	11	11	12	11	11	11	19	0	7	13	13	11
5 = Très inférieure à la moyenne	1	3	2	2	3	1	0	4	0	1	1	3	2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
(n)	(216)	(552)	(82)	(318)	(693)	(73)	(340)	(84)	(5)	(204)	(93)	(536)	(3196)

Question 1.5: Donnez une estimation approximative de la tranche de revenus de vos parents par rapport aux revenus moyens dans votre pays d'origine.

On demandait aussi aux étudiants ERASMUS de préciser s'ils avaient déjà séjourné à l'étranger depuis l'âge de quinze ans pendant une période prolongée, avant de bénéficier d'une bourse ERASMUS. Plus de 80 pour cent des étudiants ont répondu par l'affirmative; 47 pour cent avaient même déjà séjourné dans le pays de l'établissement d'accueil de leur bourse ERASMUS. La durée totale de ces séjours à l'étranger a été de 6.5 mois en moyenne (pour l'ensemble des étudiants qui ont répondu au questionnaire). Les visites au pays hôte ERASMUS ont eu une durée moyenne de 1,8 mois.

Diagramme 2.2
Nombre de mois passés à l'étranger depuis l'âge de quinze ans, selon le pays de l'établissement d'origine (moyenne)



Cet élément de l'enquête a varié dans une certaine mesure selon le pays d'origine. On remarque notamment que les étudiants grecs et portugais, mais aussi dans

une moindre mesure ceux des autres pays d'Europe du Sud ont moins fréquemment séjourné à l'étranger, comme en témoigne le Diagramme 2.2. Les étudiants néerlandais ont aussi été moins nombreux que la moyenne à mentionner des séjours antérieurs à l'étranger que ceux des autres Etats membres de la CE. Par contre, quand ils ont eu l'occasion d'effectuer des séjours à l'étranger, ceux-ci ont eu une durée totale plutôt longue.

Dix pour cent des étudiants vivaient en couple avant d'effectuer leur période d'études à l'étranger dans le contexte d'ERASMUS - et un pour cent des étudiants étaient déjà parents. Près de cinquante pour cent de ces étudiants ont laissé leur partenaire - et leur(s) enfant(s) dans leur pays d'origine au cours de leur période effectuée dans un autre Etat membre. Ces données suggèrent dans l'ensemble que les étudiants qui vivent en couple, ainsi que les étudiants qui ont des enfants choisissent rarement d'effectuer une période d'études à l'étranger sous l'égide d'ERASMUS.

2.6 Motivation

Les étudiants ont été invités à faire connaître les motifs pour lesquels ils avaient décidé d'étudier à l'étranger. On leur avait présenté pour ce faire une liste de 12 motifs. Une analyse factorielle a dégagé quatre niveaux de motivation qui avaient pu jouer un rôle déterminant au moment de décider d'effectuer une période d'études à l'étranger. La distribution des pourcentages d'étudiants fortement influencés (niveau 1 et 2 sur une échelle allant de 1 = "grande influence" à 5 = "aucune influence") par les différents facteurs de motivation est la suivante :

- 75 pour cent des étudiants ont estimé que les aspects culturels étaient importants;
- 67 pour cent étaient désireux de réaliser de nouvelles expériences à l'étranger;
- 46 pour cent ont fait part de motifs liés à leurs études;
- 4 pour cent ont mentionné des facteurs d'opportunité (des amis partaient déjà, ils n'avaient pas beaucoup réfléchi, parce que la période d'études à l'étranger était intégrée au programme d'études etc. ou que l'on s'attendait à obtenir de meilleures notes ou de meilleurs résultats d'examens après le séjour à l'étranger).

Tableau 2.5
Raisons d'étudier à l'étranger, selon le pays de l'établissement d'origine (en pourcentages*)

	Pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine											Total	
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	L	NL	P		UK
Nouvelles matières	32	33	33	39	18	55	27	16	0	19	58	16	27
Mieux réussir aux examens	7	19	9	18	16	8	11	43	0	7	7	23	16
Autres méthodes d'enseignement	54	38	52	64	62	67	69	26	100	38	61	22	49
Désir d'obtenir une expérience d'études dans un autre pays	80	67	77	86	87	89	64	67	100	81	90	69	77
Amélioration des connaissances en langues étrangères	75	95	86	84	92	67	87	84	20	76	63	85	86
Désir de voyager	53	46	57	54	70	36	68	74	40	54	57	77	62
Des amis y allaient	2	11	8	5	6	10	2	17	20	3	10	10	7
Désir d'avoir une autre perspective	50	66	30	44	45	59	49	44	80	46	36	44	49
Désir de renforcer la connaissance du pays d'accueil	66	81	70	67	76	47	64	75	60	61	56	76	72
Désir de rompre avec l'environnement habituel	54	53	72	36	68	49	62	59	60	66	53	49	56
Autoépanouissement	82	88	84	81	71	82	91	92	40	90	46	82	81
N'y avait pas réfléchi	2	7	8	10	6	0	1	31	0	3	1	23	9

Question 1.8: Parmi les raisons suivantes, lesquelles ont influencé votre décision d'aller étudier à l'étranger?
* Pourcentage 1 ou 2 sur une échelle allant de 1 = "grande influence" à 5 = "aucune influence"

Les réponses touchant aux aspects spécifiques de la question sont reprises dans le Tableau 2.5. L'amélioration des connaissances en langues étrangères (86 %), l'autoépanouissement (81 %) et la volonté de bénéficier d'une expérience d'études dans un autre pays (77 %) ainsi que celle de renforcer sa connaissance du pays d'accueil (72 %) ont joué le rôle déterminant au moment de décider d'effectuer une période d'études à l'étranger. Seuls quelques étudiants (16 %) ont mentionné parmi leurs "motifs principaux" qu'ils avaient l'espoir d'obtenir de meilleurs résultats à leurs examens (16 %), le fait que leurs amis partaient à l'étranger (7 %) ou les exigences de leur programmes d'études (9 %).

Les avis exprimés ont varié de façon très importante selon le pays d'origine. L'occasion de réaliser de nouvelles expériences a été le plus souvent mentionnée comme motif pour étudier à l'étranger par les étudiants irlandais et italiens (79 % chacun). Par contre, les étudiants grecs (51 %), portugais (53 %) et espagnols (54 %) ont accordé moins d'importance à ce facteur. Les étudiants des pays méditerranéens ont plus souvent mentionné les questions universitaires comme exerçant une influence au moment de décider d'étudier à l'étranger que les étudiants d'Europe du Nord. Les étudiants allemands ont le plus souvent fait part de motifs culturels (88 %), alors que seule la moitié des étudiants portugais ont mentionné les motifs culturels comme exerçant une influence. Le nombre d'étudiants irlandais qui ont affirmé qu'ils n'avaient pas accordé beaucoup de réflexion à leur décision d'étudier à l'étranger était étonnamment élevé (31 % par rapport à 9 % pour l'ensemble des étudiants ERASMUS).

Globalement, les motifs communiqués pour expliquer la volonté d'étudier à l'étranger ont varié davantage selon le pays d'origine des étudiants ERASMUS que selon le pays d'accueil - ou le domaine d'études. On a enregistré aucune variation importante liée à la durée de la période d'études à l'étranger, ou au sexe des étudiants. Si l'on considère surtout les "motifs studieux", on remarque que les étudiants qui ont effectué leur période d'études à l'étranger en Belgique (58 %) ou aux Pays-Bas (59 %) ont plus souvent fait part de raisons studieuses que les étudiants qui sont allés dans d'autres pays de la CE. Les "raisons culturelles" ont été considérées comme moins importantes pour les étudiants qui se sont rendus en Belgique (56 %) et aux Pays-Bas (47 %). Par contre, les étudiants qui sont allés en Espagne (85 %), au Portugal (80 %) en Italie et en France (79 % chacun) ont déclaré que ces motifs avaient fortement influé sur leur décision de poursuivre leurs études à l'étranger.

Les étudiants des domaines d'études minoritaires répertoriés dans les "autres domaines d'études" (31 %), en ingénierie (36 %) et en mathématiques (38 %) ont moins souvent mentionné les aspects universitaires comme ayant influé sur leur décision d'étudier à l'étranger. C'est dans le domaine des beaux-arts et du design

(65 %), ainsi qu'en sciences de l'éducation et en formation des enseignants (58 %) que l'on a pu enregistrer la plus grande proportion d'étudiants désireux de se familiariser avec de nouvelles disciplines ou de nouvelles méthodes d'enseignement.

2.7 Informations sur les possibilités d'études à l'étranger

La majorité des étudiants ERASMUS de tous les Etats membres de la CE (67 % au total) ont été informés des possibilités d'études à l'étranger dans le cadre d'ERASMUS par le personnel universitaire. Beaucoup d'étudiants ont toutefois fait état de plusieurs sources d'information. Les étudiants avaient, entre autres possibilités entendu parler d'ERASMUS par d'autres étudiants ou par leurs amis (35 %), par des supports visuels (affichage par ex.) dans leur université (28 %), par la lecture des documents d'information émanant du Programme ERASMUS (14 %), avaient été informés par des administrateurs de leur établissement (11 %) ou par la presse, la radio, la télévision, etc. (8 %) comme l'illustre le Tableau 2.6.

Les documents d'information officiels concernant le Programme ERASMUS ont le plus souvent atteint les étudiants belges (28 %), mais aussi davantage que la moyenne les étudiants danois (21 %), les italiens, les néerlandais (20 % chacun) et les étudiants portugais (19 %). L'information par la presse et d'autres média a joué un rôle primordial pour les étudiants belges (21 %), les italiens (17 %) et les grecs (15 %). Les membres du personnel administratif ont offert des informations utiles la plupart du temps à l'information des étudiants luxembourgeois (60 % des quelques étudiantes qui ont participé à l'enquête dans ce pays), des français (21 %) ainsi que des irlandais (20 %). Remarquons pour conclure que les autres étudiants et les amis ont souvent contribué à informer les étudiants italiens (49 %) et les grecs (46 %).

Tableau 2.6
Informations quant aux possibilités d'études à l'étranger, par pays de l'établissement d'origine
 (en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine											Total	
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	L	NL	P		UK
Information obtenue par la presse / la radio / la télévision	21	3	7	8	11	15	17	1	0	10	2	1	8
Affichage dans l'établissement d'origine	30	47	30	33	12	19	52	15	0	25	45	13	28
Documents d'information produits par le Programme ERASMUS	28	7	21	13	12	16	20	15	0	20	19	10	14
Membres du personnel enseignant	75	55	43	64	73	72	43	86	60	55	67	89	67
Membres du personnel administratif	10	10	17	8	21	7	5	20	60	7	6	7	11
Autres étudiants / amis	43	41	39	34	29	46	49	40	0	39	37	18	35
Autres	1	7	6	4	5	0	3	6	0	8	2	7	5
Non mentionné	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Total	210	170	163	166	165	174	189	183	120	164	180	146	169
(n)	(224)	(564)	(82)	(322)	(706)	(74)	(343)	(88)	(5)	(208)	(94)	(553)	(3263)

Question 3.1: Comment avez-vous pris connaissance de la possibilité d'étudier à l'étranger dans le cadre du Programme ERASMUS?

2.8 Candidatures et sélection des bénéficiaires

L'un des reproches que l'on adresse fréquemment au Programme ERASMUS est que les étudiants apprennent trop tardivement qu'ils ont obtenu une bourse leur permettant d'effectuer une période d'études à l'étranger. Comme nous ne disposons pas d'informations détaillées à ce propos, notre enquête nous a permis d'examiner de façon approfondie le calendrier d'introduction des candidatures et d'attribution des bourses. On a demandé aux étudiants d'indiquer :

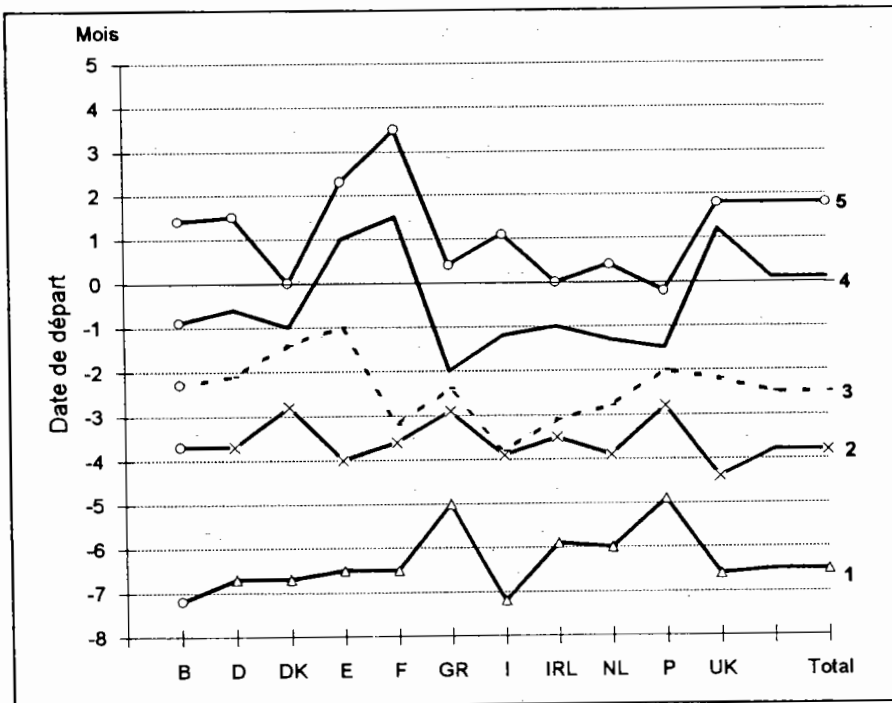
- à quel moment ils avaient introduit leur demande de bourse ERASMUS,
- à quel moment ils avaient été informés que leur demande de période d'études à l'étranger était acceptée,
- à quel moment ils avaient appris qu'ils allaient bénéficier d'une bourse ERASMUS et
- quand ils avaient reçu leur premier versement.

Le Diagramme 2.3 résume le calendrier typique, c'est-à-dire la durée de la procédure décrite par la moitié des étudiants ERASMUS qui se rapprochaient le plus de la moyenne. Selon ce schéma, les étudiants qui souhaitaient bénéficier d'une bourse ERASMUS en 1990/91 ont :

- introduit leur candidature de 5 à 8 mois (6,5 mois en moyenne) avant le début de leur période d'études à l'étranger;
- ont appris généralement entre 2 et 4 mois (3,8 mois en moyenne) avant leur départ que leur demande de période d'études à l'étranger était acceptée. Le délai écoulé entre l'introduction de la demande et la notification d'acceptation a donc été en moyenne de 2,7 mois;
- ont officiellement appris qu'ils bénéficiaient d'une bourse ERASMUS le plus souvent entre 4 mois avant leur départ et le moment de leur départ (en moyenne 2,5 mois avant leur départ). Les étudiants ont donc attendu 1,3 mois après la notification d'acceptation pour recevoir officiellement confirmation du fait qu'ils allaient bénéficier d'une bourse;
- ils ont généralement été informés du montant de leur bourse entre un mois avant et un mois après leur départ (soit en moyenne 0,1 mois après leur départ). Les étudiants ont donc été informés du montant de leur bourse ERASMUS en moyenne 3,9 mois après avoir eu notification de l'acceptation de la demande de périodes d'études à l'étranger et 2,6 mois après avoir reçu une notification officielle leur signifiant qu'ils bénéficiaient d'une bourse ERASMUS;
- ils ont généralement reçu leur premier versement entre le moment de leur départ et deux mois après celui-ci (soit en moyenne 1,8 mois après leur

départ). En d'autres termes, les étudiants ont reçu la première partie de leur bourse en moyenne 1,7 mois après avoir été informé du montant qui leur était attribué.

Diagramme 2.3
Timing le plus fréquent d'introduction des demandes, d'acceptation des candidatures et d'attribution des aides financières



- 1 Date d'introduction de la demande ERASMUS par rapport à la date de départ
- 2 Notification de l'acceptation de la période d'études ERASMUS par rapport à la date de départ
- 3 Notification de la bourse ERASMUS par rapport à la date de départ
- 4 Communication du montant de la bourse accordée par rapport à la date de départ
- 5 Date de la réception du premier versement par rapport à la date de départ

Certains étudiants ERASMUS ont été informés - ou ont reçu leur bourse - vraiment très tardivement. Trente-cinq pour cent des étudiants ont été informés du fait que leur demande d'études à l'étranger avait été reçue seulement au cours des deux mois qui ont précédé leur départ. Trente pour cent des étudiants ne savaient

pas encore avec certitude deux semaines avant leur départ s'ils bénéficieraient d'une aide financière ERASMUS et 62 pour cent ne savaient pas deux semaines avant leur départ quel serait le montant de l'aide financière accordée. Enfin, 57 pour cent n'avaient pas encore perçu la première partie de leur bourse deux semaines après leur arrivée dans l'établissement d'accueil.

Le Diagramme 2.4 montre le temps moyen écoulé entre le moment de l'introduction de la demande et l'attribution de l'aide, selon le pays de l'établissement d'origine. Dans la plupart des pays, les étudiants avaient introduit une demande d'aide financière six à sept mois à l'avance. Le délai écoulé entre l'introduction de la demande et la notification d'acceptation a été de deux à trois mois dans la plupart des pays, ce qui a débouché sur un temps moyen de notification de 3,5 à quatre mois.

Les étudiants grecs et portugais ont effectué leur demande en moyenne seulement cinq mois avant leur départ à l'étranger. Bien que le délai entre l'introduction de leur demande et la réception de la réponse ait donc été relativement bref, ils ont été informés de leur sort légèrement plus tard que les étudiants des autres pays. Le délai écoulé entre la demande et la première notification a été le plus long pour les étudiants danois, belges et italiens. Les étudiants belges et italiens avaient en effet introduit leur candidature en général longtemps avant leur départ, alors que les étudiants danois avaient reçu la notification de l'attribution de leur bourse relativement tard.

La notification officielle de l'obtention de la bourse avait déjà été envoyée en moyenne 3,8 mois avant le départ en moyenne aux étudiants italiens. Les étudiants français (3,2 mois) et irlandais (3,1 mois) ont reçu cette notification longtemps avant leur départ. Dans ces trois pays, la première notification a servi la plupart du temps de notification officielle d'attribution de la bourse d'étudiant.

Le délai écoulé entre la première notification d'acceptation et la notification officielle d'attribution de la bourse a été de moins d'un mois en moyenne dans la plupart des pays. Elle a été exceptionnellement longue pour les étudiants espagnols (3,0 mois) et pour les britanniques (2,2 mois). Alors que les étudiants britanniques avaient été informés très rapidement de la satisfaction de leur demande, ce fut le contraire pour les étudiants espagnols qui furent informés très tard qu'ils allaient bénéficier d'une bourse, soit en moyenne juste un mois avant leur départ pour le pays d'accueil.

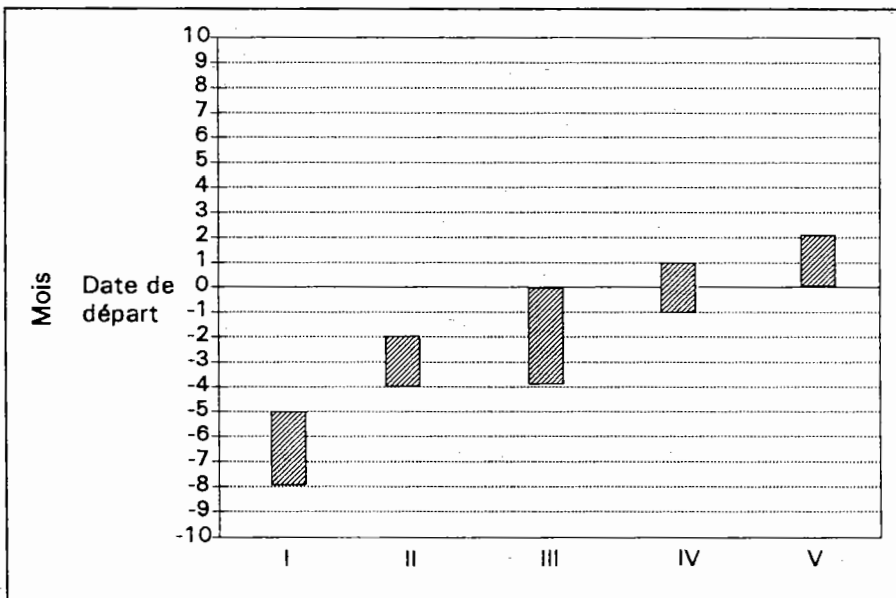
Les étudiants grecs, portugais, néerlandais, italiens et danois ont eu connaissance du montant de leur bourse ERASMUS en moyenne un à deux mois avant leur départ. Dans la plupart de ces pays, la période écoulée entre la notification de l'attribution d'une bourse et la communication du montant attribué a été relativement brève. Par contre, les étudiants français et britanniques ont en moyenne

seulement appris quel était le montant de leur bourse plus d'un mois après leur départ. Dans ces deux pays, le laps de temps écoulé entre la notification de l'attribution de la bourse et la communication du montant attribué a été exceptionnellement long (4,7 et 3,4 mois respectivement).

Le délai écoulé entre la communication du montant de la bourse et le premier versement a été d'un à deux mois en moyenne dans la plupart des pays. Les étudiants français et les quelques étudiantes luxembourgeoises ont été les plus nombreux à parler d'une longue attente avant de recevoir leur premier paiement. D'autre part, la plupart des étudiants danois, grecs, irlandais, néerlandais et portugais avaient reçu leur premier versement avant leur départ - ou vers cette date.

Diagramme 2.4

Calendrier usuel de l'introduction de la demande, de l'attribution de la bourse et de l'aide financière*



- I. Date d'introduction d'une demande d'aide financière ERASMUS
- II. Notification d'acceptation
- III. Notification de réception d'une bourse
- IV. Communication du montant de la bourse attribuée
- V. Réception du premier volet de la bourse

* Calendrier communiqué par la moitié des étudiants ERASMUS se rapprochant le plus de la moyenne.

3

L'encadrement universitaire et administratif

3.1 Préparation : méthodes et champs

Il est de règle que les étudiants soient prêts à faire face aux changements auxquels ils vont être confrontés en vivant et en étudiant à l'étranger. On pense généralement que la période de préparation aide à dissiper les incertitudes et permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour faciliter l'intégration et être à même de faire face aux exigences de l'université d'accueil pendant le séjour à l'étranger. La plupart des établissements d'enseignement supérieur ont organisé dans le cadre des programmes de coopération interuniversitaires du Programme ERASMUS des cours préparatoires, des réunions de préparation et dans certains cas ont fourni des dossiers d'information pour permettre aux étudiants de se préparer à leur période d'études à l'étranger.

L'enquête montre que

- 66 pour cent des étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 (67 % des étudiants de l'année 1988/89) s'étaient préparés eux-mêmes à leur période d'études à l'étranger;
- 52 (58) pour cent avaient utilisé les dossiers d'information qui leur avaient été fournis;
- 40 (44) pour cent avaient participé à des réunions de préparation;
- 39 (51) pour cent avaient assisté à des cours préparatoires obligatoires;
- 31 (33) pour cent avaient assisté à des cours préparatoires à option.

On remarque en examinant la proportion d'étudiants ayant bénéficié des méthodes de préparation les plus élaborées que :

- 39 (51) pour cent des étudiants ERASMUS avaient participé à des cours préparatoires obligatoires (parfois en plus de cours et / ou de réunions à option);
- 19 (16) pour cent avaient participé au moins à des cours préparatoires à option (et parfois aussi à des réunions);
- 13 (13) pour cent des étudiants avaient au moins participé à des réunions préparatoires.

Dans l'ensemble 71 (79) pour cent des étudiants avaient donc participé à des réunions et à des cours préparatoires. Parmi les autres étudiants

- 20 (16) pour cent se sont préparés à leur période d'études à l'étranger sans assister à des réunions et à des cours, mais en utilisant parfois les dossiers d'information qui étaient fournis
- 7 (5) pour cent ont mentionné qu'ils s'étaient rendus à l'étranger sans préparation spécifique et
- 2 pour cent n'ont fourni aucune indication quant au fait qu'ils se soient - ou non - et selon quelles modalités - préparés à leur période d'études à l'étranger.

Le pourcentage d'étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 qui ont bénéficié des différentes méthodes de préparation a diminué de 8 pour cent par rapport à celui des étudiants de l'année 1988/89. Remarquons surtout que le pourcentage d'étudiants de 1990/91 ayant participé à des cours obligatoires a diminué.

Si l'on examine les différentes méthodes de préparation selon les pays d'origine on remarque que le taux de participation le plus bas aux cours et aux réunions préparatoires a été enregistré pour les étudiants originaires du Portugal (44 %), des Pays-Bas (53 %) et de la Grèce (55 %). Ce même taux de participation a été le plus élevé pour les Britanniques (83 %), les Allemands (78 %), les Français (77 %) et les étudiants irlandais (76 %).

On peut grâce aux données disponibles établir combien d'étudiants ont eu l'occasion de suivre des cours, de participer à des réunions - ou de bénéficier d'autres méthodes de préparation - offertes par l'établissement d'origine, avant le séjour à l'étranger couvert par l'aide financière d'ERASMUS. En effet, 72 pour cent des étudiants ont répondu à la question correspondante que des possibilités de préparation avaient été offertes. Quarante-vingt pour cent environ des étudiants du Royaume-Uni, du Danemark et d'Irlande, mais moins de la moitié des Portugais et des Luxembourgeois se sont vus offrir des méthodes de préparation par leur établissement d'origine.

Deux tiers des participants aux cours préparatoires ont précisé qu'une partie des cours offerts était inscrite au programme normal des cours. Cela a été le plus souvent le cas des étudiants irlandais (83 %) et des Français (79 %). Par contre,

seuls 32 pour cent des étudiants grecs avaient suivis des cours préparatoires inscrits à leur programme d'études régulier. L'intégration des cours préparatoires aux programmes de cours normaux des étudiants a été mentionnée par environ la moitié des étudiants de Belgique, du Portugal, du Danemark et de l'Allemagne.

On a demandé aux étudiants de spécifier de quelle manière ils s'étaient préparés selon quatre champs différents :

- 74 pour cent des étudiants examinés pour l'année 1990/91 (78 % des étudiants de l'année 1988/89) se sont préparés en améliorant leurs connaissances en langues étrangères ("préparation linguistique");
- 65 (67) pour cent en s'informant des modalités pratiques de vie dans le pays d'accueil et d'études dans l'université hôte ("cours sur la vie et les études dans le pays et l'institution d'accueil");
- 60 (67) pour cent des étudiants se sont familiarisés avec la culture et la vie sociale du pays d'accueil;
- 54 (61) pour cent ont mentionné qu'ils avaient suivi une préparation universitaire.

Tableau 3.1
Méthodes et domaines de préparation (en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Préparation universitaire	Préparation linguistique	Préparation à la vie pratique et aux études à l'étranger	Préparation à la vie culturelle et sociale du pays d'accueil
Documents écrits	18	15	35	23
Réunions	14	4	29	10
Cours obligatoires	21	31	6	11
Cours à option	9	25	3	5
Travaux personnels	23	43	27	38
Pas de préparation	43	24	33	38
Non précisé	2	2	2	2
Total	130	144	136	128
(n)	(3263)	(3263)	(3263)	(3263)

Question 5.1 : Comment vous êtes-vous préparé(e) à votre séjour à l'étranger juste avant votre départ ? Quels cours avez-vous suivis à cette fin ?

On constate donc que le pourcentage d'étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 qui avaient participé à une préparation dans chacun des quatre domaines proposé était moins élevé que celui des étudiants de l'année 1988/89.

Si l'on excepte les questions liées à la vie pratique et aux études à l'étranger, la forme de préparation la plus répandue parmi tous les étudiants a été les travaux personnels. Le Tableau 3.1 montre que les cours ont joué un rôle important pour assurer la préparation linguistique et universitaire.

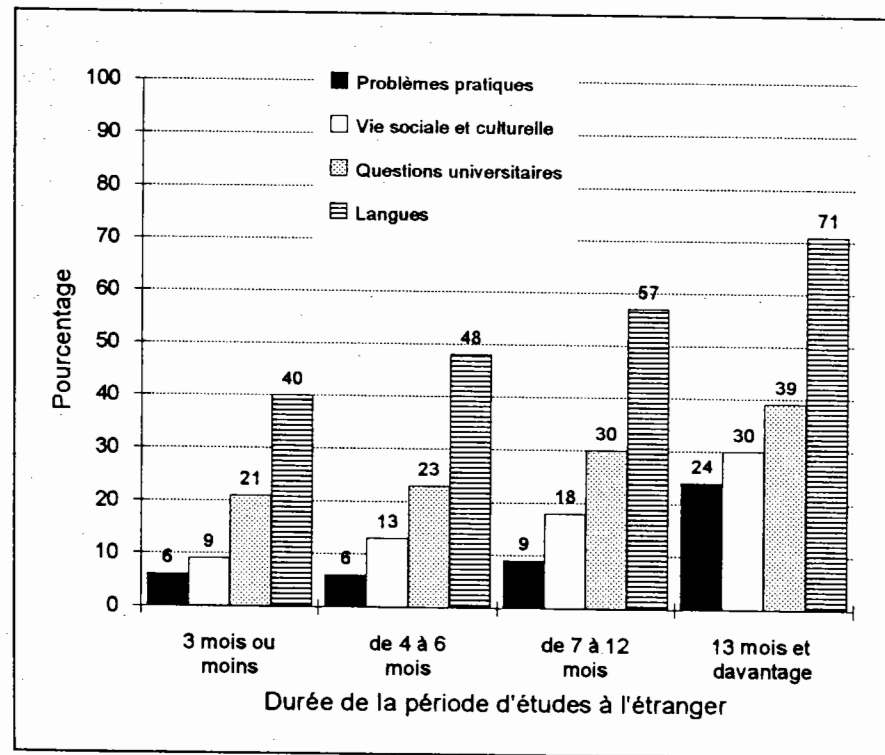
Plus la période d'études à l'étranger a été longue, plus le niveau de participation des étudiants aux cours préparatoires a été élevé. Comme le montre le Diagramme 3.1, cette remarque s'applique aux quatre domaines de préparation mentionnés dans l'enquête.

Les étudiants qui se sont rendus aux Pays-Bas, au Danemark, en Belgique et en Grèce ont le plus souvent mentionné qu'on ne leur avait pas offert de cours de langue. Ce sont aussi les pays d'accueil pour lesquels les établissements d'origine ont le moins souvent obligé les étudiants à suivre des cours de langues obligatoires, comme le montre le Tableau 3.1. Et pourtant ce n'était manifestement pas à cause des connaissances linguistiques dans ces langues en particulier. On remarque plutôt, dans les cas où une préparation linguistique n'était pas offerte que certaines universités du pays d'accueil offraient au moins une partie des cours dispensés aux étudiants ERASMUS dans une langue différente de celle du pays d'accueil.

Les cours de langues obligatoires ont été le plus souvent organisés pour les étudiants britanniques et français (50 % chacun). Ce facteur peut refléter dans une certaine mesure les limites des compétences linguistiques antérieures des étudiants originaires de ces pays.

L'assistance offerte visant à préparer les étudiants à faire face aux problèmes pratiques posés par la vie et les études à l'étranger a varié dans une très large mesure selon le pays d'origine des étudiants. Les étudiants allemands, néerlandais et danois se sont préparés à faire face aux problèmes pratiques de vie et d'études dans le pays d'accueil en utilisant des dossiers d'information, alors que les étudiants britanniques et irlandais ont plus fréquemment assisté à des réunions préparatoires que les étudiants ERASMUS des autres Etats membres de la CE. Un grand nombre d'étudiants britanniques ont assisté à des réunions préparatoires à cette fin (48 %), alors que les étudiants allemands ont le plus souvent utilisé des documents écrits (67 %).

Diagramme 3.1
Participation à des cours (obligatoires et / ou à option) concernant les questions universitaires, les langues étrangères, la culture et la vie sociale du pays d'accueil ainsi que les problèmes pratiques liés à la vie et aux études à l'étranger, selon la durée de la période d'études à l'étranger (en pourcentages)



Les cours préparatoires - et les réunions visant à apporter des informations aux étudiants sur la vie culturelle et sociale du pays d'accueil - ont été le plus souvent suivis par les étudiants en langues étrangères et en philologie (38 %), en gestion (29 %), en sciences sociales (25 %), ainsi que d'autres branches des sciences humaines. Par contre, le taux de fréquentation le moins important à de tels cours ou à des réunions dans ce domaine a été mentionné par les étudiants en sciences naturelles (5 %), en architecture (6 %), en agriculture (8 %) et en médecine (9 %). Ces résultats indiquent clairement que la préparation portant sur les aspects liés à la vie culturelle et sociale a plus généralement été offerte dans les

disciplines elles-mêmes touchant à ces aspects. Le pourcentage d'étudiants de différents pays d'origine qui se sont préparés eux-mêmes en suivant des cours, en assistant à des réunions, en utilisant des dossiers d'information ou par leurs travaux personnels a varié entre 41 pour cent pour les étudiants grecs et 81 pour cent pour les étudiants allemands. Si l'on examine les résultats obtenus à partir des pays d'accueil, on remarque que plus de 80 pour cent des étudiants qui se sont rendus en Grèce ou en Irlande ont participé à des activités préparatoires, alors que cinquante pour cent seulement des étudiants qui ont séjourné en Allemagne ou aux Pays-Bas ont mentionné avoir participé à des activités préparatoires dans le domaine de la vie sociale et culturelle du pays d'accueil.

On a aussi demandé aux étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 d'évaluer les différentes possibilités de préparation offertes. Les réponses fournies à cette question indiquent que les étudiants ont jugé plus favorablement l'offre de cours de langues dans leur établissement d'enseignement supérieur d'origine que les autres opportunités de préparation. Ils ont accordé 2,6 points aux cours de langues préparatoires (même score pour les étudiants de l'année 1988/89) sur une échelle allant de 1 = "très bonne" à 5 = "très mauvaise", alors qu'ils ont évalué à 2,8 points (2,9) la préparation universitaire, à 3,0 (3,3) les possibilités de préparation touchant la vie sociale et culturelle du pays d'accueil et enfin à 3,2 (3,3) la préparation aux aspects pratiques. Ces résultats suggèrent que plus les moyens de préparation offerts avaient été soigneusement organisés, plus les étudiants les ont jugés favorablement.

On note globalement que la moyenne des jugements se situe si près du milieu de l'échelle d'évaluation que l'amélioration des méthodes de préparation paraît nécessaire dans beaucoup d'établissements, du moins selon le point de vue des étudiants. Les évaluations des étudiants de l'année 1990/91 - et ce notamment dans le domaine de la préparation universitaire - ont été légèrement plus favorables que celles des étudiants de l'année 1988/89.

L'évaluation globale des possibilités de préparation n'a pas varié de façon très importante selon le pays d'origine des étudiants ERASMUS. Seuls les étudiants portugais ont émis des jugements nettement plus favorables dans leur évaluation des opportunités de préparation que les étudiants des autres pays (2,7). Si l'on examine les résultats obtenus selon les pays d'accueil, on remarque que l'évaluation tant globale que détaillée des possibilités de préparation, a été moins favorable que la moyenne pour les étudiants qui ont effectué une période d'études à l'étranger en Belgique et en Grèce, mais il s'agit là des seules variations enregistrées.

3.2 Assistance et conseils avant la période d'études à l'étranger

Après les questions liées à la préparation, les étudiants ont été interrogés sur l'aide, l'assistance et les conseils qui leur avaient été fournis avant le début de leur période d'études à l'étranger par leur établissement d'origine. On leur a demandé de mesurer l'importance de l'aide offerte ("beaucoup", "moyenne", ou "nulle") et leur degré de satisfaction concernant cette aide (selon une échelle allant de 1 = "entièrement satisfait(e)" à 5 = "pas du tout satisfait(e)").

On proposait aux étudiants ERASMUS une liste de 12 catégories qui faisaient référence, tout comme les questions liées à la préparation - aux problèmes universitaires, à la formation linguistique, aux questions liées à la vie sociale et culturelle du pays d'accueil ainsi qu'aux aspects pratiques de la vie à l'étranger. On demandait en plus aux étudiants de juger les conseils et l'assistance offerts par les universités d'origine et d'accueil au niveau des problèmes personnels et des informations sur le Programme ERASMUS.

Presque tous les étudiants ont bénéficié d'une aide d'une manière ou d'une autre. Seuls deux pour cent des étudiants n'ont pas mentionné d'aide de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine dans aucune des 12 catégories en question. L'aide accordée a varié de manière très sensible selon les domaines concernés. D'après les affirmations des étudiants et ainsi que l'illustre le Tableau 3.2 aucune aide n'a été fournie pour 27 pour cent des étudiants au niveau des problèmes financiers, pour 31 pour cent des étudiants au niveau des problèmes universitaires et pour 39 pour cent en ce qui concerne la préparation en langues étrangères.

Les jugements émis sur l'importance de l'assistance, de l'encadrement et de l'aide accordés ont fortement varié selon le pays d'origine des étudiants. En calculant des pourcentages moyens pour les 12 aspects en question, on remarque que les étudiants irlandais (33 %), britanniques (35 %) et français (36 %) ont été les moins nombreux à faire état d'une absence d'aide de la part de leur établissement d'origine. Par contre, les étudiantes luxembourgeoises (61 %), les étudiants danois (51 %) et italiens (50 %) ont estimé avoir manqué de conseils sur de nombreux points avant de poursuivre leurs études à l'étranger.

Dans certains domaines la quantité d'aide, d'encadrement et de conseils fournie par l'établissement d'origine était clairement liée à la durée de la période d'études à l'étranger. Plus le séjour des étudiants a été long, plus les établissements d'origine ont offert de l'aide au niveau de la formation linguistique, de l'information tant sur les problèmes universitaires que généraux sur le pays d'accueil ainsi que sur la communauté locale dans laquelle se situait l'établissement d'accueil. Par contre, l'assistance et les conseils concernant les problèmes

Tableau 3.2 Assistance / encadrement / conseils fournis par l'établissement d'enseignement supérieur d'origine, par pays de l'établissement d'origine (en pourcentages)

	Pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine											Total
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	L	NL	P	
Informations sur le Programme ERASMUS	9	10	9	11	22	14	21	5	80	16	9	15
Inscription etc. à l'établissement d'accueil	26	35	44	20	29	40	39	28	40	36	33	32
Conditions de séjour (logement)	47	40	45	35	34	39	53	32	60	38	38	39
Problèmes de financement des études	26	28	13	24	31	26	35	22	40	16	51	27
Autres problèmes pratiques (assurances etc.)	59	58	59	52	45	79	73	42	80	67	47	55
Problèmes universitaires	44	27	38	16	40	39	36	20	40	42	22	31
Problèmes éventuels lors du stage	58	58	78	81	46	58	72	62	75	41	40	56
Informations sur l'établissement d'accueil	45	29	50	33	34	45	59	34	60	45	22	38
Formation dans la langue étrangère	53	47	59	41	22	41	58	29	50	58	64	39
Informations sur le pays d'accueil en général	63	56	75	43	38	51	56	30	40	63	48	47
Relations avec la population locale	57	63	82	62	52	57	67	62	80	61	70	60
Problèmes personnels	62	67	71	56	54	65	61	45	100	65	53	60

Question 6.2: Dans quelle mesure avez-vous bénéficié d'une assistance, d'un encadrement et / ou de conseils à propos de votre période d'études ERASMUS à l'étranger de la part de votre institution d'origine avant cette période et de votre institution d'accueil? Et dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) de l'aide accordée?

financiers ont été un peu moins fréquents, plus la période passée à l'étranger avait une durée prolongée.

Les étudiants en gestion et en langues ont plus souvent bénéficié d'aide et de conseils que les étudiants d'autres domaines d'études, notamment en ce qui concerne la préparation linguistique. Les étudiants en ingénierie et en mathématiques ont eux aussi reçu plus de conseils et un meilleur encadrement que la moyenne de la part de leur établissement d'origine et ce en particulier en ce qui concerne les modalités d'inscription et la sélection des cours à suivre dans l'établissement d'accueil. Par contre, les étudiants en architecture, en droit et en sciences de la communication et de l'information ont le moins bénéficié d'assistance et de conseils.

Quand on leur a demandé d'évaluer dans quelle mesure ils avaient été satisfaits de l'aide offerte par leur établissement d'enseignement supérieur d'origine avant leur départ pour l'étranger, les étudiants ERASMUS ont jugé sur une échelle allant de 1 = "entièrement satisfait(e)" à 5 = "pas du tout" l'assistance concernant

- les informations sur le Programme ERASMUS et sur les problèmes de reconnaissance des périodes d'études 3,0;
- la formation linguistique 3,0;
- les problèmes universitaires 3,2;
- divers problèmes pratiques 3,3;
- divers aspects de la vie sociale et culturelle du pays d'accueil 3,4 et
- les problèmes personnels 3,4.

On peut conclure à partir de ces évaluations que les étudiants n'ont pas été satisfaits de l'aide et de l'encadrement offerts par leur établissement d'origine. D'après les jugements émis par les étudiants, il est nécessaire d'améliorer l'aide fournie dans bon nombre d'établissements d'enseignement supérieur d'origine.

Le degré de satisfaction témoigné à propos de l'aide et des conseils accordés par l'établissement d'enseignement supérieur d'origine a été étroitement lié (0,61 à 0,76) à l'importance de cette aide et de ces conseils. Il est clair que les étudiants ont su témoigner leur appréciation à l'établissement qui leur offrait beaucoup d'aide et de conseils. Etant donné cette étroite corrélation, il n'est pas étonnant de voir que la satisfaction témoignée par les étudiants à propos de l'aide accordée par l'établissement d'accueil varie de façon similaire pour les pays. L'aide offerte par les universités françaises et belges a été la plus appréciée (3,1 en moyenne pour chacun de ces deux pays), alors que l'aide apportée aux étudiants par les établissements italiens d'enseignement supérieur a suscité le plus de critiques.

Les réponses données par les étudiants et les étudiantes ont différé grandement sur ce point. Les étudiantes ont été moins satisfaites de pratiquement toutes les formes d'aide offertes par leur université d'origine. Comme la plupart des réponses données coïncidaient par ailleurs sur la quantité d'aide offerte, on peut en déduire que les jeunes filles s'attendaient à bénéficier d'une meilleure qualité d'aide de la part de leur institution d'origine que les jeunes gens.

3.3 Assistance et conseils au cours de la période d'études à l'étranger

Quarante-huit pour cent des étudiants ERASMUS sont arrivés dans le pays d'accueil avant le début des cours - en moyenne 2,5 semaines avant. Trente-huit pour cent des étudiants sont arrivés dans le pays d'accueil au moment où les cours débutaient et 14 pour cent après le début des cours - en moyenne 8,5 semaines plus tard. La date d'arrivée dans le pays d'accueil a dépendu dans la plupart des cas de la durée du séjour à l'étranger. Vingt-huit pour cent des étudiants qui ont passé au maximum trois mois dans le pays d'accueil étaient arrivés avant le début des cours. Les pourcentages respectifs s'élèvent à 42 pour cent pour les étudiants qui ont séjourné 4 à 6 mois et 63 pour cent pour les étudiants qui ont effectué un séjour à l'étranger dont la durée a dépassé un semestre.

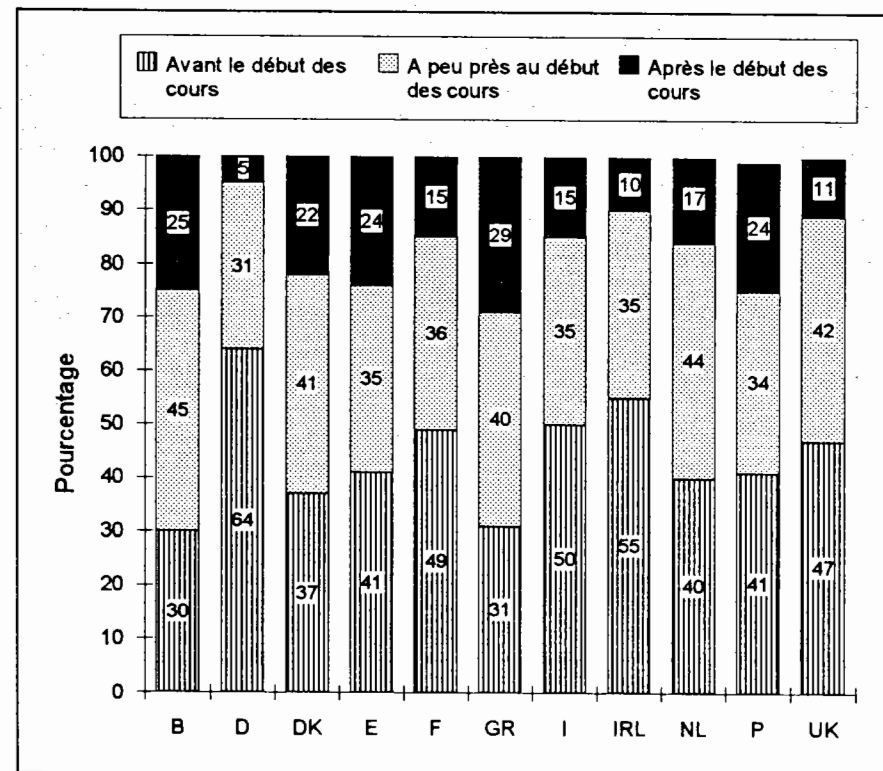
La meilleure adéquation entre le début du séjour à l'étranger et le calendrier universitaire des pays hôtes a été mentionnée par les étudiants du Royaume-Uni dont seuls 6 pour cent sont arrivés après le début de la période de cours. Les quelques étudiantes luxembourgeoises qui ont participé à l'enquête sont arrivées tard, tout comme une proportion importante des étudiants portugais (38 %), des italiens (29 %) et des espagnols (21 %).

Comme le montre le Diagramme 3.2, 29 pour cent des étudiants ERASMUS qui se sont rendus en Grèce y sont arrivés après le début de la période de cours. Des chiffres similaires ont été enregistrés pour les étudiants qui ont effectué leur séjour à l'étranger en Belgique (25 %), en Espagne (24 %) et au Portugal (24 %).

Dans certains cas, les problèmes universitaires et administratifs ont été résolus avant l'arrivée des étudiants dans le pays d'accueil :

- les mesures nécessaires pour assurer la reconnaissance académique au retour des étudiants (52 %),
- les programmes de cours à suivre dans l'établissement d'accueil (43 %) et
- les modalités d'examen pendant et après la période d'études à l'étranger (38 %).

Diagramme 3.2
Moment d'arrivée des étudiants dans l'établissement d'accueil
(en pourcentages, plusieurs réponses possibles)



Question 6.4 : Quand êtes-vous arrivé(e) dans le pays d'accueil, par rapport au début des cours ?

Si l'on excepte les programmes de cours qui devaient être suivis dans les établissements d'accueil, d'autres questions devaient plus que probablement être réglées d'avance et ce plus la période d'études à l'étranger était longue. Si on analyse les réponses fournies par les étudiants selon les différents pays d'accueil, les étudiants qui ont effectué leur période d'études en Irlande, en Belgique et au Portugal ont été moins nombreux à mentionner que les questions touchant aux études et à la reconnaissance étaient résolues d'avance, c'est-à-dire au moment de l'arrivée dans le pays d'accueil que les étudiants qui avaient séjourné dans d'autres pays.

Les étudiants en mathématiques (62 %) et en médecine (60 %) ont été les plus nombreux à dire qu'ils étaient sûrs des mesures prises pour l'organisation de leur programme d'études dans l'établissement d'accueil au moment de leur arrivée. Cette remarque s'appliquait dans une moindre mesure aux étudiants des sciences de la communication (27 %), en droit (32 %), en sciences agricoles et en langues (33 % chacun). Les étudiants en sciences de l'éducation et en formation des enseignants ainsi qu'en sciences agricoles se sont montrés moins sûrs des accords existants au moment de leur arrivée dans le pays d'accueil, alors que les étudiants en gestion et en ingénierie se sont montrés les plus confiants.

Ces résultats montrent globalement que toutes les mesures visant à préparer la période d'études à l'étranger - et le retour après cette période d'études - mesures émanant de l'établissement d'origine qui visent à préparer la période d'études à l'étranger et le retour dans l'établissement - sont certainement importantes pour assurer la satisfaction des étudiants à propos de leur séjour d'études à l'étranger. Mais c'est l'établissement d'accueil qui porte la responsabilité de l'encadrement universitaire et administratif au cours de la période d'études dans l'autre pays. On a demandé aux étudiants de préciser dans quelle mesure l'établissement d'accueil leur avait offert de l'aide et des conseils pendant leur séjour à l'étranger - ainsi que sur quelques points l'établissement d'origine - et leur indice de satisfaction à propos de cette aide, de cette assistance et de ces conseils.

Très peu d'étudiants ERASMUS ont dans l'ensemble fait part d'une assistance et de conseils "minimums" offerts par l'établissement d'accueil. Comme le montre le Tableau 3.3, des manques ont surtout été ressentis au niveau de l'assistance offerte pour résoudre les problèmes budgétaires des étudiants (65 %). Les étudiants ont aussi estimé qu'ils auraient pu avoir davantage d'informations sur le Programme ERASMUS et sur les questions touchant à la reconnaissance (42 %) ainsi qu'à propos d'autres problèmes pratiques comme l'assurance à obtenir et les démarches administratives à accomplir (40 %).

Si l'on excepte les informations sur le Programme ERASMUS et les problèmes financiers, les établissements d'accueil respectifs ont offert davantage d'aide que les établissements d'origine. L'importance de l'aide dispensée aux étudiants de l'année 1990/91 a été similaire à celle offerte aux étudiants ERASMUS de 1988/89.

Tableau 3.3
Proportion d'étudiants qui n'ont pas bénéficié d'assistance / d'encadrement / de conseils fournis par l'établissement d'accueil, par pays d'accueil (en pourcentages)

	Pays d'accueil											Total
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	NL	P	UK	
Informations sur le Programme ERASMUS	29	43	30	42	48	40	46	35	28	55	42	42
Inscription à l'université d'accueil etc.	14	20	15	22	17	24	26	7	13	25	9	16
Conditions de séjour (logement)	10	20	16	41	24	15	24	18	12	17	13	20
Problèmes de financement	75	59	62	72	70	60	75	63	61	64	60	65
Autres problèmes pratiques (par ex. assurances)	40	32	30	58	47	34	42	38	34	38	34	40
Problèmes universitaires	11	18	8	16	16	15	23	10	12	15	12	15
Problèmes éventuels lors du stage	51	41	55	43	37	28	52	38	39	31	36	40
Orientation dans l'université d'accueil	24	22	13	27	22	28	36	8	8	15	14	20
Formation linguistique	30	21	26	28	32	33	25	31	38	38	27	28
Informations sur le pays d'accueil en général	28	26	15	34	36	34	39	18	17	27	24	29
Relations avec la population locale	32	29	16	28	35	26	38	19	14	24	23	28
Problèmes personnels	40	47	24	48	54	36	55	29	37	33	34	44
Contacts sociaux avec les ressortissants du pays d'accueil	21	25	18	27	29	21	33	11	14	14	24	25
Activités culturelles, sportives, loisirs	19	21	18	28	23	23	41	6	16	20	9	20

Question 6.2: Dans quelle mesure avez-vous bénéficié d'assistance / d'un encadrement et / ou de conseils à propos de votre période d'études ERASMUS à l'étranger avant cette période et de votre institution d'accueil ? Et dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) de l'aide accordée ?

L'importance de l'assistance, de l'encadrement et de l'aide fournis a varié largement selon le pays d'accueil en question. Si l'on établit des moyennes couvrant les 14 points de cette question, on constate que les étudiants qui se sont rendus en Irlande, au Danemark, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni ont le plus rarement manqué d'aide de la part de leur établissement d'accueil. Par contre, les étudiants qui ont effectué un séjour d'études en Italie, en Espagne et en France ont souvent fait part de manques au niveau de l'aide et des conseils offerts. Les résultats de l'année 1990/91 sont pratiquement identiques à ceux obtenus pour les étudiants ERASMUS de l'année 1988/89. Remarquons toutefois une exception au Portugal, dans la mesure où les établissements d'enseignement supérieur portugais ont augmenté leur offre d'aide aux étudiants, pendant l'année 1990/91.

Les étudiants se sont clairement montrés plus satisfaits par l'aide offerte par les établissements d'enseignement supérieur d'accueil (indice de satisfaction de 2,8 en 1990/91 pour tous les points couverts selon une échelle allant de 1 = "entièrement satisfait(e)" à 5 = "pas du tout") que par leur établissement d'enseignement supérieur d'origine (3,3 en 1990/91). Les moyennes des évaluations de l'aide fournie par les établissements d'enseignement supérieur hôte sont néanmoins si proches du centre de l'échelle à cinq points qu'il est manifeste que les étudiants souhaitent des améliorations.

Au niveau des problèmes individuels, l'aide et l'assistance fournies par les établissements d'accueil ont été jugées de la manière la plus favorable pour résoudre les problèmes universitaires, de formation linguistique et d'autres problèmes touchant à la vie sociale et culturelle du pays d'accueil (2,6 points chacun). L'évaluation de l'assistance offerte a été moins enthousiaste au niveau des problèmes personnels (3,0), de l'information à propos du Programme ERASMUS et des problèmes de reconnaissance (3,2), ainsi que des problèmes de financement des études (3,5).

Les étudiants qui ont séjourné aux Pays-Bas, au Danemark et en Irlande se sont montrés les plus satisfaits, alors que ceux qui sont allés en Italie, en Espagne, en France et en Grèce ont été les moins contents. Dans l'ensemble, les taux de satisfaction moyens n'ont pas différé de façon très importante selon les établissements hôtes.

Remarquons en général que les jugements émis sur l'importance de l'assistance sont directement liés à la satisfaction des étudiants : plus l'assistance offerte était considérable, plus elle avait de chances d'être jugée favorablement par les étudiants. Ceci montre qu'il existe une demande correspondante d'assistance, d'encadrement et de conseils émanant des étudiants et que toute aide offerte a été généralement appréciée.

3.4 Calendrier et organisation de l'assistance à l'étranger

Afin d'être en mesure d'analyser plus en détail les moyens d'aide, d'encadrement et les conseils offerts par les établissements d'enseignement supérieur du pays d'accueil, on a demandé aux étudiants de préciser comment et quand cette aide était organisée. Au niveau de l'organisation pratique de cette offre, l'enquête montre que

- 74 pour cent des étudiants avaient reçu des documents écrits,
- 69 pour cent avaient été invités à participer à des réunions d'information,
- 66 pour cent avaient suivis des cours (y compris des cours de langues) dans l'établissement d'accueil,
- 63 pour cent avaient bénéficié de conseils individuels,
- 58 pour cent avaient participé à des activités sociales,
- 48 pour cent avaient bénéficié de possibilités de consultation régulière, organisées pour les étudiants ERASMUS et
- 2 pour cent ont mentionné d'autres méthodes utilisées pour les aider à faire face aux difficultés qu'ils avaient rencontrées.

Deux pour cent des étudiants environ ont mentionné qu'ils n'avaient reçu aucune aide de leur établissement d'accueil. Trois pour cent n'ont pas fourni de réponse à la question correspondante. Les étudiants ERASMUS ont pu, en moyenne, faire l'expérience de quatre formes d'aide différentes au cours de leur période d'études à l'étranger. Les établissements d'accueil danois ont offert la plus grande diversité d'aides (4,7), d'encadrements et de conseils, ainsi que les irlandais (4,6), puisque le pourcentage d'étudiants ayant bénéficié d'aide à plusieurs niveaux y était plus élevé que la moyenne. Quatre-vingt pour cent des étudiants environ qui ont effectué une période d'études au Danemark ou en Irlande ont reçu des documents d'information, ont participé à des réunions - ou ont bénéficié de conseils individuels. Les étudiants qui se sont rendus en Belgique (67 %) et en Irlande (65 %) ont été les plus nombreux à mentionner qu'ils avaient eu fréquemment l'occasion de bénéficier d'un service régulier de consultation destiné aux étudiants ERASMUS. Les étudiants qui ont effectué leur période d'études à l'étranger en Irlande (76 %), au Danemark (71 %), aux Pays-Bas et au Portugal (68 % chacun) ont mentionné plus souvent que les autres que leur établissement d'accueil organisait des activités culturelles. Les étudiants qui ont effectué un séjour d'études en Italie, en Espagne et au Portugal ont estimé avoir bénéficié de peu d'aide et ce dans pratiquement tous les domaines.

On demandait ensuite aux étudiants de dire à quel moment l'assistance, l'aide et les conseils avaient été offerts par l'établissement d'accueil par rapport au

début des cours. Le calendrier présenté aux étudiants était divisé en trois rubriques : la période qui précédait le début des cours, la première quinzaine de cours et la période qui suivait la seconde semaine de cours. Le Tableau 3.4 illustre le calendrier de l'aide individuelle offerte aux étudiants.

Tableau 3.4
Méthodes et calendrier de l'aide offerte par l'établissement d'accueil
(en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Calendrier de l'aide / de l'assistance / des conseils				
	Avant le début de la période de cours	Pendant les deux premières semaines de cours	Après les deux premières semaines de cours	Aucune offre	Non mentionné
Documents d'information	38	36	7	18	8
Réunions d'information	31	37	7	23	9
Cours	21	35	17	21	14
Conseils individuels	23	36	16	27	10
Possibilités de consultation	19	26	19	39	13
Activités sociales	15	30	25	28	14
Autres	1	1	1	1	97
Non mentionné	38	25	51	36	
Total	186	226	143	193	

Question 6.5 : Quand et comment l'institution d'accueil a-t-elle fourni aide / orientation / conseils ?

On peut distinguer d'après les réponses données par les étudiants trois moments pendant lesquels l'aide a été offerte dans le pays d'accueil :

- l'aide a été offerte au cours d'une période initiale (avant et pendant les deux premières semaines de cours) selon 47 pour cent des étudiants ERASMUS;
- l'aide a été offerte sans discontinuer (pendant et après la période initiale) selon 47 pour cent des étudiants également;
- seuls 4 pour cent des étudiants ERASMUS ont bénéficié d'une aide uniquement après la période initiale.

Ce calendrier de l'aide, de l'assistance et des conseils a varié légèrement selon les pays d'accueil en question. Les étudiants qui ont effectué leur séjour à l'étranger

en Grèce (57 %), en Irlande (53 %) et en Belgique (52 %) ont mentionné le plus fréquemment que l'aide avait été offerte sans discontinuer, alors que les étudiants qui sont allés au Portugal (34 %), au Danemark (40 %) et en Italie (40 %) ont été les moins nombreux à souligner ce point. Parallèlement, les étudiants reçus au Portugal et au Danemark ont le plus souvent bénéficié de l'aide et des conseils de l'établissement d'accueil uniquement au cours de la phase initiale de leurs études à l'étranger.

Si l'on analyse les réponses fournies selon les domaines d'études on remarque qu'un nombre relativement limité d'étudiants en sciences de la communication et de l'information (32 %), en géographie et en géologie (33 %) et en sciences agricoles (35 %) ont parlé d'une aide continue. Par contre, les étudiants en droit (53 %) ont le plus souvent mentionné qu'ils avaient bénéficié d'aide, d'assistance et de conseils à la fois pendant et après la phase initiale.

On demandait enfin aux étudiants de préciser dans quelle mesure l'aide avait été offerte par le personnel universitaire, administratif ou par les étudiants de leur établissement d'origine et d'accueil (selon une échelle allant de 1 = "beaucoup d'aide" à 5 = "aucune aide offerte"). Soixante-deux pour cent des étudiants ont mentionné qu'ils avaient été considérablement aidés par le personnel enseignant, 55 pour cent par les étudiants et 45 pour cent par le personnel administratif de l'établissement d'accueil. Les étudiants qui ont effectué leur période d'étude au Danemark et en Irlande ont le plus souvent mentionné l'aide offerte par les enseignants et les étudiants. Les étudiants qui sont allés en Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni ont aussi souligné ce point plus souvent que la moyenne. Par contre, les étudiants qui avaient effectué un séjour d'études en Espagne, en Italie, en Grèce et en France ont mentionné avoir reçu le moins d'aide de la part du personnel universitaire, administratif et des étudiants du pays d'accueil.

Les étudiants en sciences naturelles ont été les plus nombreux à mentionner l'aide du personnel et des étudiants de leur établissement d'accueil, alors que par contre les étudiants en langues et en sciences humaines ont moins bénéficié de ces formes d'aides. Plus la période d'études à l'étranger a été longue - moins - selon les avis exprimés par les étudiants - le degré d'aide offert par le personnel universitaire a été important.

On ne s'étonnera pas du fait que l'aide accordée par le personnel de l'établissement d'origine au cours de la période d'études à l'étranger soit bien moins importante que celle apportée par le personnel et les étudiants de l'établissement d'accueil. Seuls 20 pour cent des étudiants ont mentionné une aide substantielle offerte par le personnel enseignant, 16 pour cent par d'autres étudiants et enfin 11 pour cent par le personnel administratif de l'établissement

d'origine. Remarquons que, dans l'ensemble, les étudiants des pays méditerranéens ont bénéficié plus fréquemment de beaucoup d'aide et de conseils du personnel et des étudiants de leur établissement d'origine que les étudiants des pays du Nord de la CE.

Les étudiants en médecine, en géographie et en géologie ainsi qu'en mathématiques (18 %) ont fait part du plus grand degré d'aide offert par le personnel et les étudiants de leur université d'origine. Par contre, les étudiants en sciences de l'éducation et en formation des enseignants, en sciences de la communication et de l'information ainsi que les étudiants de domaines d'études moins grands répertoriés sous "autres domaines d'études" ont mentionné le moins d'aide, d'assistance et de conseils offerts par le personnel de leur établissement d'enseignement supérieur d'origine.

On a demandé ensuite aux étudiants s'ils avaient eu des contacts avec le personnel enseignant de leur établissement d'enseignement supérieur d'origine au cours de la période d'études à l'étranger :

- 47 pour cent des étudiants ont mentionné avoir eu des contacts directs avec ce personnel enseignant (33 % au cours d'une visite unique effectuée par le personnel enseignant; 12 % ont mentionné plusieurs visites; 2 % ont rapporté que le(s) membre(s) du personnel enseignant de l'établissement d'origine étai(en)t présent(s) dans l'établissement hôte pendant toute la durée du séjour,
- 45 pour cent ont été directement en contact, par téléphone ou par courrier,
- 6 pour cent ont mentionné avoir eu d'autres formes de contact, surtout au cours de brèves visites effectuées dans leur université et
- 24 pour cent ont affirmé n'avoir eu aucun contact avec les enseignants de leur établissement d'origine.

Plus la période d'études à l'étranger a été longue, plus les étudiants ERASMUS ont mentionné avoir eu des contacts directs avec le personnel enseignant de leur institution d'origine. Le Tableau 3.5 montre que 33 pour cent des étudiants qui ont effectué un séjour de trois mois au maximum et 37 pour cent des étudiants qui ont effectué un séjour de 4 à 6 mois à l'étranger ont eu un contact direct avec le personnel enseignant. Pour des périodes allant de 7 à 12 mois ce pourcentage s'est élevé à 58 pour cent et est passé à 76 pour cent pour les étudiants qui sont restés à l'étranger pendant plus d'une année. Les réponses données selon les pays d'origine des établissements d'enseignement supérieur ne correspondent pas à celles données sur le degré d'aide offert. Un très grand nombre d'étudiants du Luxembourg, du Royaume-Uni et d'Irlande ont mentionné des visites des enseignants de leur établissement d'origine au cours de la période d'études à l'étranger.

Tableau 3.5
Contacts avec le personnel enseignant de l'établissement d'origine au cours de la période d'études à l'étranger (en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Durée du séjour à l'étranger				Total
	3 mois ou moins	de 4 à 6 mois	de 7 à 12 mois	13 mois ou plus	
Un (ou plusieurs) enseignant(s) étai(en)t présent(s) pendant toute la durée du séjour	3	1	1	1	2
Des enseignants ont effectué plusieurs visites à leurs étudiants	5	6	19	36	12
Un (ou plusieurs) enseignant(s) a (ont) effectué une visite aux étudiants	25	30	38	41	33
Des contacts indirects ont eu lieu (par téléphone, courrier, etc.)	39	46	47	38	45
D'autres moyens de contacts ont été organisés	4	6	7	2	6
Les étudiants n'ont eu aucun contact avec leurs enseignants	35	28	17	14	25
Sans réponse	2	1	1	1	1
Total	112	120	130	133	123
(n)	(661)	(1195)	(1255)	(135)	(3246)

Question 6.7 : Avez-vous eu des contacts avec le personnel enseignant de votre établissement d'origine au cours de votre période d'études à l'étranger ? Dans l'affirmative, dans quelle mesure ce contact a-t-il été utile ?

On a aussi demandé aux étudiants qui ont eu des contacts avec le personnel de leur université d'origine au cours de leur séjour à l'étranger de dire dans quelle mesure ces contacts avaient été utiles. Les étudiants ont répondu que ces contacts avaient été les plus utiles pour résoudre les problèmes universitaires, notamment les questions de reconnaissance (42 %) et de contenu des cours (33 %). Le Tableau 3.6 montre que l'utilité de ces contacts a fortement varié selon le pays de l'établissement d'origine.

Tableau 3.6
Contacts avec le personnel enseignant, selon le pays de l'établissement d'origine
 (en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine											Total	
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	L	NL	P		UK
Choix des cours dans l'établissement d'accueil	33	12	22	22	23	16	27	30	0	9	24	11	20
Problèmes de contenu des cours	24	27	29	46	39	51	25	37	0	32	14	35	33
Problèmes de reconnaissance des résultats académiques	46	44	53	45	36	33	52	65	100	29	45	38	42
Problèmes administratifs	29	27	9	22	27	23	17	15	50	20	24	29	25
Problèmes d'organisation de stages	12	11	9	10	23	16	4	4	50	22	16	14	14
Problèmes financiers	12	33	12	22	24	16	10	23	0	16	16	25	22
Problèmes personnels	14	21	24	33	11	47	25	30	0	28	42	33	24
Autres contacts	20	11	12	8	12	7	12	23	0	13	9	14	13
Total	190	186	171	207	196	209	172	225	200	169	189	199	192
(n)	(164)	(317)	(58)	(223)	(506)	(43)	(223)	(71)	(2)	(116)	(76)	(436)	(2235)

Question 6.7: Avez-vous eu des contacts avec le personnel enseignant de votre établissement d'origine durant votre période d'études à l'étranger? Si oui, veuillez indiquer dans quels domaines ces contacts ont été les plus utiles.

3.5 Satisfaction globale des étudiants à propos de l'assistance et des conseils offerts

Quand on leur a demandé dans quelle mesure ils avaient été satisfaits de l'aide, de l'assistance et / ou des conseils offerts avant, pendant et après leur période d'études à l'étranger, les étudiants ERASMUS ont évalué l'aide offerte selon une échelle allant de 1 = "très satisfait(e)" à 5 = "pas satisfait(e) du tout" sous les aspects suivants :

- aide par l'établissement d'origine avant la période d'études à l'étranger 3,0;
- aide par l'établissement d'origine au cours de la période d'études à l'étranger 3,4;
- aide par l'établissement d'origine après la période d'études à l'étranger 3,0;
- aide par l'établissement d'accueil 2,4.

L'évaluation de l'aide offerte par l'institution d'accueil a été manifestement plus favorable que celle de l'aide offerte par l'université d'origine. Il est clair que beaucoup d'étudiants ERASMUS n'ont pas été satisfaits de l'assistance et de l'aide fournies par l'établissement d'enseignement supérieur d'origine avant, pendant et après la période d'études à l'étranger.

Les étudiants portugais et belges (2,9) ont exprimé la plus grande satisfaction quant à l'aide offerte par leur établissement d'origine, alors que les étudiantes luxembourgeoises (4,2) et les étudiants italiens (3,4) étaient les moins satisfaits. Au niveau de l'assistance offerte par les établissements d'accueil, les étudiants qui se sont rendus dans les établissements irlandais, néerlandais, danois et britanniques (2,1) ont émis le jugement le plus favorable à propos de l'aide offerte. Par contre, les étudiants qui se sont rendus en Italie, en Espagne et en France ont été les plus mécontents car les établissements d'accueil leur ont offert le moins d'aide dans ces pays.

Vivre et étudier dans le pays d'accueil

4.1 Etudes et autres activités des étudiants dans le pays d'accueil

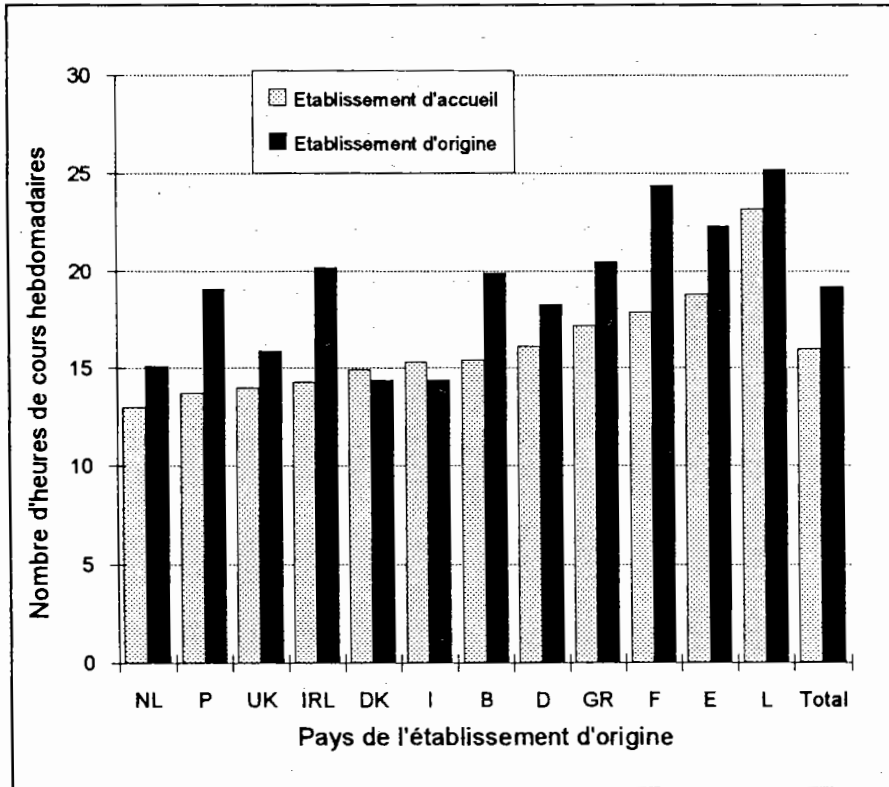
Les étudiants ERASMUS ont suivi une moyenne hebdomadaire de 16 heures de cours (y compris les travaux de laboratoires, etc.) dans les établissements d'accueil. Le nombre d'heures de cours hebdomadaires suivi a compté en moyenne 3,2 heures de moins (17%) que celui suivi dans l'établissement d'enseignement supérieur d'origine (19,2 heures). Le Diagramme 4.1 montre que seuls les étudiants italiens et danois ont suivi davantage d'heures de cours à l'étranger que chez eux - probablement dans la mesure où ces étudiants avaient les programmes de cours les moins chargés dans leur établissement d'origine (14,4 heures dans les deux cas). Par contre, les étudiants irlandais (5,9 heures), français (5,5 heures) et portugais (5,4 heures) ont le plus réduit leur nombre d'heures de cours à l'étranger.

On demandait aussi aux étudiants d'évaluer combien d'heures par semaine ils avaient consacré à leurs travaux et études, y compris les travaux pratiques, les cours de langues étrangères, les études personnelles, la préparation d'une thèse, les études sur le terrain etc. Le Tableau 4.1 montre que les étudiants ont consacré 38 heures par semaine à leurs études et travaux au cours des semaines de cours régulières passées dans leur établissement d'accueil.

Dans l'ensemble, 15 heures par semaines ont été consacrées au cours. Les étudiants ont consacré neuf heures à leurs travaux personnels et environ quatre heures respectivement aux travaux pratiques et à la préparation de thèses. L'apprentissage d'une langue étrangère n'a exigé en moyenne que trois heures de l'emploi du temps hebdomadaire. L'organisation des études dans le pays visité a influencé l'emploi du temps des étudiants-visiteurs. Ainsi, les étudiants qui se sont rendus en France ont surtout suivi des cours (16,1 heures par semaine), ce qui reflète le

temps que les étudiants français consacrent à l'assistance aux cours. Les étudiants qui se sont rendus au Portugal (9,2 heures) et en Grèce (10,2 heures) ont consacré le moins de temps à suivre des cours.

Diagramme 4.1
Nombre d'heures de cours hebdomadaires dans l'établissement d'origine et dans l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil (moyenne)



La répartition des horaires a varié au cours des études selon la discipline en question et ce notamment au niveau du temps consacré aux travaux pratiques, de laboratoire etc. Les étudiants en droit n'ont consacré qu'une heure par semaine à ce type de travaux, alors que les étudiants en sciences agricoles et en médecine y ont consacré 14 heures et les étudiants en sciences naturelles 20, comme l'atteste

le Tableau 4.1. Le nombre moyen d'heures consacrées chaque semaine aux études a été le plus élevé dans les disciplines qui exigeaient que l'étudiant consacre beaucoup de temps aux travaux de laboratoire.

De nombreux étudiants ont profité de la possibilité d'étudier dans une université d'un autre Etat membre de la CE pour participer à des cours qui complétaient ceux offerts dans leur établissement d'origine. Le Tableau 4.2 montre que deux tiers des étudiants ERASMUS ont suivi des cours qui ne figuraient pas au programme de leur établissement d'origine. La moitié des étudiants environ ont fait l'expérience de nouvelles méthodes didactiques et un tiers des étudiants ont eu l'occasion de travailler dans des laboratoires ou d'autres installations non disponibles - ou des équipements de pointe - dans leur université d'origine. De plus, près de la moitié des étudiants ont suivi des cours à option visant à enrichir leurs connaissances académiques et culturelles, alors que ces cours n'étaient pas obligatoirement liés à leur domaine de spécialisation. 49 pour cent des étudiants ont suivi des cours de la langue du pays d'accueil et 24 pour cent ont choisi d'apprendre d'autres langues. Un cinquième des étudiants environ ont rapporté qu'ils avaient ainsi entrepris de développer un nouveau domaine de spécialisation et 5 pour cent ont carrément changé de domaine de spécialisation. Ces résultats sont dans l'ensemble similaires à ceux enregistrés pour les étudiants ERASMUS de l'année 1988/89.

Soixante-deux pour cent des étudiants ont mentionné qu'ils avaient suivi tous les cours avec des étudiants de l'établissement d'accueil, 25 pour cent ont suivi quelques cours avec les étudiants du pays d'accueil et 13 pour cent ont affirmé que tous les cours qu'ils avaient suivis à l'étranger étaient spécifiquement destinés aux étudiants étrangers. Quand on examine les réponses à cette question sous l'angle des pays d'accueil, on remarque que le plus grand pourcentage d'étudiants qui n'ont pas suivi de cours avec les étudiants du pays d'accueil est constitué par les effectifs d'étudiants qui sont allés en Grèce (32 %), au Danemark (29 %) et au Portugal (25 %). L'organisation de cours spécifiquement destinés aux étudiants ERASMUS a certainement été liée aux compétences linguistiques des étudiants étrangers. Notons aussi dans le Diagramme 4.2 que les étudiants inscrits en sciences et en ingénierie ont suivi une proportion beaucoup plus importante de cours spécialement destinés aux étudiants étrangers que les étudiants en sciences humaines et sociales. La durée de la période d'études à l'étranger a semblé aussi jouer un rôle à ce niveau de l'analyse. En effet, 29 pour cent des étudiants qui sont allés à l'étranger pour des périodes ne dépassant pas 3 mois n'ont pas suivi de cours avec les étudiants du pays d'accueil, alors que le pourcentage correspondant n'a pas dépassé 5 pour cent pour les séjours allant de 7 à 12 mois.

Tableau 4.1
Nombre d'heures hebdomadaires consacrées aux études, selon le domaine d'études (moyennes)

	Domaine d'études principal pendant la période d'études à l'étranger												Total				
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Dro	Mat	Méd		Nat	Soc	Com	Autres
Cours et activités y afférentes	8.6	10.6	12.3	19.0	12.8	12.2	10.3	12.4	16.3	16.2	14.8	8.7	8.9	12.9	13.4	12.4	14.7
Projets pratiques, travaux en laboratoire, etc.	13.4	6.4	11.9	2.0	1.2	9.3	4.3	1.8	9	1.0	6.3	14.0	20.0	1.7	4.3	7.6	4.5
Etudes personnelles	5.2	10.2	12.9	7.5	9.2	6.9	7.8	11.3	9.4	9.8	7.6	9.6	7.2	9.6	8.2	7.1	8.6
Préparation d'une thèse	3.8	5.6	2.5	3.1	3.5	6.1	7.1	5.7	3.0	2.2	6.2	2.6	3.4	4.1	2.8	2.8	3.7
Etudes sur le terrain, excursions liées aux études, travaux d'observation	2.7	5.3	5.0	1.3	3.6	1.0	4.6	2.7	2.1	1.4	9	2.6	1.4	1.7	1.2	2.1	1.9
Cours de langue	1.9	2.5	1.6	2.9	3.1	2.0	3.1	3.2	3.9	2.6	2.0	2.0	1.5	3.9	2.5	4.2	2.9
Autres activités liées aux études	5.7	1.2	1.4	8	1.7	2.1	5	1.0	5	9	1.0	4.9	1.0	1.3	3.1	1	1.2
Total	41.4	41.8	47.5	36.6	35.2	39.5	37.8	38.2	35.9	34.1	38.7	44.4	43.5	35.1	35.4	36.3	37.6

Agr = Sciences agricoles
 Arc = Architecture, urbanisme et planification régionale
 Art = Beaux-arts et design
 Ges = Etudes de gestion et de management
 Edu = Sciences de l'éducation, formation des enseignants
 Ing = Ingénierie, technologie
 Géo = Géographie, géologie
 Hum = Sciences humaines
 Lan = Etudes de langues, philologie
 Dro = Droit
 Mat = Mathématiques, informatique
 Méd = Sciences médicales
 Nat = Sciences naturelles
 Soc = Sciences sociales
 Com = Sciences de la communication et de l'information

Question 6.9 : Combien d'heures avez-vous consacrées en moyenne par semaine aux différents types d'études suivants? Veuillez donner une estimation uniquement pour la période d'études ERASMUS (câd périodes de stages et vacances exclus)

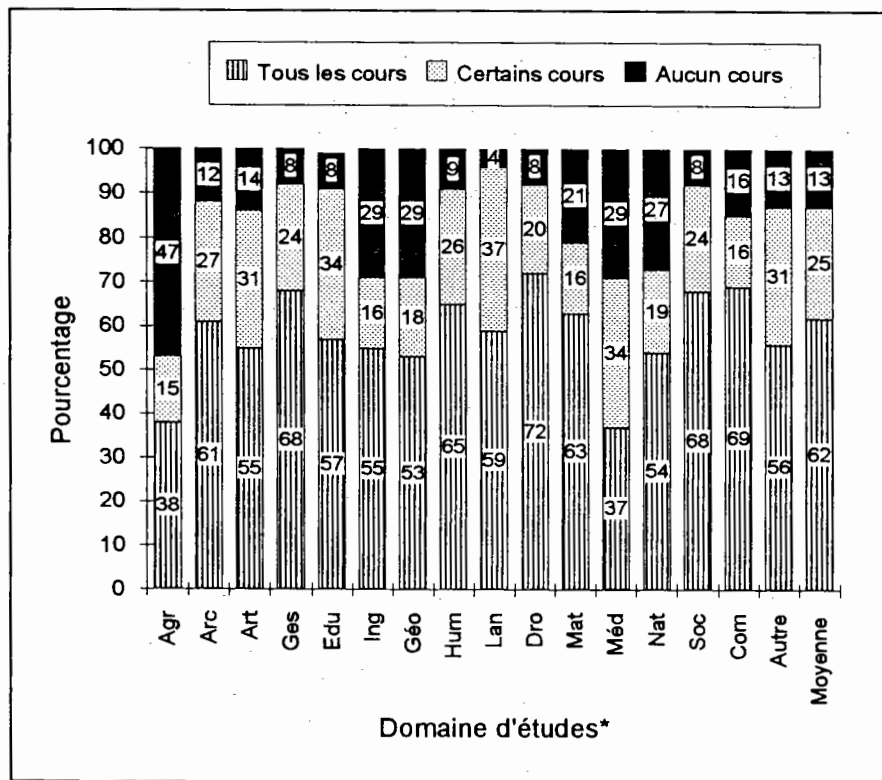
Tableau 4.2
Activités consacrées à l'amélioration des connaissances universitaires au cours de la période d'études à l'étranger, par pays d'accueil (en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Pays d'accueil											Total
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	NL	P	UK	
Assister à des cours existants dans l'établissement d'origine	63	68	61	56	65	52	73	79	67	52	64	65
Assister à des cours enseignés selon des méthodes non appliquées dans l'établiss. d'origine	41	41	49	33	40	32	34	51	54	52	56	45
Travailler dans des laboratoires ou utiliser d'autres équipements	31	27	39	15	25	25	17	35	42	25	49	32
Cours pour élargir les connaissances universitaires et culturelles	48	47	49	41	45	30	43	59	42	27	43	44
Entreprendre de se spécialiser dans un autre domaine d'études	27	20	21	17	23	15	24	19	28	16	19	21
Abandonner une spécialisation choisie antérieurement	6	5	8	5	6	2	6	5	6	5	5	5
Suivre des cours de la langue du pays d'accueil	43	61	56	50	49	42	54	52	35	59	44	49
Suivre d'autres cours de langues	31	38	22	21	27	5	8	23	15	7	20	24
Non mentionné	6	3	6	8	6	13	6	1	4	7	5	5
Total	294	309	310	247	286	217	265	326	293	250	306	291
(n)	(143)	(502)	(72)	(363)	(680)	(40)	(235)	(113)	(142)	(44)	(929)	(3263)

Question 6.11: Durant votre période d'études ERASMUS à l'étranger, avez-vous :

Diagramme 4.2

Cours suivis dans l'établissement d'accueil avec les étudiants du pays d'accueil, par domaine d'études (en pourcentages)



Question 6.12 : Avez-vous suivi des cours dans l'établissement d'accueil avec les étudiants du pays d'accueil ?

*Explication cf. Tableau 4.1

Le pourcentage de cours suivis par les étudiants accueillis qui constituaient une partie intégrante du curriculum de l'établissement d'accueil est fortement lié (0,5) au nombre de cours suivis avec les étudiants du pays d'accueil. Soixante-dix-sept pour cent des étudiants qui ont suivi tous les cours avec les étudiants du pays d'accueil ont affirmé que les cours suivis faisaient partie intégrante du curriculum de l'établissement d'accueil. Le pourcentage n'était que de 35 pour cent pour les étudiants qui n'ont suivi que quelques cours avec les étudiants du pays d'accueil et de 24 pour cent quand seuls certains cours spécifiquement destinés aux étudiants étrangers figuraient au programme des étudiants-visiteurs.

Tableau 4.3

Langue d'enseignement au cours de la période d'études à l'étranger, par pays d'accueil (en pourcentages)

	Pays d'accueil											Total
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	NL	P	UK	
Du pays d'accueil	34	61	12	62	69	23	70	75	12	66	82	65
Du pays d'origine*	16	1	18	0	2	0	5	5	28	2	1	4
Du pays d'accueil + du pays d'origine	4	7	6	5	8	9	8	6	6	9	3	6
Du pays d'origine + une autre langue	4	0	0	0	1	9	1	1	6	0	0	1
Du pays d'accueil + une autre langue	17	23	27	23	15	17	10	12	20	16	10	16
Du pays d'accueil + d'origine + une autre	6	8	3	6	4	3	2	1	3	2	3	4
Autre	19	1	34	3	0	40	3	0	25	5	0	4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
(n)	(140)	(484)	(67)	(349)	(647)	(35)	(223)	(108)	(133)	(44)	(890)	(3120)

Question 6.14 : Quelle était la langue d'enseignement dans votre établissement d'accueil ? Si vous avez assisté à des cours en plusieurs langues veuillez indiquer les pourcentages respectifs.

* "D'origine" a été codifié au cas où la langue du pays d'accueil et celle du pays d'origine étaient identiques.

Quatre-vingt-dix pour cent environ des étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 ont suivi - au moins en partie - des cours dans la langue du pays d'accueil, et 65 pour cent uniquement dans la langue du pays d'accueil (alors que ce pourcentage s'élevait à 70 % en 1988/89). Le Tableau 4.3 montre que les cours étaient enseignés dans plusieurs langues différentes, quand la langue du pays d'accueil ne servait pas de langue d'enseignement. Seuls 4 pour cent des étudiants ont suivi des cours enseignés uniquement dans la langue de leur pays d'origine et quatre pour cent uniquement dans une langue tierce (qui n'était ni celle du pays d'accueil, ni celle du pays d'origine). Les étudiants originaires du Luxembourg, de la Belgique, de l'Irlande et du Royaume-Uni ont le plus souvent suivi des cours à l'étranger qui étaient dispensés dans la (une des) langue(s) de leur pays d'origine. Ce résultat ne nous étonnera pas, dans la mesure où une grande partie des effectifs d'étudiants belges et luxembourgeois se sont rendus dans les pays

voisins qui pratiquent les mêmes langues, alors que les étudiants du Royaume-Uni et d'Irlande ont eu l'occasion de suivre des cours enseignés en anglais.

La langue du pays d'accueil a le moins souvent servi de langue d'enseignement (uniquement ou en partie) pour les étudiants qui se sont rendus en Grèce (51 %), aux Pays-Bas (41 %) et au Danemark (48 %). On note que dans ces pays l'anglais a le plus souvent servi de langue d'enseignement pour les étudiants ERASMUS. Le Portugal par contre a constitué une exception parmi les petits pays dont la langue n'est pas tellement pratiquée par les étudiants, dans la mesure où pratiquement tous les étudiants ERASMUS qui se sont rendus au Portugal ont suivi leurs cours en portugais.

Plus la période d'études dans le pays d'accueil a été longue, plus la langue courante du pays d'accueil a servi de langue d'enseignement. Quinze pour cent des étudiants qui sont partis à l'étranger pour une période de trois mois maximum n'ont pas suivi de cours dans la langue du pays d'accueil, alors que ces pourcentages s'élevaient à 11 pour cent des effectifs qui ont séjourné à l'étranger pendant 4 à 6 mois et à trois pour cent de ceux qui sont restés à l'étranger pendant 7 à 12 mois.

C'est l'anglais qui a servi le plus fréquemment comme vecteur d'enseignement pour les étudiants ERASMUS de l'année 1990/91. En effet, 41 pour cent des cours enseignés dans l'université d'accueil ont été dispensés en anglais. On note parmi les autres langues fréquemment utilisées le français (22 %), l'allemand (15 %), l'espagnol (10 %) et l'italien (7 %). Les langues des petits pays - le néerlandais, le danois, le grec et le portugais - ont été les langues globales d'enseignement dans 1 pour cent des programmes de cours environ.

Quand on leur a demandé quelles avaient été leurs expériences culturelles et sociales et leurs activités visant à mieux connaître le pays d'accueil, 72 pour cent des étudiants ont mentionné qu'ils écoutaient souvent les informations dans le pays d'accueil - ou lisaient les journaux - 64 pour cent se sont souvent entretenus avec les étudiants du pays d'accueil, 57 pour cent ont dit qu'ils avaient eu des discussions fréquentes et des entretiens avec des habitants du pays d'accueil et 55 pour cent qu'ils avaient eu des contacts fréquents avec les enseignants du pays d'accueil. Deux tiers des étudiants ERASMUS ont souvent visité des musées ou assisté à des concerts, des pièces de théâtre, sont allés au cinéma, etc. et 60 pour cent ont souvent partagé leurs loisirs avec des ressortissants du pays d'accueil. Cinquante-huit pour cent des étudiants ERASMUS ont beaucoup voyagé dans le pays d'accueil.

La fréquence des expériences et des activités visant à mieux connaître le pays d'accueil a varié très fortement selon la durée des séjours dans le pays d'accueil. Plus les étudiants ERASMUS sont restés longtemps dans le pays d'accueil, plus

ils ont été nombreux à écouter les informations ou à lire les journaux du pays d'accueil (les pourcentages enregistrés vont de 60 % de ceux qui sont restés dans le pays d'accueil pour une période de trois mois maximum à 82 % de ceux qui sont restés plus d'un an à l'étranger). Remarquons aussi pour conclure que les étudiants de l'établissement d'accueil sont devenus un groupe de référence plus important au fur et à mesure du séjour.

4.2 Caractéristiques des programmes d'études dans les universités d'accueil

Dans quelle mesure le climat d'enseignement et d'apprentissage rencontré par les étudiants ERASMUS dans l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil différait-il ou correspondait-il à celui qui prévalait dans leur établissement d'origine ? Dans quelle mesure observons-nous des caractéristiques propres aux systèmes d'enseignement supérieur nationaux de la Communauté européenne - ou existe-t-il un degré important d'homogénéité ? Pour être à même d'approfondir ces questions, on a demandé aux étudiants de comparer leur établissement d'enseignement supérieur d'origine et d'accueil en utilisant une échelle à 12 points allant de 1 = "fortement soulignée" à 5 = "pas soulignée du tout". Ces points se référaient à toute une série de dimensions cognitives, aux dimensions internationales de l'apprentissage, aux techniques d'enseignement, aux méthodes d'évaluation et enfin aux méthodes d'apprentissage.

Les étudiants ERASMUS ont dans l'ensemble mentionné l'existence de très grandes différences entre l'enseignement supérieur dans les établissements d'origine et d'accueil. Pour les 12 points examinés, les différences perçues par les étudiants se sont échelonnées entre 1,0 minimum et 2,0 maximum sur une échelle d'évaluation à cinq points. Ce résultat souligne la variété des systèmes d'enseignement supérieur dans la Communauté. Les différences les plus grandes entre l'établissement d'enseignement supérieur d'origine et d'accueil ont été perçues comme étant l'importance accordée au dialogue entre enseignants et étudiants en dehors des cours, les examens écrits (2,0 chacun), sur la présence régulière aux cours (1,9), le fait de considérer l'enseignant comme la source principale d'information (1,8), le travail personnel (1,7) et la liberté des étudiants de sélectionner des matières dans un domaine d'études donné (1,6).

Les caractéristiques de l'enseignement supérieur des différents Etats membres de la CE sont décrites telles qu'elles ont été perçues par les étudiants qui ont passé leur période d'études ERASMUS dans les pays en question. Nous dres-

serons un bilan en comparant les perceptions que les étudiants des pays en question ont de leur propre système.

L'enseignement supérieur des Pays-Bas a été considéré à la fois par les étudiants ERASMUS et par les étudiants du pays comme un système mettant l'accent sur l'utilisation de publications en langues étrangères, sur le travail personnel et les examens écrits. Les étudiants néerlandais ont en plus fait mention de l'importance accordée à la compréhension des théories dans leur système d'enseignement, alors que les étudiants accueillis ont considéré que l'on accordait une plus grande importance aux perspectives comparatives et à l'utilisation de tests d'évaluation. Selon les étudiants ERASMUS accueillis dans ce pays, on accordait une grande importance à la participation régulière aux cours aux Pays-Bas - mais ce point de vue n'est pas partagé par les étudiants néerlandais.

L'Allemagne a été considérée par les étudiants-visiteurs comme un pays dans lequel les étudiants bénéficient d'une grande liberté et de beaucoup d'indépendance. Les étudiants y jouissent d'une grande liberté pour sélectionner leurs cours et leurs domaines d'études et ils doivent travailler indépendamment. On accorde peu d'importance en Allemagne à la présence régulière au cours. La compréhension de théories, de concepts et de paradigmes y est hautement appréciée. L'évaluation semble surtout être effectuée à partir d'examens écrits et de travaux soumis. L'avis des étudiants allemands diffère légèrement de celui des étudiants accueillis, dans la mesure où ils ont pensé que l'évaluation de travaux jouait un rôle beaucoup moins important que les examens écrits dans leur système.

L'enseignement supérieur danois a été perçu par les étudiants ERASMUS accueillis dans ce pays de façon similaire à l'enseignement supérieur allemand. Les étudiants ont surtout remarqué la liberté des étudiants et leur indépendance, ainsi que la grande importance accordée aux théories. L'évaluation de travaux personnels semble aussi avoir un rôle à jouer. Selon les étudiants étrangers, les contrastes les plus marqués entre l'enseignement supérieur danois et allemand se sont situés au niveau du rôle plus important joué par la communication en dehors des cours entre les enseignants et les étudiants au Danemark, ainsi que l'accent mis sur l'utilisation de publications en langues étrangères. Les étudiants danois ont considéré quant à eux que l'on mettait moins l'accent sur les perspectives comparatives dans leur pays et que l'on accordait davantage d'importance aux examens écrits.

Parmi les traits principaux des établissements d'enseignement supérieur du Royaume-Uni les étudiants ont remarqué la grande place occupée par les travaux personnels et la communication en dehors des cours entre le personnel enseignant et les étudiants, le rôle important des examens écrits et de l'évaluation des travaux à soumettre, ainsi que la faible utilisation de publications en langues

étrangères. Les étudiants des autres pays étaient d'accord avec les étudiants britanniques sur ces points. Les établissements d'enseignement supérieur irlandais ont été perçus de la même manière par les étudiants étrangers d'ERASMUS que ceux du Royaume-Uni. En effet, les étudiants ont souligné l'importance accordée à la communication entre enseignants et étudiants ainsi que l'utilisation restreinte de publications en langues étrangères. Les étudiants irlandais ont quant à eux mis davantage l'accent sur l'importance de la participation régulière aux cours que les étudiants étrangers.

Les établissements d'enseignement supérieur de France accordent, selon les étudiants ERASMUS qui s'y sont rendus cette année-là, une grande importance à l'acquisition des connaissances, à la participation régulière aux cours, au fait que les enseignants constituent la source principale d'information, aux examens écrits et aux travaux soumis par les étudiants. La liberté de choix, l'autonomie des étudiants, ainsi que le dialogue en dehors des cours entre enseignants et étudiants ne semblent pas jouer un grand rôle. Contrairement aux étudiants des autres pays, les étudiants français n'ont pas trouvé que l'on accordait relativement peu d'importance au travail indépendant des étudiants dans leur pays.

Les étudiants qui ont effectué un séjour d'études en Belgique ont trouvé qu'il existait des similarités entre l'enseignement supérieur de ce pays et celui de la France, notamment au niveau de l'acquisition des connaissances, de la présence régulière aux cours - un point de vue qui n'a pas été partagé avec les étudiants belges à propos de l'enseignement supérieur de leur pays - ainsi qu'au niveau de la communication en dehors des classes entre étudiants et enseignants qui ne semble pas jouer un grand rôle. Par contraste avec la France, les étudiants accueillis en Belgique ont remarqué que l'on utilisait beaucoup les publications en langues étrangères, que l'on accordait une place à l'existence de perspectives comparatives dans les cours, et que les examens oraux jouaient un plus grand rôle.

Dans l'enseignement supérieur portugais, les étudiants des autres pays ont jugé que l'on accordait beaucoup d'importance à la participation régulière aux cours et aux enseignants en tant que source principale d'information. Tout comme en France, les étudiants portugais et ceux des autres pays ont remarqué que l'accent était mis au Portugal sur l'acquisition de faits et sur les examens écrits. Mais contrairement aux habitudes des universités françaises, les étudiants ERASMUS ont jugé que l'on accordait beaucoup d'importance aux manuels en langues étrangères dans les universités du Portugal.

Les étudiants qui ont effectué leur période d'études ERASMUS en Espagne ont remarqué que l'on y accordait beaucoup d'importance au rôle de l'enseignant en tant que principale source d'information et que les examens écrits y jouaient

un grand rôle, mais que l'on accordait par contre peu de place à la liberté de choix des étudiants et à leur travail personnel. Les étudiants espagnols ont néanmoins remarqué qu'à leur avis on accordait de l'importance à l'aspect théorique des études et au travail personnel.

Toujours selon le point de vue des étudiants, on accorde beaucoup d'importance à la compréhension de théories et à l'acquisition des connaissances dans les établissements d'enseignement supérieur italiens. Les étudiants n'y jouissent pas d'une grande liberté de choix et ne doivent pas fournir énormément de travail personnel. Les examens oraux y jouent un rôle de premier plan et les perspectives comparatives tout comme l'utilisation de publications en langues étrangères ne sont pas fortement soulignées. Les établissements italiens ont été perçus de la même manière par les étudiants étrangers et italiens pour la plupart des points examinés.

Les étudiants étrangers ont remarqué l'importance de l'acquisition des connaissances dans l'enseignement supérieur grec, le rôle joué par les enseignants en tant que source principale d'information ainsi que l'importance des examens écrits. Les étudiants pensent que l'on y accorde peu d'importance aux travaux personnels, à la liberté de choisir des matières dans une discipline spécifique et à l'utilisation de publications en langues étrangères.

4.3 Problèmes rencontrés au cours de la période d'études à l'étranger

Vivre et étudier à l'étranger peut susciter de nombreuses difficultés pour les étudiants. Pour être en mesure de déterminer quels ont été les principaux problèmes rencontrés par les étudiants ERASMUS et leur importance respective, à quelles difficultés majeures les étudiants avaient été confrontés, si elles étaient liées aux caractéristiques de certains programmes, et dans quelle mesure ces problèmes ont exercé une influence sur les progrès universitaires à l'étranger, on a proposé aux étudiants une liste de 20 problèmes éventuels (selon une échelle allant de 1 = "problèmes sérieux" à 5 = "aucun problème").

Au total 53 pour cent des étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 ont fait part de problèmes pour organiser leur vie et leurs études dans le pays d'accueil. Vingt-neuf pour cent des étudiants ont dit qu'ils avaient rencontré des difficultés pour avoir des contacts sociaux, 42 pour cent des problèmes au niveau des études et 20 pour cent des problèmes posés par les lacunes en langues étrangères. Un quart des étudiants environ ont jugé qu'aucun des 20 problèmes mentionnés n'avait été très sérieux (points 1 et 2 sur l'échelle d'évaluation).

Table 4.4
Problèmes rencontrés au cours de la période d'études à l'étranger, selon le pays d'accueil (en pourcentages *)

	Pays d'accueil										Total	
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	NL	P		UK
Problèmes d'octroi et de transfert des unités capitalisables	15	19	11	21	17	18	23	19	20	12	18	18
Suivre des cours dans une langue étrangère	7	14	11	11	8	24	14	5	11	24	8	10
Passer des examens dans une langue étrangère	7	15	7	13	13	4	15	12	10	10	8	11
Niveau des cours trop élevé	2	5	5	4	5	0	3	4	2	3	2	3
Différences de méthodologies / d'apprentissage entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil	11	12	12	14	18	3	21	7	10	14	10	13
Disposition des enseignants à rencontrer et/ou à aider les étudiants étrangers	10	16	1	16	19	13	26	4	3	8	5	12
Différences d'effectifs dans les classes ou les groupes de travail	3	9	3	11	11	0	10	3	2	3	3	7
Problèmes administratifs	10	27	9	23	22	15	37	3	11	17	7	18
Problèmes financiers	12	18	26	31	20	26	30	25	11	7	21	21
Conseils concernant le programme universitaire	16	17	4	19	18	19	18	5	8	28	9	14
Conseils concernant d'autres problèmes (voir la suite)	11	10	4	13	13	24	15	6	5	8	4	10

(Tableau 4.4 suite)

	Pays d'accueil										Total	
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	NL	P		UK
Difficulté pour trouver un local d'études en dehors des classes	7	5	3	16	10	11	24	10	9	27	6	10
Logement	15	20	13	37	22	25	29	26	21	21	15	22
Climat, nourriture, santé, etc	4	5	3	4	6	8	6	6	4	5	15	8
Mode de vie des ressortissants du pays d'accueil	4	6	1	2	3	0	6	1	2	2	8	5
Activités avec les étudiants du pays d'accueil	12	13	13	8	16	13	11	5	9	10	12	12
Manque de contacts avec des ressortissants du pays d'origine	4	4	6	4	4	3	3	1	4	7	6	4
Trop de contacts avec des ressortissants du pays d'origine	10	23	11	16	21	16	16	19	7	15	25	20
Communication en langue étrangère en dehors des cours	9	8	14	5	5	21	11	5	10	17	6	7
Temps disponible pour les voyages	7	14	17	12	14	13	13	12	11	7	16	14

Question 8.1: Quels ont été les principaux problèmes auxquels vous avez été confronté(e) lors de votre période d'études à l'étranger?

* Pourcentage 1 ou 2 sur une échelle allant de 1 = "problèmes sérieux" à 5 = "aucun problème"

Vingt-deux pour cent des étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 ont fait part de problèmes pour organiser leur vie et leurs études dans le pays d'accueil sous forme de problèmes de logement. Les problèmes administratifs (18 %) et budgétaires (21 %) ont été mentionnés pratiquement aussi souvent, ainsi qu'en témoigne le Tableau 4.4. Les problèmes les moins fréquemment communiqués ont été la difficulté de trouver un local d'études en dehors des cours et l'encadrement offert sur les questions non universitaires (10 % chacun). Ces résultats sont pratiquement identiques à ceux de l'enquête menée auprès des étudiants ERASMUS de l'année 1988/89.

Les problèmes budgétaires et de logement sont exposés aux Chapitres 6 et 7. Les étudiants ERASMUS qui ont séjourné en Italie (37 %), et ceux qui ont effectué leur période d'études en République Fédérale d'Allemagne (27 %) ont le plus souvent fait part de problèmes administratifs. Les étudiants qui se sont rendus en Irlande (3 %), au Royaume-Uni (7 %) et au Danemark (9 %) ont été les moins nombreux à faire part de problèmes administratifs. Les étudiants irlandais (35 %) et britanniques (32 %) se sont beaucoup plus souvent trouvés confrontés à des problèmes administratifs à l'étranger. L'encadrement offert par l'établissement d'accueil a été très limité dans certains pays. De plus, les étudiants originaires de pays dans lesquels l'université offre de l'aide aux étudiants pour résoudre leurs problèmes pratiques ou personnels ont été très déçus de l'aide restreinte offerte pour résoudre les problèmes administratifs à l'étranger.

En ce qui concerne les difficultés universitaires, peu d'étudiants ont perçu des problèmes touchant au niveau des cours dans l'université d'accueil (3 %). Les problèmes de prise en compte d'unités capitalisables et de leur transfert (18 %), l'encadrement offert à propos des problèmes universitaires (14 %), les différences de styles d'enseignement et d'apprentissage (13 %) et la promptitude des enseignants à rencontrer et à aider les étudiants (12 %) ont été les points les plus fréquemment mentionnés. Les différences de méthodologie et d'apprentissage ont été moins souvent perçues comme problématiques par les étudiants de l'année 1990/91 que par les étudiants de l'année 1988/89.

La fréquence des problèmes universitaires rencontrés par les étudiants a varié dans une certaine mesure selon les pays d'accueil et d'origine. Les étudiants qui se sont rendus en Italie et en France ont été les plus nombreux à mentionner l'existence de problèmes universitaires. Par contre, les étudiants qui se sont rendus en Irlande, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et au Danemark ont rarement fait état de problèmes universitaires.

Quand on examine les résultats obtenus selon les pays d'origine des étudiants, on remarque que les étudiants britanniques et irlandais ont mentionné davantage de problèmes universitaires à l'étranger que les étudiants des autres pays. Ils ont

le plus souvent eu des problèmes de contacts sociaux, de taille des effectifs, d'encadrement ainsi que de techniques d'enseignement et d'apprentissage. Nous verrons plus loin dans cette analyse que les étudiants britanniques et irlandais ont jugé que leurs progrès universitaires à l'étranger avaient été moins bons que les autres étudiants ERASMUS. Ces résultats suggèrent que les problèmes rencontrés par les étudiants britanniques et irlandais notamment au niveau de l'environnement universitaire à l'étranger - et on peut penser ici au manque de contacts entre enseignants et étudiants et à la place moins grande faite à la dissémination de techniques pédagogiques pertinentes ("good teaching practice") que dans le pays d'origine - ont freiné les progrès universitaires.

Onze pour cent des étudiants ERASMUS qui ont suivi des cours à l'étranger dispensés surtout dans une langue étrangère ont mentionné avoir rencontré des problèmes importants lorsqu'ils ont dû passer leurs examens dans une langue étrangère. Le fait de devoir suivre des cours dans cette langue (10 %) et de communiquer dans une langue étrangère en dehors de l'université (7 %) a suscité le moins de problèmes. Les difficultés rencontrées pour passer des examens dans une langue étrangère n'ont pas différé de manière importante selon les pays d'origine et d'accueil. Ce sont les étudiants qui ont effectué leur séjour d'études en Allemagne et en Italie, ces étudiants visiteurs étant des Irlandais et des Britanniques qui ont fait le plus souvent état de problèmes à ce niveau. Les résultats enregistrés en 1990/91 sont pratiquement identiques à ceux de 1988/89.

Beaucoup d'étudiants ERASMUS n'ont pas apprécié le fait d'avoir de trop nombreux contacts avec les ressortissants de leur pays. Il semble que ce soit surtout le cas les étudiants des grands PICs qui ont envoyé des effectifs importants d'étudiants à l'étranger qui ont souffert de ce type de problème. Quelques-unes des conséquences de nature positive résultant d'un appui plus systématique et d'une coordination des curricula des grands programmes semblent découler du fait que les étudiants qui se sont rendus à l'étranger avec leurs homologues des mêmes départements ont eu tendance à rester ensemble, limitant ainsi leur exposition à l'environnement du pays d'accueil. Des problèmes de contacts entre - ou avec des étudiants du pays d'accueil ont été mentionnés par 12 pour cent de ceux qui ont participé à l'enquête, notamment par les étudiants qui se sont rendus en France (16 %). La plupart des problèmes de contacts avec les étudiants du pays d'accueil (18 %) ont été mentionnés par les étudiants grecs.

Peu de difficultés ont été rapportées au niveau des styles de vie des différents pays d'accueil ou du climat, de la nourriture etc. à l'étranger. Ces deux types de problèmes ont été le plus souvent mentionnés par les étudiants grecs (18 % et 14 %). De plus, l'intégration dans la culture du pays d'accueil paraît susciter des difficultés importantes pour un nombre considérable d'étudiants grecs.

4.4 Intégration des étudiants à la vie universitaire et sociale du pays d'accueil

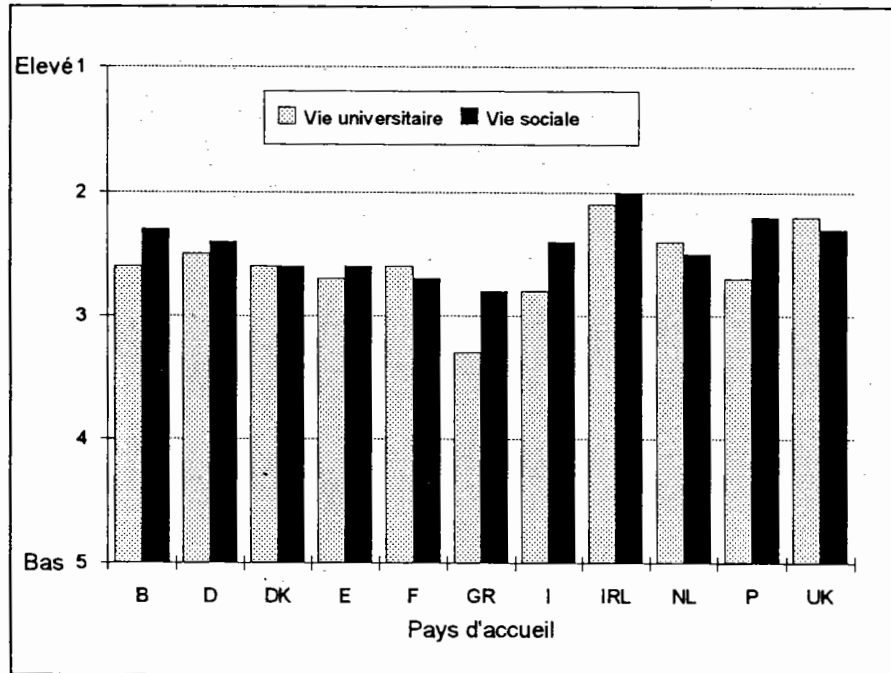
Les étudiants ont répondu de manière positive mais prudente quand on leur a demandé dans quelle mesure ils s'étaient sentis intégrés aux conditions de vie, tant universitaire que sociale des étudiants du pays d'accueil. Leur évaluation a été en moyenne de 2,4 pour le premier aspect et 2,5 pour le second, sur une échelle d'évaluation allant de 1 = "dans une très large mesure" à 5 = "pas du tout". Plus le séjour à l'étranger a été long, plus l'évaluation a été positive : les moyennes ont varié entre 2,6 ou 2,7 pour des séjours allant jusqu'à 3 mois et entre 2,0 et 2,1 quand les étudiants ont effectué des séjours à l'étranger dont la durée a dépassé un an.

Les étudiants ERASMUS se sont sentis le mieux intégrés en Irlande et au Royaume-Uni, comme l'atteste le Diagramme 4.2. Les différences exprimées dans ce domaine par les étudiants selon le pays d'accueil ne sont ni clairement liées à la durée moyenne des séjours dans les pays en question, ni au nombre de cours dispensés dans la langue du pays d'accueil. Ces différences ont le plus souvent semblé aller de pair avec les connaissances de la langue du pays d'accueil - surtout au niveau de son utilisation en dehors des classes - et avec la fréquence des contacts avec les étudiants du pays d'accueil, les enseignants et les ressortissants nationaux.

Les étudiants du Luxembourg (2,0), d'Espagne (2,1) et de Grèce (2,1) se sont sentis les mieux intégrés à la vie universitaire de leur établissement d'accueil, alors que les étudiants britanniques, irlandais et danois ont en moyenne moins bien réussi leur intégration universitaire (3,0 chacun). On peut observer une distribution similaire au niveau de l'intégration sociale, bien que les différences soient ici légèrement plus réduites (2,1 et 2,9). Il semble que le niveau des attentes ait varié selon le pays d'origine des étudiants : les établissements d'enseignement supérieur britanniques semblent mettre le plus l'accent sur la communication entre les étudiants et entre enseignants et étudiants. Les étudiants britanniques ont donc semblé s'attendre à un meilleur degré de communication à ces niveaux à l'étranger et ils ont donc été très critiques vis-à-vis de ces éléments à l'étranger. Il se peut aussi qu'ils aient été réellement confrontés à de plus grands problèmes de communication à l'étranger. Parallèlement, les étudiants français et espagnols qui ont eu relativement peu d'expérience de communication dans leur établissement d'origine semblent avoir perçu les milieux de l'enseignement supérieur étrangers de façon plus favorable à leur intégration - ou ils ont tout simplement mieux réussi à s'intégrer à la vie universitaire ou sociale des

établissements d'accueil. Ce sont les étudiants grecs qui ont fait part du plus grand nombre de problèmes d'intégration à la vie sociale du pays d'accueil.

Diagramme 4.3
Intégration à la vie universitaire et sociale dans le pays d'accueil, par pays d'accueil (moyenne)



5

Se loger dans le pays d'accueil

5.1 Introduction

L'augmentation rapide des effectifs d'étudiants qui effectuent une période d'études dans un autre pays de la Communauté européenne a débouché sur des problèmes de logement pour ces étudiants mobiles. Selon certains experts, la mobilité ne pourra s'étendre encore davantage que dans la mesure où des efforts très importants seront réalisés pour offrir de meilleures possibilités de logement aux étudiants. Les problèmes suscités par la recherche d'un logement - et de qualité des logements disponibles - sont surtout fréquents pour les étudiants qui doivent se loger dans les zones métropolitaines de la CE.

Nous avons déjà dit au cours des chapitres précédents que les étudiants ERASMUS avaient classé les difficultés rencontrées dans la recherche d'un logement dans la catégorie des "problèmes sérieux". En 1990/91, tout comme en 1988/89, 22 pour cent des étudiants ERASMUS ont mentionné que leur logement à l'étranger leur avait posé de sérieux problèmes. Le problème du logement a figuré en tête du palmarès négatif des 20 problèmes auxquels les étudiants avaient été éventuellement confrontés, suivi de près par les difficultés d'ordre budgétaire (21%) et les trop nombreux contacts avec les ressortissants du pays d'origine, au cours de la période d'études à l'étranger (20 %). Toutefois, les résultats exposés dans le présent Chapitre suggèrent que les étudiants ERASMUS n'ont pas été confrontés à des difficultés plus nombreuses - ou plus importantes - que leurs prédécesseurs de l'année 1988/89. On peut donc en conclure, puisque les effectifs d'étudiants avaient doublé en 1990/91 que l'on avait pu loger le double d'étudiants sans que ceux-ci rencontrent pour autant davantage de difficultés.

Ajoutons quand même que l'enquête réalisée auprès des étudiants ne permet d'illustrer qu'une partie des problèmes de logement, c'est-à-dire ceux auxquels les étudiants eux-mêmes ont été confrontés. Nous ne disposons pas d'informations sur les efforts réalisés et les problèmes rencontrés par les établissements d'enseignement supérieur pour offrir des possibilités de logement aux étudiants ERASMUS qu'ils accueillent, puisque ces renseignements ne peuvent être communiqués que par des personnes travaillant au sein même des établissements.

5.2 Les différents types de logement dans le pays d'origine et d'accueil

Quarante-neuf pour cent des étudiants bénéficiaires d'une bourse ERASMUS en 1990/91 ont trouvé à se loger dans une résidence universitaire (chambres d'étudiants fournies par les établissements d'enseignement supérieur - ou par d'autres organismes chargés de loger des étudiants), au cours de leur période d'études à l'étranger. Trente et un pour cent des étudiants ont partagé un appartement ou une maison à l'étranger avec d'autres étudiants et 11 pour cent ont loué une chambre chez des particuliers. Les autres moyens de logement ont été rarement utilisés (12 pour cent au total).

Les pourcentages globaux obtenus pour les étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 ne varient pas tellement de ceux des années précédentes ainsi qu'en témoigne le Diagramme 5.1. Si l'on examine par exemple le pourcentage d'étudiants qui ont bénéficié d'une chambre en résidence universitaire, il a diminué. De 52 pour cent en 1988/89 il est passé à 49 pour cent à la fois en 1989/90 (ce dernier pourcentage a été obtenu à partir des formulaires - rapports que tous les étudiants ERASMUS devaient compléter pour satisfaire à leurs obligations contractuelles) et en 1990/91. Les établissements d'accueil ont donc réussi à fournir des logements universitaires à la même proportion d'étudiants ERASMUS, alors que les effectifs globaux d'étudiants ayant bénéficié d'une bourse ERASMUS avaient plus que doublé au cours de la période examinée.

On peut toutefois enregistrer des variations entre les pourcentages communiqués en 1988/89 et ceux de 1990/91, selon le pays d'accueil en question. On peut, dans l'ensemble, observer une tendance à la baisse du nombre d'étudiants logés en résidences universitaires.

- La France (62 % en 1990/91), l'Allemagne (60 %) et le Royaume-Uni (57 %) ont continué à être les pays d'accueil où les étudiants ont habité le plus souvent en résidence universitaire. Néanmoins, le pourcentage enregistré a nettement diminué pour le Royaume-Uni.

- La fréquence du logement en site universitaire offert aux étudiants ERASMUS a par contre augmenté en Grèce (passant de 38 à 52 %), au Portugal (de 24 à 39 %) et en Irlande (de 9 à 24 %), alors qu'elle a enregistré une diminution au Danemark (de 48 à 31 pour cent).
- en Espagne, plus de 60 pour cent des étudiants ERASMUS ont encore partagé des appartements, des maisons, ou des chambres avec d'autres étudiants. Aux Pays-Bas et en Irlande les proportions respectives continuaient à être à peu près fifty-fifty.
- un assez grand nombre d'étudiants ERASMUS qui avaient choisi la Grèce comme pays d'accueil ont vécu dans un hôtel - ou une pension de famille (26 % en 1988/89 et 20 % en 1990/91).

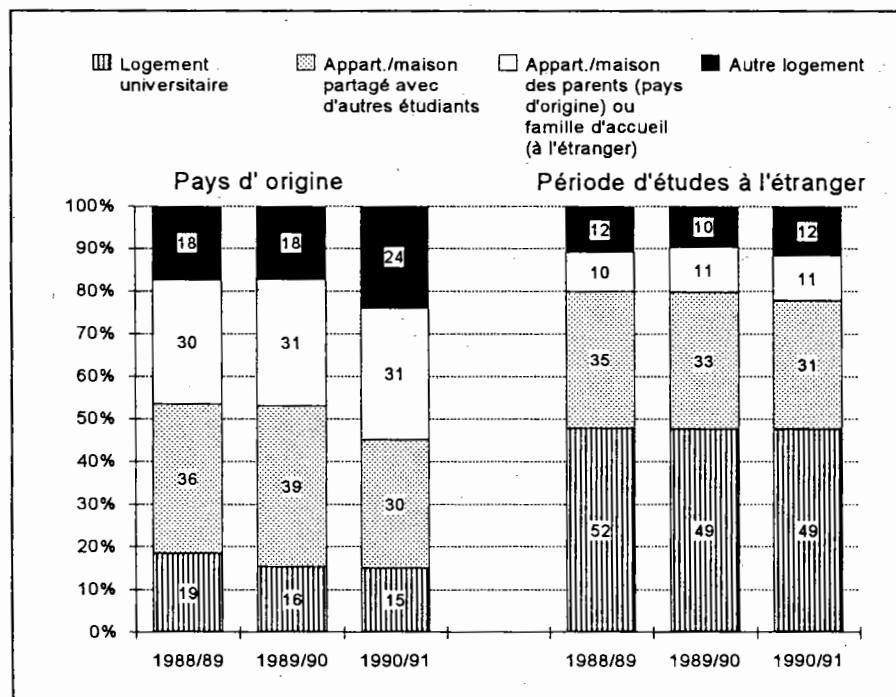
On a aussi demandé aux étudiants de faire savoir comment ils étaient logés dans leur pays d'origine. Le Diagramme 5.1 montre que seuls 15 pour cent des étudiants habitaient en résidence universitaire quand ils vivaient dans leur pays d'origine, c'est-à-dire moins d'un tiers du nombre d'étudiants habitant dans un logement universitaire au cours de leur période d'études à l'étranger. Trente pour cent des étudiants vivaient dans des appartements - ou des maisons - qu'ils partageaient avec d'autres étudiants, ce qui représente un pourcentage pratiquement identique à celui des étudiants logés de la même manière au cours de leur période d'études à l'étranger. Trente et un pour cent vivaient au domicile de leurs parents ou chez d'autres membres de leur famille et 14 pour cent habitaient seuls dans leur propre maison ou appartement. Si l'on compare ces pourcentages à ceux obtenus les années précédentes, on remarque une forte augmentation du nombre d'étudiants qui ont habité seuls dans leur propre maison ou appartement. Par contre, le pourcentage d'étudiants qui habitaient en logement universitaire dans leur pays d'origine avant d'entamer leur période d'études ERASMUS a légèrement diminué.

Cette fois encore les différences enregistrées dans les différents types de logement pendant les études dans le pays d'origine ont varié de manière importante selon le pays d'origine en question. En 1990/91, les étudiants du Royaume-Uni (29 %), du Danemark (29 %) et de la France (19 %) ont le plus souvent habité en résidences universitaires. Les étudiants britanniques (56 %), irlandais (39 %) et belges (39 %) ont le plus souvent partagé des appartements ou des maisons avec d'autres étudiants. Beaucoup d'étudiants danois (30 %), grecs (23 %), allemands (22 %) et français (21 %) ont habité seul dans leur propre appartement - ou maison. Les quelques étudiantes luxembourgeoises qui ont participé à l'enquête ont principalement habité avec leurs parents ou d'autres membres de leur famille,

tout comme les étudiants des pays méditerranéens, c'est-à-dire les Espagnols (69 %), les Italiens (57 %), les Portugais (55 %) et les Grecs (54 %).

Diagramme 5.1

Evolution du logement dans le pays d'origine et au cours de la période d'études à l'étranger depuis 1988/89 jusqu'en 1990/91 (en pourcentages*)



Question 7.1 : Où avez-vous habité pendant la majeure partie de vos études dans votre établissement d'origine et au cours de votre période d'études à l'étranger ?

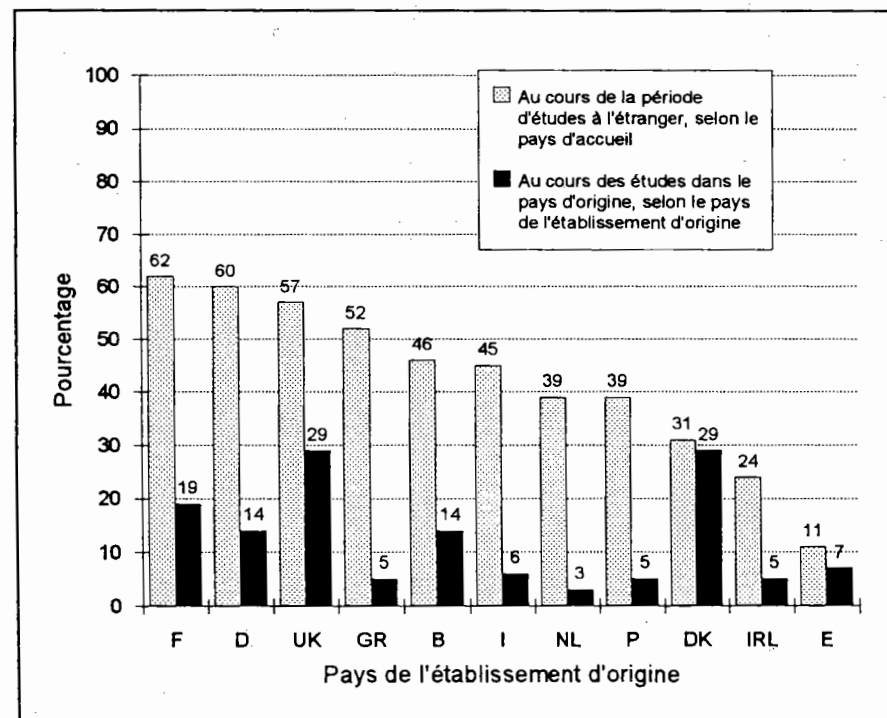
* Plusieurs réponses possibles, quand les étudiants avaient déménagé.

Dans la plupart des pays, le nombre de logements offerts en site universitaire aux étudiants ERASMUS accueillis par les établissements d'enseignement supérieur a été beaucoup plus important que le nombre d'étudiants de ce pays logé en résidence universitaire. Ainsi, seuls cinq pour cent des étudiants ERASMUS examinés habitaient en résidences universitaires avant de partir à l'étranger avec une bourse ERASMUS, alors que 52 pour cent des étudiants qui ont effectué leur

période d'études à l'étranger en Grèce ont bénéficié d'un logement en site universitaire. Le Diagramme 5.2 montre que seules les universités danoises et espagnoles n'ont pas été en mesure d'offrir un beaucoup plus grand nombre de logements universitaires aux étudiants accueillis que celui habituellement offert aux étudiants du pays.

Diagramme 5.2

Proportion d'étudiants ERASMUS logés dans leur pays / à l'étranger en résidence universitaire (en pourcentages)



La majorité des étudiants (60 %) ont habité au même endroit pendant toute leur période d'études à l'étranger. Vingt-deux pour cent des étudiants ont déménagé une fois, 18 pour cent deux fois et quelques étudiants ont même déménagé davantage. Les étudiants ont eu en moyenne 1,7 logements au cours de leur période d'études à l'étranger. Les chiffres de l'année 1990/91 n'ont pas beaucoup varié par rapport à ceux de 1988/89.

Les étudiants ERASMUS qui ont effectué un stage à l'étranger ont déménagé 1,1 fois en moyenne, alors que ce pourcentage s'est élevé à 0,6 fois pour les autres étudiants ERASMUS. On peut en déduire qu'un étudiant ERASMUS sur deux effectuant un stage s'est vu dans l'obligation de déménager dans la mesure où le lieu de son stage était éloigné de l'université d'accueil.

La fréquence des déménagements a moins varié qu'on ne pourrait le croire selon la durée de la période d'études à l'étranger. Trente et un pour cent de ceux qui sont restés à l'étranger pendant des périodes ne dépassant pas trois mois ont déménagé au moins une fois alors que ce pourcentage n'a pas dépassé 42 pour cent des étudiants effectuant des périodes d'études à l'étranger dépassant six mois. Seuls la plupart de ceux qui sont restés à l'étranger pour une période dépassant une année ont déménagé (80 %) et la majorité d'entre eux plus d'une fois.

Plus de la moitié des étudiants qui ont étudié en Espagne, en Grèce et au Portugal ont déménagé au cours de leur période d'études à l'étranger. Par contre, seul un quart des étudiants qui ont effectué leur séjour ERASMUS au Danemark et en Belgique ont déménagé au cours de leur période d'études à l'étranger.

5.3 Offre de logement et temps nécessaire à la recherche

Comme nous l'avons déjà mentionné au Chapitre 4, on a demandé aux étudiants ERASMUS d'indiquer s'ils avaient bénéficié d'aide et de conseils offerts par l'université d'accueil et dans quelle mesure ils en avaient été satisfaits. Quarante-sept pour cent des étudiants ont estimé qu'ils avaient bénéficié de beaucoup d'aide et de conseils à propos de leurs problèmes de logement et 33 pour cent ont jugé que l'aide apportée avait été "modeste". Vingt pour cent des étudiants ont dit n'avoir bénéficié d'aucune aide dans ce domaine. En 1988/89, 52 pour cent des étudiants avaient jugé l'aide reçue comme étant "substantielle". Les étudiants ont le moins bénéficié d'aide et de conseils pour se loger en Espagne. Quarante et un pour cent des étudiants qui avaient séjourné en Espagne (et en 1988/89 le pourcentage était encore plus élevé puisqu'il était de 48 %) ont déclaré n'avoir reçu aucune aide - ni conseil - pour se loger.

Cinquante et un pour cent des étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 ont affirmé qu'ils avaient été satisfaits de l'aide apportée par l'établissement d'accueil (réponses 1 et 2 sur une échelle allant de 1 = "très élevé" à 5 = "très faible indice de satisfaction"). Ce pourcentage a cette fois encore été légèrement moins élevé qu'en 1988/89. Dans les deux enquêtes, les étudiants ERASMUS ont jugé l'aide offerte au niveau du logement de manière légèrement moins favorable que l'aide

offerte pour compléter les modalités d'inscription, résoudre d'autres problèmes pratiques ainsi que les problèmes universitaires. L'aide offerte au Danemark (71 %), aux Pays-Bas (64 %) et au Royaume-Uni (62 %) a été jugée de la manière la plus positive par les étudiants, alors que celle offerte par l'Espagne (27 % seulement de jugements positifs) et par l'Italie (40 %) a été jugée de la manière la plus négative.

Quand on leur a demandé plus en détail quel avait été le rôle joué par les établissements d'accueil (par le personnel de l'établissement et par les étudiants) dans la recherche d'un logement :

- 56 pour cent des étudiants ERASMUS ont mentionné qu'on leur avait offert un logement définitif;
- 10 pour cent qu'ils avaient reçu un logement temporaire;
- 16 pour cent au moins avaient bénéficié d'une assistance dans leur recherche d'un logement;
- 10 pour cent qu'ils n'avaient bénéficié d'aucune aide pour trouver un logement et
- 9 pour cent qu'ils avaient organisé eux-mêmes leur logement en informant l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil qu'ils n'avaient pas besoin d'aide dans ce domaine.

Les étudiants de l'établissement d'accueil ont joué un rôle plus modeste dans la recherche de logements pour les étudiants ERASMUS qui arrivaient dans leur établissement. Ils ont aidé les étudiants ERASMUS à trouver un logement "définitif", pour toute la durée du séjour, dans cinq pour cent des cas et un logement temporaire pour trois pour cent des étudiants qui arrivaient dans leur établissement. Douze pour cent des étudiants qui ont participé à l'enquête ont mentionné d'autres formes d'assistance offertes par les étudiants de l'établissement d'accueil : le fait d'avoir trouvé un logement en collaboration avec le personnel de l'université ou l'aide apportée aux étudiants qui débarquent dans leurs propres recherches.

Ce sont en règle générale les universités d'accueil qui ont apporté l'aide la plus efficace dans ce domaine, en fournissant des logements en résidence universitaire aux étudiants ERASMUS. De plus 40 pour cent des étudiants ERASMUS qui n'avaient pas été logés en site universitaire au cours de leur période d'études à l'étranger ont précisé qu'ils avaient trouvé un logement grâce à l'assistance du personnel - ou aux étudiants de l'université d'accueil.

Cinquante-sept pour cent des étudiants seulement ont eu la chance d'emménager directement dans un logement définitif ou dans tout autre type de logement dès leur arrivée dans le pays d'accueil. Quarante-trois pour cent ont dû

attendre : 30 pour cent des étudiants jusqu'à une semaine et un pour cent pendant plus d'un mois. Cette fois encore les résultats obtenus par l'enquête portant sur l'année 1990/91 ne varient pas énormément de ceux de l'année 1988/89. Dans deux pays, l'Irlande (67 %) et l'Espagne (63 %), la majorité des étudiants visiteurs ne disposaient pas d'un logement définitif au moment de leur arrivée dans le pays d'accueil.

5.4 Problèmes rencontrés lors de la recherche d'un logement

Cinquante pour cent des étudiants environ examinés en 1990/91 ont été confrontés à des difficultés lors de leur recherche d'un logement dans le pays d'accueil, difficultés jugées suffisamment importantes pour être mentionnées. En 1988/89, seuls 44 pour cent des étudiants ERASMUS avaient fait part de problèmes de cet ordre.¹

Le Tableau 5.1 montre que les trois problèmes les plus fréquemment rencontrés par les étudiants étaient liés à la situation du marché des locations : les logements disponibles étaient trop coûteux (27 %), il y avait pénurie sur le marché (25 %), ils étaient en mauvais état (17 %). Un autre problème mentionné était lié - bien que dans un contexte particulier - au marché de l'immobilier : 11 pour cent des étudiants ont dit que la plupart des logements disponibles étaient trop éloignés des établissements d'enseignement supérieur - ou généralement mal situés.

Les problèmes liés aux difficultés spécifiques des étudiants étrangers lors de la recherche d'un logement ont été mentionnés moins souvent, bien qu'ils n'apparaissent pas comme étant marginaux : certains étudiants ne savaient pas où et comment effectuer leur recherche (13 %), d'autres ont eu des problèmes linguistiques (10 %).

Les problèmes rencontrés dans la recherche d'un logement ont été moins souvent dus aux exigences particulières des propriétaires concernant les étudiants à la recherche d'un logement : quelques propriétaires n'appréciaient pas les étudiants (4 %), certains étudiants ont rencontré des difficultés à cause de leur na-

¹ On avait rajouté un type de problème en 1990/91 à la liste précédente: "Vous avez éprouvé des difficultés en raison de la période d'études ERASMUS à l'étranger (longueur du séjour, arrivée en dehors des périodes d'études)". Même en excluant les réponses touchant cet aspect spécifique de la question, 49 pour cent des étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 ont mentionné qu'ils avaient éprouvé des difficultés.

Tableau 5.1
Problèmes rencontrés dans la recherche d'un logement à l'étranger, selon le pays d'accueil
(en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Pays d'accueil										Total	
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	NL	P		UK
Ne savait pas où s'adresser	7	12	6	25	15	10	13	16	11	23	8	13
Problèmes linguistiques	8	9	3	23	11	20	16	7	4	36	4	10
Pénurie de logements	17	34	13	43	25	17	29	37	23	32	14	25
Mauvais état des logements disponibles	17	5	3	34	16	25	16	39	8	23	18	17
Logements mal situés	6	10	6	17	12	10	12	26	5	11	10	11
Logements trop onéreux	9	19	18	48	27	25	38	35	18	27	25	27
Trop occupé(e) à étudier	1	2	0	1	3	0	1	4	1	5	1	2
Certains propriétaires n'apprécient pas les étudiants	1	4	1	8	6	0	7	10	0	2	2	4
Difficultés dues à la longueur de la période d'études ERASMUS	15	8	4	19	11	7	15	16	5	14	8	11
Difficultés en raison de la nationalité / religion / race	1	2	0	5	3	2	8	0	1	2	0	2
Difficultés en raison du sexe	0	0	0	3	1	0	3	2	0	5	0	1
Autres	6	6	4	4	7	10	7	6	3	9	6	6
Pas mentionné	60	54	69	23	51	47	46	30	65	32	56	50
Total	148	165	126	253	188	175	212	227	142	220	153	180
(n)	(143)	(502)	(72)	(363)	(680)	(40)	(235)	(113)	(142)	(44)	(929)	(3263)

Question 7.5: A quels problèmes avez-vous été confronté(e) lors de la recherche d'un logement?

tionalité, de leur religion ou de la couleur de leur peau (2 %), ou encore moins souvent à cause de leur sexe (1 %).

Onze pour cent des étudiants ont mentionné des difficultés liées à la période d'études ERASMUS à l'étranger : la durée globale de la période d'études ne correspondait pas à la période pendant laquelle les étudiants du pays louaient leur chambre, ou la période d'arrivée était atypique. Six pour cent des étudiants ont mentionnés avoir éprouvé d'autres types de difficultés.

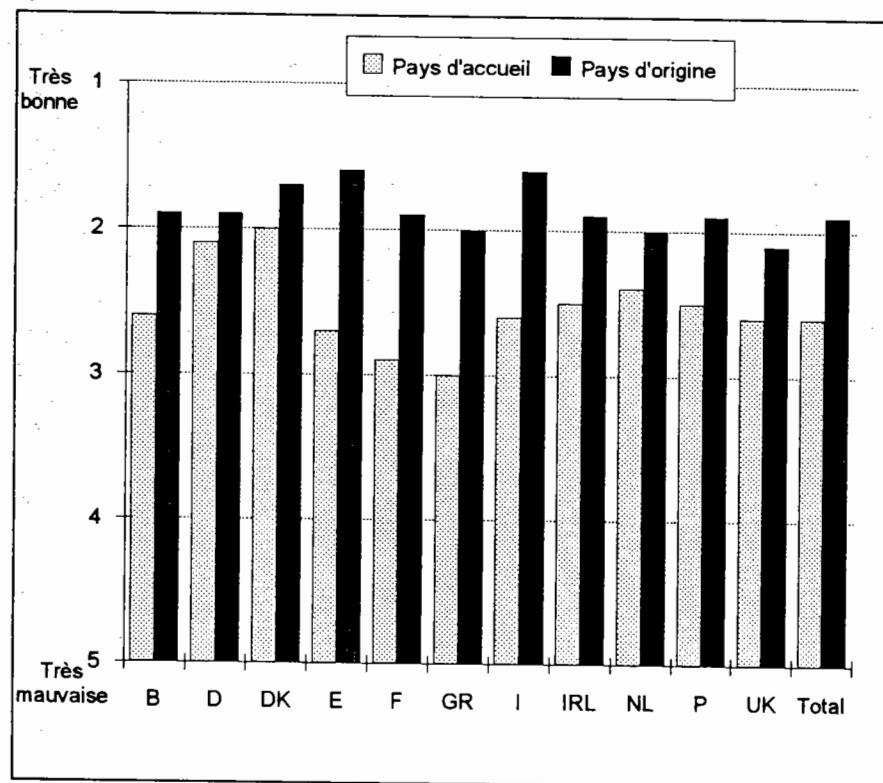
Dans la majorité des cas, les problèmes les plus nombreux ont été mentionnés par les étudiants qui se sont rendus dans les pays dans lesquels les établissements d'enseignement supérieur d'accueil offraient le moins de possibilités de logement. On note cependant deux exceptions : tout d'abord peu d'étudiants ont éprouvé des difficultés à chercher un logement aux Pays-Bas, bien que beaucoup aient dû prendre la peine d'effectuer une recherche. ensuite un nombre assez important d'étudiants qui ont effectué leur séjour d'études au Portugal ont mentionné qu'ils avaient rencontré des problèmes au cours de leur recherche d'un logement et il est manifeste que beaucoup d'entre eux avaient tenté de déménager au cours de leur période d'études dans ce pays.

Les étudiants qui se sont rendus en Espagne et en Irlande ont fait part de plus nombreux problèmes que ceux qui ont séjourné dans les autres pays. Ils ont, entre autres, critiqué les prix trop élevés, la pénurie d'offres ainsi que le mauvais état général des logements disponibles dans ces deux pays. Les étudiants qui ont séjourné en Italie ont surtout souligné les prix élevés et un grand nombre d'étudiants qui sont allés au Portugal ne savaient pas où et comment effectuer leurs recherches et ont en plus rencontré des difficultés au niveau linguistique.

5.5 La qualité des logements

Les étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 n'ont pas, dans l'ensemble été mécontents de leur logement dans le pays d'accueil. Ils ont évalué la qualité de leur logement en moyenne à 2,6 sur une échelle allant de 1 = "très bonne" à 5 = "très mauvaise". Ils ont toutefois jugé que leur logement à l'étranger était nettement moins satisfaisant que celui qu'ils avaient dans leur pays d'origine, puisque l'indice de satisfaction sur ce point était d' 1,9 points en moyenne comme l'illustre le Diagramme 5.3. Vingt et un pour cent des étudiants ERASMUS ont été mécontents de leur logement à l'étranger (points 4 et 5 sur l'échelle d'évaluation), alors que seuls 5 pour cent des étudiants ont émis un jugement similaire à propos de leur logement dans leur pays d'origine. Les chiffres de l'année 1990/91 sont à peu près identiques à ceux de 1988/89.

Diagramme 5.3
Qualité des logements dans le pays d'accueil* et dans le pays d'origine**
(moyenne)



Question 7.7 : En général, comment décririez-vous la qualité de votre logement dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine ?

- * Selon le pays d'accueil (par exemple, la qualité du logement en Belgique pour les étudiants qui ont effectué une période d'études en Belgique)
- ** Selon le pays d'origine (par exemple la qualité du logement en Belgique, pays d'origine des étudiants)

Deux pays d'accueil se sont démarqués au niveau de la qualité des logements offerts. Soixante-douze pour cent des étudiants ERASMUS qui ont effectué une période d'études au Danemark et 71 pour cent de ceux qui ont étudié en Allemagne ont jugé la qualité de leur logement comme étant satisfaisante. Ces étudiants ont considéré que la qualité de leur logement dans le pays d'accueil

Tableau 5.2
Problèmes de logement à l'étranger, selon le pays d'accueil (en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Pays d'accueil											Total
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	NL	P	UK	
Exigüité	26	20	11	23	34	35	20	19	18	23	28	26
Equipements insuffisants	25	15	15	33	31	38	25	33	26	20	18	24
Mauvais état	15	5	0	22	14	27	15	34	13	23	13	14
Chambre partagée avec (d') autre(s) étudiant(s)	6	10	7	22	7	35	43	15	7	34	6	12
Manque d'intimité	15	13	25	21	15	27	32	19	11	39	14	17
Problèmes issus de l'utilisation d'installations communes	21	24	13	17	26	27	19	21	19	32	23	22
Bruit ou comportement agressif de la part des voisins etc.	16	14	8	21	23	22	21	19	11	16	28	21
Règlements trop stricts	11	9	8	9	19	2	31	12	5	25	7	12
Problèmes avec le propriétaire / gérant / concierge	10	13	11	15	10	15	21	10	6	9	6	11
Problèmes de sécurité	7	5	1	6	18	7	11	6	8	5	7	9
Mauvaise situation par rapport à l'institution d'accueil	9	15	25	14	14	10	21	14	17	16	12	14
Mauvaise situation par rapport aux magasins etc.	14	17	10	6	18	13	14	12	10	5	12	13
Autres	11	8	10	17	9	20	14	15	8	11	12	11
Non mentionné	23	30	29	18	15	10	15	15	28	11	19	20
Total	208	198	174	242	252	290	302	242	187	268	206	227
(n)	(143)	(502)	(72)	(363)	(680)	(40)	(235)	(113)	(142)	(44)	(929)	(3263)

Question 7.8: Parmi les problèmes suivants, quels sont ceux auxquels vous avez été confronté(e) en matière de logement dans le pays d'accueil? (Plusieurs réponses possibles: si vous avez déménagé au cours de la période ERASMUS, veuillez vous référer à votre logement principal.)

était pratiquement aussi satisfaisante que celle de leur logement dans leur pays d'origine. Le logement dans ces deux pays avait aussi bénéficié d'une évaluation très positive en 1988/89. En ce qui concerne les pays restants, les évaluations positives pour l'année 1990/91 sont allées de 35 à 55 pour cent et le logement en Grèce (avec 37 % d'évaluation négative alors que ce pourcentage n'était que de 10 à 28 % pour les autres pays hôtes) a été considéré comme le moins satisfaisant. En 1988/89, les étudiants ERASMUS qui séjournaient en France avaient aussi souvent estimé que les conditions de logement dans ce pays étaient mauvaises. Les étudiants qui avaient choisi d'étudier en Irlande avaient souvent jugé leurs conditions de logement comme étant fort peu satisfaisantes en 1988/89, mais les ont par contre trouvées nettement moins défavorables en 1990/91.

Quatre-vingt pour cent des étudiants ERASMUS ont déclaré avoir rencontré des difficultés au niveau de la qualité de leurs conditions de logement dans le pays d'accueil. Les étudiants s'étaient manifestement trouvés confrontés à une large gamme de problèmes, ainsi qu'en témoigne le Tableau 5.2. Le problème le plus fréquent a été mentionné par 26 pour cent des étudiants alors que le pourcentage n'a été que de neuf pour cent pour le problème le moins fréquent. L'exiguïté des chambres et les problèmes rencontrés pour meubler et équiper le logement ont été mentionnés le plus souvent, ainsi que les problèmes de partage des installations avec d'autres personnes: le bruit ou l'agressivité des voisins venaient ensuite.

La fréquence avec laquelle les étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 ont mentionné les problèmes dans chaque catégorie a varié de trois pour cent au maximum par rapport aux résultats obtenus pour les étudiants de l'année 1988/89.

En examinant la question selon les pays d'accueil, on peut faire les observations suivantes :

- très peu d'étudiants ERASMUS ont été insatisfaits de leurs conditions de logement au Danemark et en Allemagne. Remarquons néanmoins que les étudiants qui ont séjourné en Allemagne ont souvent été obligés de partager les installations sanitaires et ont manqué d'intimité. Certains étudiants qui ont séjourné au Danemark ont dit que leur logement était trop écarté de l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil.
- Le mauvais état de la chambre (trop exiguë, trop peu meublée, exigeant des réparations etc.) a été le plus souvent mentionné par les étudiants ERASMUS qui sont allés en Grèce, en Espagne et en Irlande. Les évaluations pour la Grèce en 1990/91 ont été bien pire sur ce point qu'en 1988/89.
- Les étudiants qui se sont rendus au Portugal, en Grèce et en Italie ont le plus souvent dit qu'ils avaient été dérangés par d'autres personnes (manque

d'intimité, problèmes de partage de la chambre et des installations sanitaires, problèmes de voisinage etc.).

- Le fait que les règlements aient été trop stricts, comme par exemple l'impossibilité de recevoir des visiteurs dans sa chambre a été le plus souvent mentionné par les étudiants ERASMUS qui ont séjourné en Italie (31 %), au Portugal (25 %) et en France (19 %). Par contre, les étudiants qui s'étaient rendus au Portugal en 1988/89 n'avaient pratiquement pas mentionné ce type de problème.
- Les étudiants étrangers en France ont le plus souvent fait part de problèmes de sécurité (18 %).

Les étudiants ont eu en moyenne 31 minutes de trajet à effectuer pour aller à l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil. En fait, un tiers des étudiants ont eu plus d'une demi heure de trajet par jour dont 8 pour cent plus d'une heure de transport par jour. Les chiffres de 1990/91 sont pratiquement identiques à ceux obtenus pour l'année 1988/89.

Le trajet entre l'établissement d'enseignement supérieur et le logement des étudiants a constitué sans aucun doute un élément important lors de l'évaluation de la qualité du logement. Quatorze pour cent des étudiants seulement ont jugé que leur logement était mal situé par rapport à leur établissement d'accueil, le "seuil problématique" se situant à 50 minutes de trajet par jour. Ce temps nécessaire au déplacement a été le plus souvent mentionné par les étudiants qui ont effectué leur période d'études à l'étranger en Espagne (28 % des étudiants qui se sont rendus en Espagne ont eu en moyenne 42 minutes de trajet) et au Danemark (40 minutes en moyenne pour 31 % des étudiants). Par contre, sept pour cent seulement des étudiants ayant séjourné en Belgique ont consacré plus de 50 minutes à leur déplacement et la durée du trajet moyen a été de 19 minutes seulement.

6

Coût et financement des périodes d'études à l'étranger

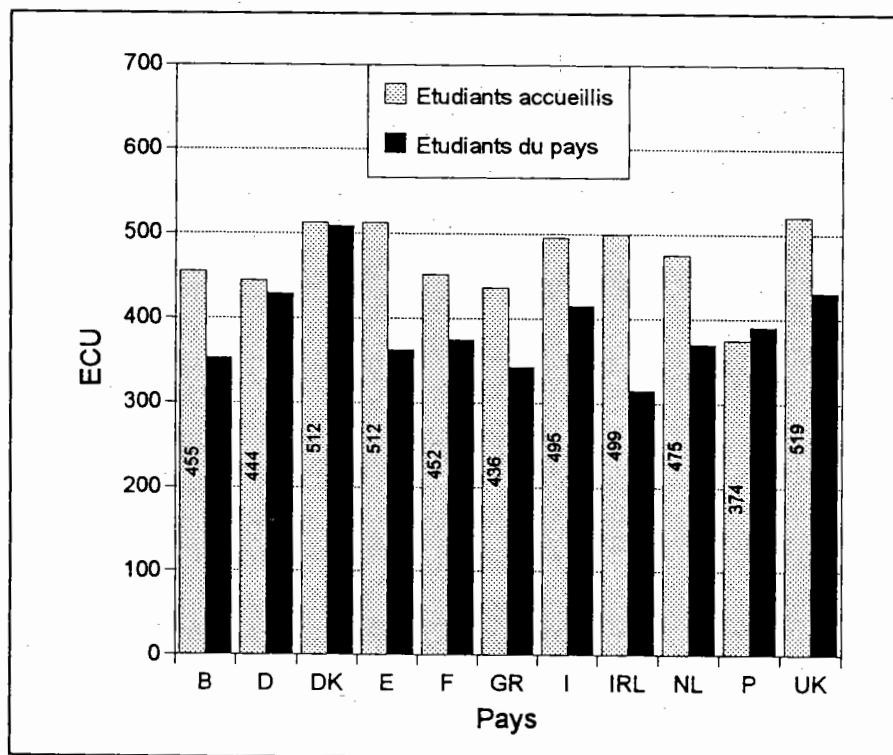
6.1 Dépenses mensuelles à l'étranger et dans le pays d'origine

Le texte et les tableaux suivants ont été préparés uniquement à partir des informations complètes communiquées par les étudiants concernant leurs sources de financement et leurs dépenses, à la fois au cours de leurs études à l'étranger et chez eux. Cinquante-sept pour cent seulement des étudiants ont répondu en détail à cette partie du questionnaire. Quelques étudiants ont donné des réponses incomplètes à cette section du questionnaire difficile et longue à compléter, d'autres se sont refusés à fournir des informations sur leurs dépenses et leurs sources de financement.

Les étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 ont dépensé en moyenne 479 ECU par mois au cours de leur séjour à l'étranger pour couvrir leurs frais d'études et de subsistance dans le pays d'accueil. Cette somme ne tient pas compte des droits d'inscription et autres frais administratifs, du voyage aller-retour, ni des dépenses poursuivies dans le pays d'origine. Les étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 ont dépensé en moyenne 400 ECU par mois au cours de leurs études dans leur pays d'origine (droits d'inscription et autres exclus, mais incluant la possibilité de disposer d'un logement gratuit dans leur pays d'origine). Les dépenses mensuelle encourues pour vivre et étudier à l'étranger ont donc dépassé de 79 ECU (20,0%) celles effectuées dans le pays d'origine.

Au cours de l'année 1988/89, les étudiants ERASMUS avaient dépensé 419 ECU pour vivre et étudier à l'étranger et 355 ECU dans leur pays d'origine. Les dépenses ont donc augmenté de 14 et 13 % respectivement sur une période de deux ans.

Diagramme 6.1
Comparaison entre les dépenses mensuelles des étudiants ERASMUS dans leur pays d'accueil * - par pays ** (en ECU)



* Hormis les droits d'inscription et les dépenses de même ordre (à la fois pour les étudiants accueillis et les étudiants du pays), ainsi que le prix du billet aller et retour au pays d'origine et les dépenses poursuivies dans le pays d'origine au cours du séjour à l'étranger (étudiants accueillis)

** Dépenses encourues au cours de la période d'études ERASMUS à l'étranger, selon le pays d'accueil ainsi que les dépenses dans le pays d'origine, selon le pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine.

Le Diagramme 6.1 montre que la distribution moyenne des dépenses encourues à l'étranger a varié selon les différents pays d'accueil. Les étudiants qui se sont rendus en Espagne en 1990/1991 ont dépensé en moyenne 521 ECU alors que ceux qui ont séjourné au Royaume-Uni, au Danemark, en Irlande, en Italie et aux Pays-Bas ont dépensé 500 ECU en moyenne. Ceux qui sont allés en Belgique, en

France, en Allemagne et en Grèce ont dépensé environ 450 ECU et ceux qui ont effectué un séjour au Portugal 374 ECU seulement. Si l'on compare ces résultats avec ceux obtenus pour l'année 1988/89 on remarque que les dépenses mensuelles des étudiants qui se sont rendus aux Pays-Bas et en Espagne ont beaucoup plus augmenté que la moyenne, alors que les dépenses des étudiants qui ont séjourné au Danemark avaient moins augmenté que la moyenne.

Les différences enregistrées selon les pays d'accueil n'ont pas tout à fait correspondu aux différences généralement attendues dans les frais de subsistance globaux. Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de dépenses de dépenses plus élevées que prévu dans le pays d'accueil, comme par exemple la pénurie de logements à un prix raisonnable, des périodes d'études relativement brèves qui peuvent expliquer des dépenses mensuelles plus élevées, ou les difficultés rencontrées par les étudiants à s'habituer à la nourriture et au style de vie du pays d'accueil. Notons d'autre part que, dans certains pays, les étudiants ont pu bénéficier de services subsidiés dans le pays d'accueil pour leur nourriture, leur logement etc. ce qui a permis de réduire le coût de la période d'études à l'étranger.

Si l'on examine en détail les différents postes de dépenses, on remarque que - proportionnellement - les dépenses des étudiants ERASMUS ont été ventilées de manière similaire dans le pays d'accueil que dans le pays d'origine. Ils ont seulement consacré une part légèrement moindre de leur budget à l'achat de livres à l'étranger et par contre une part un peu plus conséquente aux voyages. Si l'on examine toutes les dépenses effectuées pour couvrir les frais d'études et de subsistance on remarque que,

- 38 pour cent des dépenses des étudiants dans le pays d'origine et 39 pour cent dans le pays d'accueil ont été consacrées à la nourriture, au ménage, à l'achat de vêtements, à l'hygiène etc.;
- 33 pour cent des dépenses dans le pays d'origine et 34 pour cent des dépenses à l'étranger ont été consacrées au logement;
- 5 et 4 pour cent respectivement au(x) voyage(s) vers l'établissement d'enseignement supérieur;
- 7 et 10 pour cent respectivement à d'autres voyages;
- 9 pour cent des dépenses dans le pays d'origine et 6 pour cent à l'étranger ont servi à couvrir l'achat de matériel utile aux études et
- 7 pour cent des dépenses à la fois dans le pays d'origine et d'accueil ont servi à couvrir d'autres dépenses.

Les étudiants ERASMUS ont mentionné qu'ils avaient dépensé en moyenne 24 ECU par mois dans leur pays d'origine, alors qu'ils effectuaient leur période

d'études à l'étranger. En effet, quelques étudiants ont conservé un logement dans leur pays d'origine, lorsque leur séjour à l'étranger était bref. Les étudiants danois ont de loin dépassé la moyenne dans ce poste de dépenses (62 ECU).

6.2 Frais de voyage vers le pays d'accueil

Le voyage aller - retour a majoré en moyenne les dépenses mensuelles à l'étranger de 77 ECU.¹

En fait, les étudiants ERASMUS examinés en 1990/91 ont dépensé en moyenne dans l'ensemble plus de 500 ECU pour couvrir leurs frais de voyage vers le pays d'accueil et de retour dans leur pays d'origine.

Seuls 29 pour cent des étudiants n'ont effectué qu'un seul déplacement aller et retour vers le pays d'accueil au moment où débutait le séjour et retour dans leur pays d'origine, une fois la période d'études ERASMUS à l'étranger accomplie. Vingt-huit pour cent des étudiants ont effectué deux fois le voyage, 20 pour cent trois fois et 23 pour cent plus de trois fois. Le nombre moyen de voyages aller et retour a été de 2,9.

Comme l'on pouvait s'y attendre, les étudiants ont eu plus souvent tendance à retourner chez eux plusieurs fois quand la durée de la période d'études à l'étranger était longue (cf Diagramme 6.2). On remarque en outre que le nombre de voyages était plus élevé, plus le prix du billet aller et retour était bas. Les voyages des - et vers les - pays situés le plus au centre de la Communauté ont donc été les plus fréquents.

Le Tableau 6.1 montre la répartition moyenne des dépenses consacrées aux voyages aller et retour selon les différents Etats membres de la CE. Les données qui ne portent que sur 3 à 10 étudiants figurent entre parenthèses, afin de souligner leur caractère aléatoire. Aucun chiffre n'est donné au cas où le nombre de réponses communiquées n'a pas atteint trois. Les frais moyens de voyage les plus élevés ont été rapportés par les étudiants ERASMUS qui se sont rendus du Portugal aux Pays-Bas (près de 1.600 ECU), du Portugal en Italie (près de 800 ECU), du Danemark en Espagne, ainsi que d'Espagne en Irlande et vice-versa

¹ Les dépenses mensuelles de 77 ECU consacrées au voyage aller-retour au cours de l'année 1990/91 ont été beaucoup plus élevées que celles mentionnées dans le précédent questionnaire qui s'adressait aux étudiants ERASMUS de l'année 1988/89. Contrairement au questionnaire de l'année 1988/89, dans lequel on demandait uniquement aux étudiants de mentionner le montant des dépenses consacré au voyage aller et retour à l'étranger, on demandait explicitement aux étudiants de l'année 1990/91 de mentionner le nombre de voyages aller et retour qu'ils avaient effectués et le coût total de ces voyages.

(600 ECU environ en moyenne). Par contre, les étudiants ERASMUS qui se sont déplacés dans la région du centre de la Communauté, c'est-à-dire entre la Belgique, les Pays-Bas, la France et l'Allemagne ont dépensé au maximum un peu plus de 100 ECU en moyenne pour un voyage aller et retour.

Diagramme 6.2
Nombre de voyages aller et retour vers le pays d'accueil, selon la durée de la période d'études à l'étranger (pourcentages des étudiants)

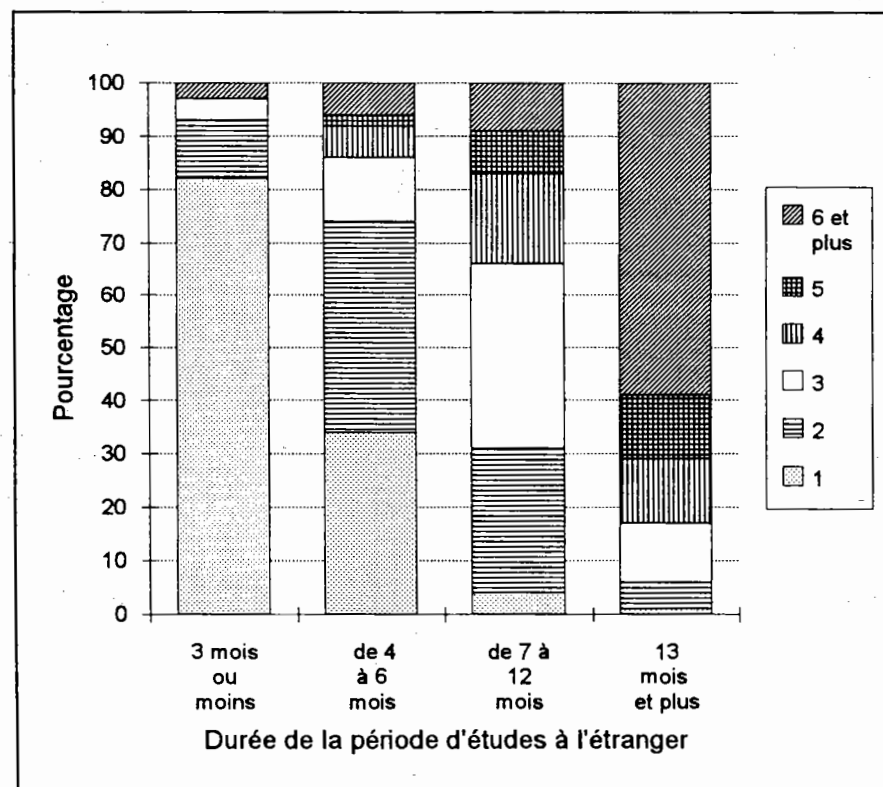


Tableau. 6.1
Dépenses consacrées par les étudiants à leurs déplacements aller et retour au pays d'accueil, selon le pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine et celui d'accueil (moyenne en ECU)

Pays de l'établissement d'enseignement d'origine	Pays d'accueil										
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	NL	P	UK
Belgique	-	79	*	202	91	226	189	(289)	25	(269)	154
Allemagne (D)	(48)	-	(115)	284	130	(294)	162	295	70	(322)	215
Danemark	(282)	121	-	(599)	(281)	*	(365)	*	(197)	*	331
Espagne	(355)	216	*	-	141	*	270	(604)	(228)	*	311
France	112	122	*	176	-	(336)	124	238	99	*	211
Grèce	*	(617)	*	(322)	475	-	*	*	*	*	(473)
Italie	219	157	*	278	145	(361)	-	(284)	262	(324)	340
Irlande	(209)	309	*	(599)	266	*	(331)	-	*	*	(153)
Pays-Bas (NL)	16	56	157	223	91	*	223	(324)	-	(261)	144
Portugal	(331)	433	(481)	(186)	(486)	*	(795)	*	(437)	-	(537)
Royaume-Uni (UK)	138	210	235	244	232	*	393	(142)	166	(423)	-

Question 4.4: A combien de voyages aller et retour se rapporte le coût total indiqué au point 4.3?

Les données qui ne portent que sur 3 à 10 étudiants figurent entre parenthèses, afin de souligner leur caractère aléatoire.

* = Aucune donnée n'a été communiquée dans ce tableau car le nombre d'étudiants qui ont répondu à cet aspect de la question était inférieur à trois.

6.3 Droits d'inscription et autres frais similaires

On a demandé aux étudiants ERASMUS de fournir des informations détaillées sur les droits d'inscription ainsi que sur les autres frais de même nature. Le questionnaire demandait de préciser les dépenses effectuées dans l'établissement d'enseignement supérieur d'origine au cours des études dans le pays d'origine, les dépenses effectuées dans l'établissement d'accueil pendant le séjour à l'étranger et les dépenses effectuées dans l'établissement d'origine au cours du séjour à l'étranger. Le questionnaire prévoyait quatre catégories de dépenses : les droits d'inscription, les frais d'assurance médicale, les frais de cotisation aux syndicats d'étudiants et les autres frais. Remarquons que les résultats qui sont donnés ici ne concernent que les 63 pour cent d'étudiants qui ont répondu de manière détaillée à toutes les demandes concernant les frais d'études dans le questionnaire.²

Soixante-neuf pour cent des étudiants ERASMUS ont dit qu'ils avaient couvert des frais, c'est-à-dire des droits d'inscription, d'autres frais y afférent ou les deux à la fois. La plupart d'entre eux avaient continué à couvrir ces frais dans leur pays d'origine, alors qu'ils séjournaient à l'étranger.

Trente-deux pour cent des étudiants ERASMUS ont dû acquitter certains frais dans l'établissement d'accueil. Selon les étudiants, 16 pour cent avaient dû payer des droits d'inscription (13 % des droits d'inscription uniquement et 3 % d'autres dépenses supplémentaires). En fait, 8 pour cent de ces étudiants ont mentionné qu'ils n'avaient payé que des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil au cours de leur séjour à l'étranger, et les autres 8 pour cent des étudiants qui ont répondu à cette question ont dit avoir payé des droits d'inscription à la fois dans l'établissement d'origine et d'accueil.³

Les droits d'inscription mensuels et autres frais d'études du même ordre que les étudiants ERASMUS ont dit qu'ils avaient payés - ou qu'ils avaient effectivement payés à l'étranger étaient très peu élevés : ils n'ont pas dépassé un total de 3 ECU par mois en moyenne pour tous les étudiants ERASMUS.

2 Seuls 25 pour cent des étudiants britanniques examinés ont répondu à ces questions. Certains d'entre eux ont pu être déroutés par la formulation de la question qui demandait d'indiquer les dépenses payées personnellement par les étudiants, dans la mesure où ils n'ont pas su comment répondre au cas où ils avaient payé eux-mêmes leurs frais d'inscription puis avaient obtenu un remboursement ultérieurement.

3 Les pourcentages correspondants pour l'année 1988/89 s'élevaient à 8 et 6 pour cent. Dans les rapports des étudiants pour l'année 1989/90, seuls 7 pour cent d'entre eux ont mentionné avoir payé des droits d'inscription dans l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil.

Nous avons donc décidé de ne pas les inclure dans la section suivante du rapport.⁴

6.4 Frais supplémentaires encourus à l'étranger

Si l'on exclut les droits d'inscription et autres frais de même nature, on remarque que les étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 examinés ont dépensé en moyenne 400 ECU par mois quand ils étudiaient dans leur établissement d'origine et 581 ECU au cours de leurs études à l'étranger. Pendant cette période d'études à l'étranger, leurs frais supplémentaires ont été ventilés comme suit :

- 79 ECU pour les frais additionnels de subsistance et d'études à l'étranger (hormis les droits d'inscription supplémentaires et autres frais du même ordre)
- 24 ECU pour couvrir des frais fixes dans leur pays d'origine alors qu'ils étudiaient à l'étranger (notamment le paiement du loyer dans le pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine),
- 77 ECU pour les aller et retour vers le pays d'accueil (pour tous, dans l'ensemble et en moyenne, 2,9 voyages aller et retour).

Les frais supplémentaires encourus à l'étranger ont représenté 45 pour cent des dépenses effectuées dans le pays d'origine pendant une période correspondante. En ajustant les chiffres de l'année 1988/89 à ceux de l'année 1990/91 nous sommes en mesure de dire que les étudiants ERASMUS de l'année 1988/89 avaient dépensé 44 pour cent de plus à l'étranger qu'au cours de la même période dans leur pays d'origine.⁵ Le niveau de dépenses supplémentaires à l'étranger est donc resté pratiquement constant.

4 Même ce montant mensuel de 3 ECU suscite des questions. Quarante-deux pour cent des étudiants ERASMUS par exemple ont déclaré avoir payé des droits d'inscription en Allemagne, alors que pratiquement tous les établissements d'enseignement supérieur y jouissent d'un statut public et n'exigent pas de frais d'inscription. Et ensuite certains étudiants peuvent avoir mentionné des frais qui couvraient un semestre ou une année universitaire en tant que frais mensuels.

5 Nous avons atteint un total de 37 pour cent de dépenses supplémentaires (135 ECU) pour les étudiants ERASMUS de l'année 1988/89. Ce pourcentage a été établi d'une part à partir d'une estimation - et non d'informations communiquées grâce au questionnaire - de 30 ECU pour couvrir les dépenses régulières dans le pays d'origine au cours des études dans ce pays. Remarquons que l'on n'avait pas demandé aux étudiants de l'année 1988/89 de préciser le nombre de leurs voyages aller et retour et il est manifeste que les étudiants n'ont en moyenne mentionné que la moitié des coûts de tous les voyages effectués. Si nous ajustons les données réunies pour l'année 1988/89 en utilisant les résultats obtenus grâce aux informations supplémentaires demandées pour l'année 1990/91, nous déduisons que les dépenses supplémentaires

Nous n'avons jusqu'ici parlé que de dépenses moyennes. Il est toutefois nécessaire de tenir également compte de la distribution. Si l'on exclut cette fois encore les droits d'inscription et autres frais de la même nature, on remarque que :

- 9 pour cent des étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 avaient dépensé au moins 10 pour cent de moins au cours de leur période d'études à l'étranger que pendant une période de même durée chez eux,
- 13 pour cent des étudiants avaient dépensé à peu près la même chose à l'étranger que chez eux,
- 33 pour cent avaient dépensé de 10 à 50 pour cent en plus,
- 35 pour cent des étudiants avaient dépensé plus de 50 pour cent en plus au cours de leur séjour à l'étranger.⁶

Le Tableau 6.2 détaille les dépenses mensuelles supplémentaires encourues par les études à l'étranger. Ces dépenses supplémentaires ont varié largement selon le pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine.

- Les frais supplémentaires ont été les plus élevés pour les étudiants portugais (412 ECU de plus par mois, soit 206 % de leurs dépenses au Portugal), ainsi que pour les étudiants grecs (376 ECU, soit 210 %);
- Ces frais ont aussi été plus élevés que la moyenne pour les étudiants espagnols (271 ECU, 175 %);
- Les étudiants ERASMUS du Luxembourg, du Danemark, de l'Allemagne, de France, de Belgique et d'Italie ont eu des dépenses supplémentaires à peu près égales à la moyenne;
- Les étudiants britanniques ont mentionné avoir eu les frais supplémentaires moyens les moins élevés, que ce soit en termes absolus (92 ECU de frais supplémentaires) ou relatifs (121 % des dépenses chez eux).

Le Tableau 6.3 spécifie quelles ont été les dépenses supplémentaires encourues selon les différentes combinaisons de pays d'origine et d'accueil. Les différences les plus extrêmes se situent au niveau de la mobilité des étudiants entre l'Italie et le Portugal. Alors que les étudiants portugais qui ont effectué un séjour d'études

encourues par les études à l'étranger au cours de l'année 1988/89 peuvent être estimées à 44 pour cent (155 ECU).

6 Si l'on ne compare que les frais de subsistance et d'études (en excluant les dépenses de voyages aller et retour et les dépenses constantes dans le pays d'origine au cours du séjour à l'étranger), on remarque que 22 pour cent des étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 (16 % des étudiants de l'année 1988/89) ont mentionné avoir effectué des dépenses moins conséquentes à l'étranger et 17 pour cent (18 %) à peu près les mêmes dépenses à l'étranger et dans leur pays d'origine, alors que 33 pour cent (35 %) ont dépensé entre 10 et 50 pour cent de plus à l'étranger et 28 pour cent (31 %) davantage que 50 pour cent.

Table 6.2
Frais supplémentaires mensuels encourus par les étudiants ERASMUS au cours de leur période d'études dans le pays d'accueil, selon le pays de l'établissement d'origine (moyenne, en ECU)

Pays de l'établissement supérieur d'origine	Dépenses au cours des études dans le pays d'origine*	Dépenses supplémentaires couvrant les frais de subsistance et d'études à l'étranger	Dépenses dans le pays d'origine au cours du séjour à l'étranger	Voyages vers le pays d'accueil	Total des dépenses supplémentaires à l'étranger	Total des dépenses à l'étranger*
Belgique	352	89	26	65	180	533
Allemagne	428	101	28	61	190	618
Danemark	508	41	62	87	191	699
Espagne	362	133	31	107	271	633
France	374	85	25	72	182	556
Grèce	342	208	33	135	376	718
Italie	416	80	16	82	177	594
Irlande	315	77	19	95	191	506
Luxembourg	261	139	0	87	225	487
Pays-Bas	370	125	20	49	194	564
Portugal	390	228	31	159	412	802
Royaume-Uni	431	-6	16	82	92	523
Total	400	79	24	77	181	581

* Hormis les droits d'inscription et autres frais similaires

Tableau 6.3

Dépenses mensuelles supplémentaires¹ encourues par les étudiants ERASMUS au cours de la période d'études à l'étranger, selon le pays de l'établissement d'origine et le pays d'accueil (en ECU, moyenne)

Pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine	Pays d'accueil										
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	NL	P	UK
Belgique	-	108	*	237	196	*	129	(136)	142	(231)	219
Allemagne (D)	(165)	-	(136)	227	151	(82)	211	163	87	(205)	223
Danemark	(162)	77	-	(471)	(162)	*	(212)	*	(100)	*	190
Espagne	(205)	187	*	-	*	317	393	(193)	(184)	*	367
France	43	115	*	205	-	(230)	104	230	(145)	*	219
Grèce	*	(430)	*	(430)	318	-	*	*	*	*	(475)
Italie	203	119	*	257	109	(134)	-	(238)	185	(-63)	266
Irlande	(167)	162	*	(493)	119	*	(143)	-	*	*	(133)
Pays-Bas (NL)	136	147	242	218	235	*	189	(111)	-	148	218
Portugal	(366)	*	(527)	(332)	(174)	*	(776)	*	(482)	-	(370)
Royaume-Uni (UK)	138	84	129	68	61	*	158	(145)	202	(25)	-

Question 4.5: Hormis les droits d'inscription et en dehors du voyage aller et retour et des dépenses qui y sont liées, quelles ont été vos dépenses mensuelles moyennes au cours de votre période d'études ERASMUS à l'étranger et dans votre institution d'origine? Veuillez indiquer le montant dans la devise du pays de votre institution d'origine.

1 Hormis les droits d'inscription et autres frais similaires.

* = Aucune donnée n'a été communiquée dans ce tableau car le nombre d'étudiants qui ont répondu à cet aspect de la question était inférieur à trois.

Les données qui ne portent que sur 3 à 10 étudiants figurent entre parenthèses, afin de souligner leur caractère aléatoire.

en Italie ont déclaré avoir dépensé 776 ECU de plus pendant leur séjour à l'étranger, les étudiants italiens qui sont allés au Portugal ont dépensé 63 ECU de moins par mois au cours de leur période d'études à l'étranger (voyages compris !) que dans leur pays d'origine.

Les dépenses mensuelles supplémentaires ont moins varié selon la durée de la période d'études à l'étranger que l'on aurait pu le supposer. Elles ont atteint 65 pour cent pour ceux qui se sont rendus à l'étranger pour trois mois maximum, 40 pour cent pour ceux qui sont partis pendant 4 à 6 mois et 7 à 12 mois et enfin 47 pour cent pour ceux qui sont allés à l'étranger pendant plus d'une année.

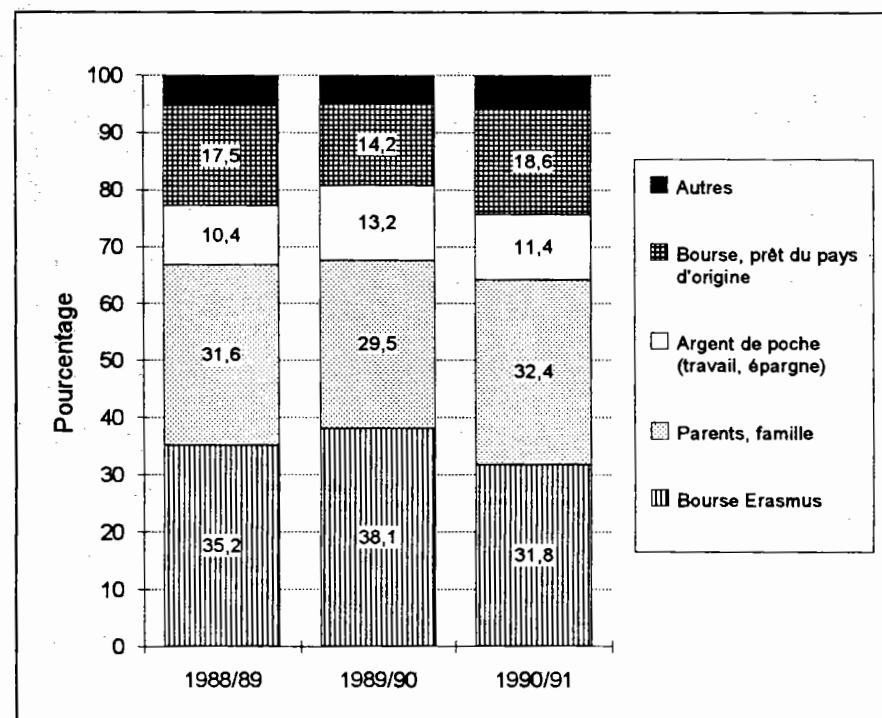
6.5 Sources de financement des études à l'étranger et dans le pays d'origine

Sur le total des dépenses auxquelles les étudiants ERASMUS ont eu à faire face au cours de leur période d'études à l'étranger en 1990/91 (y compris les droits d'inscription et autres frais du même ordre) 31,8 pour cent ont été couverts par la bourse ERASMUS. Le pourcentage couvert par la bourse ERASMUS s'élevait à 35,2 pour cent de toutes les dépenses des étudiants de l'année 1988/89 et en 1989/90, selon les rapports officiels présentés par les étudiants, ce pourcentage a même atteint 38,1 pour cent. Le Diagramme 6.3 montre que la contribution moins importante apportée par la bourse ERASMUS au cours de l'année 1990/91 a été complétée à la fois par un montant légèrement accru des bourses et prêts offerts par le pays d'origine (18,6 % en 1990/91), des contributions plus importantes des parents (32,4 %) et des fonds personnels des étudiants (11,4 %).

La bourse ERASMUS a permis de couvrir plus de 60 pour cent des dépenses des étudiants portugais, comme en témoigne le Tableau 6.4. Cette même bourse a aussi servi à couvrir dans une très large mesure les dépenses des étudiants belges et italiens. Par contre, 22 pour cent seulement des dépenses effectuées par les étudiants néerlandais au cours de leur période d'études à l'étranger ont été couverts par la bourse ERASMUS.

Les bourses et prêts du pays d'origine ont couvert la plus grande part des dépenses effectuées par les étudiants danois (51,7 %), néerlandais (46,5 %) et britanniques (31,7 %). Dans tous les autres pays de la CE, excepté au Portugal et au Luxembourg, les parents, la famille et les étudiants eux-mêmes ont couvert pratiquement la moitié - ou davantage - des dépenses.

Diagramme 6.3
Sources de financement de la période d'études à l'étranger en 1988/89, 1989/90 et 1990/91 (en pourcentages)



Les étudiants ERASMUS examinés en 1990/91 et leurs parents ont couvert en moyenne 70,3 pour cent des dépenses liées aux études dans l'établissement d'origine. 26,4 pour cent des dépenses ont été couverts par des bourses et prêts du pays d'origine et 3,3 pour cent par d'autres sources. Ces données ne sont pas fort différentes de celles obtenues pour les étudiants ERASMUS de l'année 1988/89. Comme on le voit déjà clairement à partir des données relevées pour la période d'études à l'étranger, les bourses et les prêts constituent la source de financement principale des études dans l'établissement d'origine pour les étudiants danois (70,7 %), néerlandais (62,4 %), britanniques (46,6 %) et les quelques étudiantes luxembourgeoises qui ont participé à l'enquête. Les étudiants ERASMUS des autres pays de la CE ont généralement pu financer leurs études en majeure partie grâce à leurs propres ressources et à celles de leurs parents.

Tableau 6.4
Financement de la période d'études à l'étranger, selon le pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine (moyenne, en pourcentages)

	Pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine											Total	
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	L	NL	P		UK
Bourse ERASMUS	46.0	31.8	27.9	37.9	26.6	33.9	43.1	28.1	50.0	22.3	61.6	26.9	31.8
Bourse d'un autre programme de la Communauté européenne	.1	.0	.2	.3	.3	.0	.0	1.2	.0	.3	.0	.1	.2
Bourse du pays d'origine	2.9	4.1	42.9	6.6	12.0	.1	3.1	10.9	7.5	43.6	1.9	29.6	15.2
Prêt du pays d'origine	.0	8.7	8.6	.7	2.8	.0	.0	5.5	17.5	2.9	.0	2.1	3.4
Bourse du pays d'accueil	.0	1.0	.4	.4	.5	.0	.1	.0	.0	.2	.1	.6	.5
Aide financière octroyée par un employeur	.2	.8	.0	.7	2.8	.9	.1	1.9	.0	1.6	1.1	2.9	1.6
Autre type d'aide financière à l'étranger	.3	.5	.7	.3	.1	.8	.0	.8	.0	.0	.3	.5	.3
Autres bourses	1.2	1.0	3.7	.0	4.1	.0	.9	.2	.0	1.6	.7	1.9	1.8
Parents, famille	40.1	35.7	3.6	38.2	36.7	56.7	41.4	28.9	25.0	17.0	20.7	26.5	32.4
Travail, épargne	8.6	15.5	10.2	14.6	11.2	7.6	9.6	20.8	.0	9.6	12.7	7.9	11.4
Autres	.2	.7	1.5	.3	2.0	.0	.8	.2	.0	.5	.5	.6	.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
(n)	(115)	(365)	(58)	(109)	(366)	(40)	(169)	(60)	(2)	(139)	(42)	(381)	(1846)

Question 4.1: Comment avez-vous financé vos études dans votre institution d'origine jusqu'à présent et comment avez-vous financé votre période d'études supportée par ERASMUS à l'étranger (frais de voyage et droits d'inscription éventuels inclus)? Donnez une estimation en pourcentage (y compris la valeur estimée du loyer dont vous avez éventuellement bénéficié gratuitement etc.). Le cas échéant, citez également le programme et l'organisme de financement.

6.6 Le rôle de la bourse ERASMUS

Le questionnaire ne demandait pas directement aux étudiants de communiquer des informations concernant le montant exact de la bourse ERASMUS dont ils avaient bénéficié. Néanmoins, en combinant les informations fournies sur les dépenses et sur les ressources qui ont permis de financer la période d'études à l'étranger, on peut évaluer le montant de la bourse attribuée.⁷ Le Tableau 6.5 montre que le montant moyen de la bourse ERASMUS a atteint 194 ECU pour tous les étudiants de l'année 1990/91 qui ont participé à l'enquête.

Le montant moyen de la bourse mensuelle a dépassé d'environ 15 pour cent le montant moyen attribué en 1988/89.⁸ Cette différence correspond à celle de l'augmentation des frais. Comme nous l'avons déjà dit précédemment, les étudiants de l'année 1990/91 qui ont participé à l'enquête ont dit avoir eu des dépenses visant à couvrir les frais de subsistance et d'études à l'étranger 14 pour cent plus élevées que les étudiants examinés en 1988/89.

Comme les dépenses supplémentaires encourues pour la période d'études à l'étranger - comprenant le voyage, les frais de subsistance supplémentaires et les frais réguliers dans le pays d'origine pendant le séjour à l'étranger - se sont élevées à 181 ECU alors que les frais supplémentaires couvrant les droits d'inscription et les autres frais de même nature n'ont pas dépassé 3 ECU en moyenne, la bourse ERASMUS a dépassé de 10 ECU le montant des dépenses supplémentaires à l'étranger. Notre évaluation pourrait se révéler légèrement erronée mais ces chiffres nous permettent de conclure que les bourses ERASMUS de l'année 1990/91 ont en moyenne complètement couvert les dépenses supplémentaires liées aux études à l'étranger.⁹

7 En nous basant sur les réponses fournies par les étudiants, nous avons évalué les droits d'inscription et les autres dépenses mensuelles ainsi que les frais supplémentaires encourus chaque mois à l'étranger selon le pays de l'établissement d'origine: en Belgique (31 et 4 ECU), en Allemagne (8 et 2 ECU), au Danemark (0 et 13 ECU), en Espagne (40 et 2 ECU), en France (36 et 4 ECU), en Grèce (0 et 17 ECU), en Italie (23 et 2 ECU), en Irlande (29 et 2 ECU), aux Pays-Bas (57 et 2 ECU), au Portugal (4 et 2 ECU) et au Royaume-Uni (10 et 14 ECU).

8 Il manquait 9 ECU environ à l'évaluation de 158 ECU mentionnée dans Maiworm/Steube/Teichler, op.cit., p.126, dans la mesure où l'on n'avait pas tenu compte des droits d'inscription et des autres frais du même ordre.

9 Le montant respectif pour l'année 1988/89 a été établi à 23 ECU. Si on l'ajustait selon les évaluations faites concernant les droits d'inscription et autres dépenses du même ordre, le chiffre comparable à celui de l'année 1990/91 s'élèverait à 29 ECU pour l'année 1988/89.

En appliquant les mêmes méthodes de calcul on peut estimer que la contribution des parents et des étudiants eux-mêmes a atteint un total de 300 ECU dans l'ensemble des dépenses mensuelles alors que les étudiants étaient dans l'université d'origine et 268 ECU pour les dépenses à l'étranger. Les contributions des parents et des étudiants à la période d'études à l'étranger ont donc été inférieures à celles offertes pour la période d'études dans l'établissement d'origine. Il convient toutefois de garder en mémoire le fait que les dépenses stipulées pour la période d'études dans le pays d'origine comportent la location gratuite dans le pays d'origine des étudiants : les parents ont donc peut-être eu plus de mal à couvrir les dépenses à l'étranger.

Le montant absolu des autres bourses et prêts a été plus ou moins le même en moyenne pour la période d'études à l'étranger que pour les études dans l'établissement d'origine (115 ECU environ). D'autres sources de financement ont permis de couvrir un peu plus de 10 ECU par mois des frais d'études dans le pays d'origine et un peu plus de 30 ECU des dépenses encourues pendant la période d'études à l'étranger.

Le Tableau 6.5 montre que les étudiants portugais ont reçu une bourse ERASMUS d'un montant de 500 ECU environ par mois. Les étudiants italiens, belges, espagnols et grecs ont reçu chacun un peu plus de 250 ECU. Les Allemands et les Danois ont reçu environ 200 ECU et enfin les Français, les Irlandais, les Britanniques et les Néerlandais ont chacun reçu environ 150 ECU.

Les étudiants italiens, portugais et belges ont donc reçu environ 80 ECU de plus par mois que le montant des dépenses supplémentaires pour couvrir leur période d'études à l'étranger. Les étudiants britanniques ont reçu environ 40 ECU de plus que le montant de leurs frais supplémentaires. Les étudiants allemands, danois et espagnols ont obtenu plus ou moins le montant de leurs dépenses supplémentaires pour couvrir leur période d'études à l'étranger. Les bourses attribuées aux étudiants français, irlandais et néerlandais sont demeurées en moyenne légèrement inférieures aux dépenses supplémentaires à l'étranger (de 30 à 60 ECU par mois). Enfin, les étudiants grecs ont dépensé en moyenne environ 140 ECU de plus pour leur période d'études à l'étranger que le montant de leur bourse ERASMUS.

Tableau 6.5
Montant de la bourse ERASMUS et frais supplémentaires encourus à l'étranger*, selon le pays de l'établissement d'origine (moyenne, en ECU)

	Pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine											Total
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	NL	P	UK	
Frais supplémentaires	184	192	204	273	186	393	180	193	196	414	106	184
Bourse ERASMUS	261	200	199	256	159	250	267	151	139	499	147	194
Différence	77	8	-5	-17	-27	-143	87	-42	-57	85	41	10

* Y compris l'évaluation des droits d'inscription et autres frais supplémentaires au cours de la période d'études à l'étranger

Dans leur ensemble, les informations fournies par les étudiants suggèrent que les bourses ERASMUS ont été légèrement plus élevées en moyenne que toutes les dépenses supplémentaires engagées pour la période d'études à l'étranger. Ceci n'aboutit toutefois pas nécessairement à conclure que les bourses ont permis de résoudre tous les problèmes liés aux dépenses supplémentaires imposées par une période d'études à l'étranger. Comme nous l'avons vu précédemment, quelques étudiants ont bénéficié d'une bourse ERASMUS moins importante que les frais supplémentaires encourus dans le contexte de leur période d'études à l'étranger (mais d'autres étudiants ont bénéficié d'une bourse plus élevée que les frais auxquels ils avaient dû faire face). En outre, la comparaison établie ne dévoile pas nécessairement toutes les ressources financières et les dépenses. Les étudiants ont eu, pour prendre un exemple, des possibilités de gagner de l'argent au cours de leurs études dans leur pays d'origine, possibilités qui ne leur ont pas été offertes au cours de leur période d'études à l'étranger. De plus, les chiffres cités ne mentionnent pas combien d'étudiants ont été confrontés à des conditions de vie à l'étranger plus difficiles. Ceci a certainement été le cas pour bon nombre des 21 pour cent d'étudiants ERASMUS, notamment des Irlandais, des Grecs et des Français qui ont mentionné avoir eu des problèmes financiers. Disons pour conclure qu'une enquête sur les étudiants ERASMUS ne peut par définition révéler combien d'étudiants n'avaient pas introduit de demande pour une bourse ERASMUS ou n'étaient pas allés à l'étranger alors qu'on leur offrait une bourse d'études car ils avaient jugé que l'apport financier n'était pas suffisant.

Reconnaissance académique et progrès universitaires

7.1 Nécessité de mesures de reconnaissance variées

La prise en compte ou reconnaissance de la période d'études ERASMUS effectuée dans un autre Etat membre de la Communauté au retour des étudiants est l'une des mesures essentielles de la réussite du Programme ERASMUS. L'aide ERASMUS n'est - théoriquement - accordée qu'aux établissements d'enseignement supérieur qui marquent leur accord pour reconnaître les résultats obtenus par leurs étudiants au moment de leur retour. L'accent mis sur la reconnaissance repose sur le postulat que la période d'études effectuée dans un autre pays de la Communauté européenne constituera une partie intégrante des études, dans la mesure où la période d'études suivie avec fruits dans un établissement d'accueil remplace les cours suivis ou les périodes d'études dans le pays d'origine.

Remarquons toutefois qu'il n'existe pas de définition généralement admise de la reconnaissance. Nous pourrions considérer la reconnaissance comme complètement acquise si tous les travaux effectués de manière satisfaisante dans l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil étaient - que ce soit formellement ou de facto - reconnus par l'établissement d'origine au moment du retour de l'étudiant. Ce moyen de mesurer la reconnaissance est acceptable, mais pourrait être trompeur s'il s'agit de la seule mesure appliquée. Il se pourrait en effet que les étudiants suivent moins de cours à l'étranger; même si le séjour d'études est entièrement reconnu la période passée dans l'établissement d'accueil ne correspondra pas entièrement aux études dans l'établissement d'origine. Les étudiants peuvent aussi être confrontés à une charge de travail supplémentaire dans l'établissement d'origine qui débouchera sur une prolongation de la durée totale de la période d'études avant l'obtention du diplôme, même si les résultats d'études dans l'établissement d'accueil sont complètement reconnus. L'établissement d'ori-

gine pourrait par exemple formellement reconnaître les résultats obtenus au cours de la période d'études à l'étranger, tout en considérant que les cours suivis à l'étranger ne correspondaient pas entièrement aux cours et aux exigences posées pour les examens dans le programme d'études du pays d'origine.

On a donc dans le cadre de la présente enquête choisi trois paramètres principaux pour "mesurer" la reconnaissance :

- (a) *le degré de reconnaissance* : établit dans quelle mesure la période d'études universitaires suivie dans l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil a été reconnue ou considérée comme équivalente aux études dans l'établissement d'enseignement supérieur d'origine.
- (b) *le degré de correspondance* : établit dans quelle mesure la période d'études effectuée dans l'établissement d'enseignement d'accueil correspond à une période d'études typique dans l'établissement d'origine, au cours d'une période d'études correspondante.
- (c) la "*non prolongation*" : il s'agit de la non-prolongation prévue de la durée totale des études nonobstant la période d'études dans l'université d'accueil.¹

7.2 Degré de reconnaissance, correspondance et non-prolongation

Comme le montrent les colonnes finales du Tableau 7.1, 74 pour cent des études entreprises dans l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil par les étudiants ERASMUS en 1990/91 ont été reconnues au moment du retour des étudiants. De fait, 56 pour cent des étudiants ont rapporté que toutes leurs études dans l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil avaient été reconnues (ou considérées comme équivalentes) au moment du retour dans l'établissement d'origine. Par contre, 16 pour cent des étudiants n'ont vu prendre en compte que moins d'un quart de leurs études dans l'université d'accueil.

Comme le montre le centre du Diagramme 7.1, les études universitaires entreprises dans l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil - et ce en

1 Les pourcentages qui figurent dans les tableaux suivants ne font référence qu'aux étudiants qui ont affirmé que la reconnaissance était accordée- ou attendue. Quelques étudiants n'étaient pas (encore) retournés dans leur université d'origine au moment où l'enquête a été effectuée. Dans d'autres cas, la procédure de reconnaissance n'avait pas encore été complètement achevée. Quatre-vingt-huit pour cent des étudiants ont fourni des informations sur le degré de reconnaissance, 89 pour cent ont évalué le degré de correspondance des études dans l'établissement d'accueil et celui de l'établissement d'origine et 82 pour cent ont répondu aux questions portant sur une éventuelle prolongation de leurs études à cause de la période d'études effectuée à l'étranger.

Tableau 7.1
Pourcentages de reconnaissance des études universitaires dans l'établissement d'accueil, présentés selon le pays de l'établissement d'origine (en pourcentages des "volumes d'études" et moyennes des différents paramètres de reconnaissance)

	Pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine											Total	
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	L	NL	P		UK
100 % et plus	61	51	64	56	66	45	44	58	60	68	61	47	56
de 75 % - à 99 %	16	8	17	13	10	6	17	3	20	11	11	3	10
de 50 % - à 74 %	10	15	10	13	10	14	18	12	20	9	8	6	11
de 25 % - à 49 %	6	9	4	6	5	17	7	9	0	4	4	8	7
Moins de 25 %	7	17	6	11	10	17	14	18	0	9	15	36	16
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
(n)	(199)	(499)	(72)	(298)	(629)	(64)	(289)	(77)	(5)	(190)	(71)	(459)	(2852)
Degré de reconnaissance	83.0	70.2	84.1	77.2	81.7	65.8	71.9	72.1	86.0	83.6	76.6	57.5	73.9

Question 6.17 : Dans quelle mesure votre institution d'origine reconnaît-elle les études supérieures entreprises dans l'institution d'accueil (attribution d'unités capitalisables ou autre forme de reconnaissance) ?

moyenne pour tous les étudiants ERASMUS qui ont répondu à l'enquête - ont correspondu à 72 pour cent d'une période d'études typique dans l'établissement d'origine. Seuls 33 pour cent des étudiants ont mentionné que le "volume d'études" suivi à l'étranger correspondait à-ou dépassait même - celui suivi dans leur établissement. Soixante-quatorze pour cent des études suivies à l'étranger ont bénéficié d'une reconnaissance et le "volume d'études" effectué à l'étranger ou le nombre de cours suivis a été environ un sixième moins important qu'un programme typique suivi ou complété pendant une période d'études correspondante dans l'établissement d'origine. On aurait donc pu s'attendre à ce que les études suivies dans l'établissement d'accueil correspondent dans une moindre mesure à une période d'études typique dans le pays d'origine.

Les étudiants ERASMUS s'attendaient dans l'ensemble à voir leur période d'études globale prolongée de plus de trois mois jusqu'à l'obtention du diplôme, à cause de leur période d'études à l'étranger. La prolongation attendue correspondait à 46 pour cent de la période d'études effectivement passée à l'étranger, comme le montre le Tableau 7.2. Cinquante-deux pour cent des étudiants ne s'attendaient pas à voir leurs études prolongées. D'autre part, 37 pour cent des étudiants s'attendaient toutefois à ce que leurs études soient prolongées par une période d'études aussi longue que la période ERASMUS (et même encore plus longue dans certains cas).

Si l'on tient compte des trois paramètres en question (cf Diagramme 7.1) on remarque une faible diminution de la reconnaissance (2 % en moyenne) de 1988/89 à 1990/91.² On aurait pu s'attendre à une augmentation de la reconnaissance, dans la mesure où certains programmes de coopération interuniversitaires ont dû se consolider avec le temps et où le concept à la base du Programme ERASMUS est devenu généralement approuvé. Mais d'autre part, l'augmentation quantitative du Programme ERASMUS a pu englober un beaucoup plus grand nombre de réseaux au sein desquels la coopération universitaire n'était pas encore bien établie.

2 Dans les résultats de l'enquête portant sur les étudiants de l'année 1988/89 (Maiworm/Steube/Teichler, op. cit. p.134-136) le taux de non-prolongation mentionné était de 47 pour cent, c'est-à-dire 9 pour cent de moins. En vérifiant les réponses par la suite on a toutefois remarqué que le résultat moyen avait été gonflé par le fait que quelques étudiants avaient inclus des séjours au cours desquels ils n'avaient pas suivi de cours lors du calcul de leur prolongation, - mais non de la durée de la période d'études à l'étranger. Il a été tenu compte de cette erreur dans les données présentées dans le présent chapitre, à la fois pour les résultats de l'année 1990/91 et pour ceux de 1988/89.

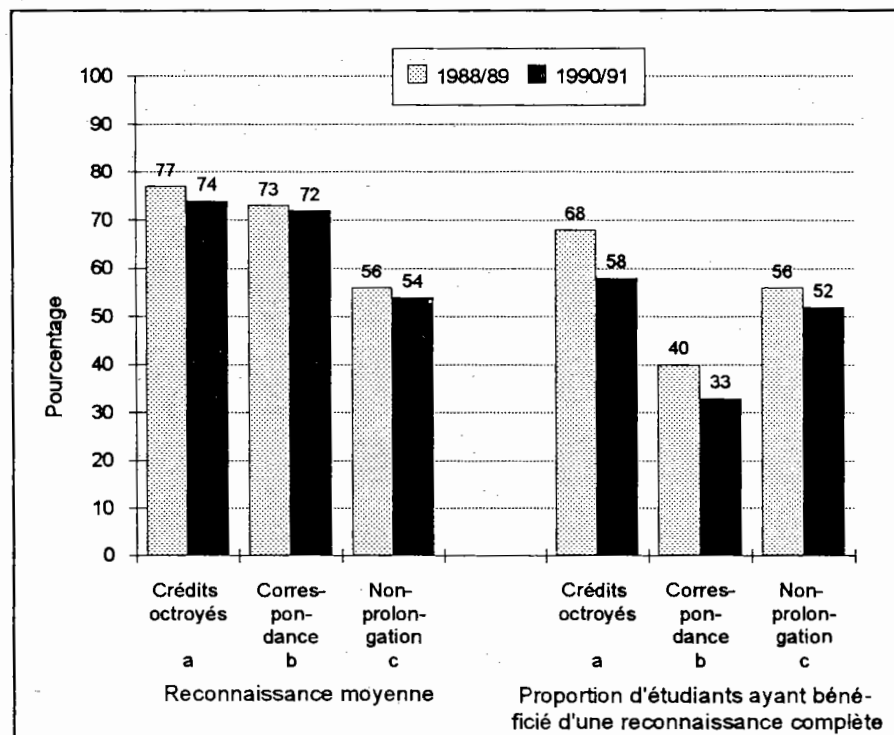
Tableau 7.2
Taux de prolongation de la durée des études et durée de la période d'études à l'étranger, selon le pays de l'établissement d'origine (en pourcentages)

Prolongation exprimée en pourcentage de la période d'études à l'étranger	Pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine											Total	
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	L	NL	P		UK
Aucune	84	27	30	69	73	31	20	63	100	53	56	50	52
Moins de 50 %	3	3	6	5	5	2	9	2	0	5	7	1	4
50 - 74 %	2	11	14	2	3	4	12	2	0	2	3	1	5
75 - 99 %	0	2	0	0	2	2	4	0	0	1	1	0	1
100 et davantage	10	57	49	24	17	60	56	32	0	39	32	47	37
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
(n)	(204)	(489)	(63)	(219)	(582)	(45)	(253)	(80)	(5)	(189)	(68)	(449)	(2646)
Taux de prolongation (moyenne)	17.6	68.4	63.0	34.4	24.0	69.3	75.2	37.9	0.0	45.5	44.4	50.9	46.2

Question 6.19: La période d'études ERASMUS à l'étranger va probablement allonger la durée totale de vos études de:

Diagramme 7.1

La reconnaissance mesurée selon différents critères en 1988/89 et en 1990/91
(pour tous les effectifs, en pourcentages)



La reconnaissance des périodes d'études à l'étranger au retour des étudiants semble constituer un principe bien établi dans les établissements d'enseignement supérieur belges et français qui ont participé au Programme ERASMUS. Quant aux établissements luxembourgeois ils ont l'habitude d'accepter les périodes d'études à l'étranger. Par contre, de nombreux établissements en Italie, en Grèce, en Allemagne et au Danemark n'ont accepté les résultats universitaires obtenus à l'étranger que de manière formelle, mais ne les ont pas intégrés dans leur programme de cours et leur système d'examen de manière à éviter une prolongation des études due à la période d'études à l'étranger.

Ajoutons encore que la reconnaissance des périodes d'études à l'étranger varie bien moins selon le pays d'accueil en question que selon le pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine. Ces données n'impliquent pas

Tableau 7.3
Taux de reconnaissance, de correspondance et de "non-prolongation", selon le domaine d'études

	Domaine d'études													Total			
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Dro	Mat	Méd	Nat		Soc	Com	Autres
Reconnaissance	70	72	64	79	62	82	69	77	69	67	72	84	75	72	77	77	74
Correspondance	77	75	72	75	66	77	81	71	65	68	82	82	80	71	65	53	72
Non-prolongation	50	62	58	63	54	54	52	55	53	40	51	73	52	43	40	41	54

Agr = Sciences agricoles

Arc = Architecture, urbanisme et planification régionale

Art = Beaux-arts et design

Ges = Etudes de gestion et de management

Edu = Sciences de l'éducation, formation des enseignants

Ing = Ingénierie, technologie

Géo = Géographie, géologie

Hum = Sciences humaines

Lan = Etudes de langues, philologie

Dro = Droit

Mat = Mathématiques, informatique

Méd = Sciences médicales

Nat = Sciences naturelles

Soc = Sciences sociales

Com = Sciences de la communication et de l'information

nécessairement qu'un manque de confiance dans la qualité de l'enseignement supérieur de certains pays d'accueil restreigne la reconnaissance accordée lors du retour des étudiants.

Les étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 qui suivaient des cours en médecine s'attendaient à avoir la plus brève prolongation de leurs études à cause de la période d'études à l'étranger (27 %). Les étudiants en gestion (37 %) et en architecture (38 %) s'attendaient aussi à subir moins de prolongations que les étudiants d'autres domaines d'études. Par contre, les étudiants en sciences de la communication et de l'information (60 %), en droit (60 %) et en sciences sociales (57 %) anticipaient une prolongation correspondant en moyenne à plus de la moitié de la période d'études suivie à l'étranger. On peut remarquer des tendances similaires selon le "degré de reconnaissance" et le "degré de correspondance", ainsi que l'illustre le Tableau 7.3.

Le "degré de reconnaissance" et le "degré de correspondance" n'ont pas varié de manière importante selon la durée des études. Par contre, les étudiants qui ont passé trois mois au maximum à l'étranger ne s'attendaient qu'à une prolongation de 34 pour cent de leur période globale d'études, alors que ceux qui ont passé près de six mois ou d'une année universitaire à l'étranger s'attendaient à une prolongation correspondant à la moitié de leur période d'études à l'étranger. Selon les trois paramètres établis, le degré de reconnaissance a paru le plus élevé pour ceux qui ont passé plus d'une année à l'étranger : le "degré de reconnaissance" et le "degré de correspondance" ont dans ce cas tous deux dépassé 90 pour cent et les étudiants participants s'attendaient en moyenne à une prolongation de leurs études de 23 pour cent seulement.

Les étudiantes ont fait part d'un "degré de reconnaissance" un peu moins élevé (72 %) que les étudiants (76 %), ainsi que d'un moindre "degré de correspondance" (70 % et 76 % respectivement). Mais aucune différence n'a été enregistrée au niveau de la "non-prolongation".

7.3 Mesure de la reconnaissance et niveau des cours suivis

Pour être en mesure de trouver une explication aux limites de la reconnaissance des résultats d'études obtenus à l'étranger, nous avons demandé aux étudiants d'évaluer le pourcentage de cours suivis à l'étranger qui avaient exigé plus ou moins de travail que les cours suivis dans l'établissement d'origine pendant la même période. Remarquons toutefois que les réponses à ces questions ne permettent certainement pas d'expliquer le manque de correspondance entre la qualité des cours suivis dans l'établissement d'accueil et dans celui d'origine par des

Tableau 7.4
Niveau universitaire des cours suivis dans l'établissement d'accueil, selon le pays de l'établissement d'origine des étudiants (moyenne des pourcentages communiqués par les étudiants)

	Pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine										Total		
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	L	NL		P	UK
Les cours exigeaient davantage de travail	20.7	14.9	19.5	16.1	31.4	31.3	31.2	22.8	14.0	13.6	13.4	22.5	22.0
Les cours exigeaient autant de travail	47.4	48.7	52.4	59.4	45.6	53.3	56.7	45.7	34.0	51.4	67.7	47.3	50.3
Les cours exigeaient moins de travail	31.9	36.4	28.1	24.5	22.9	15.4	22.1	31.4	52.0	34.9	18.9	27.2	27.7
(n)	(198)	(512)	(76)	(301)	(640)	(48)	(297)	(81)	(5)	(180)	(66)	(480)	(2884)

Question 6.20: Quel pourcentage approximatif des cours suivis à l'étranger exigeait plus - ou moins - de travail que les cours que vous avez suivis dans votre institution d'origine au cours de la même période?

différences dans la qualité de l'organisation universitaire entre l'établissement d'accueil et d'origine, par le manque de coordination et d'intégration universitaire, par les lacunes dans le background universitaire des étudiants - ou au niveau de leurs connaissances linguistiques - ou encore de leurs choix.

Le Tableau 7.4 montre que la moitié seulement des cours suivis à l'étranger a été considérée comme ayant exigé la même quantité de travail que les cours suivis dans l'établissement d'origine. Vingt-deux pour cent des cours ont été jugés plus - et 28 pour cent moins - exigeants. On enregistre cette fois encore des différences plus importantes selon le pays de l'établissement d'origine que selon le pays d'accueil. Les étudiants grecs et français ont notamment jugé une grande partie des cours suivis à l'étranger comme exigeant davantage de travail et une plus petite proportion de cours comme moins exigeante. Par contre, les étudiants néerlandais et allemands (ainsi que les quelques étudiantes luxembourgeoises) ont estimé qu'une grande proportion des cours suivis à l'étranger exigeait moins de travail et moins de cours comme ayant été plus exigeants. Parallèlement, les étudiants qui ont effectué leur période d'études à l'étranger en Allemagne ont suivi un plus grand nombre de cours plus exigeants que de cours moins exigeants dans ce pays, alors que les étudiants qui ont séjourné au Portugal ont suivi un nombre beaucoup plus important de cours exigeant moins de travail que de cours plus difficiles à suivre que dans l'établissement d'origine, pendant leur période d'études à l'étranger.

Quand on leur a demandé d'exposer plus en détail comment ils expliquaient les différences entre la qualité des cours suivis à l'étranger et dans le pays d'origine,

- 16 pour cent des étudiants ont affirmé avoir suivi des cours à l'étranger dont le niveau universitaire était manifestement plus élevé que celui des cours qu'ils auraient suivis chez eux,
- 15 pour cent des étudiants ont affirmé que le volume de cours suivis dans l'établissement d'accueil était plus important que dans leur établissement d'origine,
- 33 pour cent des étudiants ont suivi des cours d'une autre nature à l'étranger (plus théoriques, plus pratiques, etc.),
- 17 pour cent des étudiants ont donné d'autres raisons pour lesquelles les cours suivis à l'étranger exigeaient davantage de travail,
- 30 pour cent des étudiants ont suivi des cours qui se sont révélés faire plus ou moins double emploi avec ceux déjà suivis dans l'établissement d'origine,
- 29 pour cent des étudiants ont suivi des cours qui correspondaient davantage à une année d'études inférieure, enfin

- 29 pour cent des étudiants ERASMUS ont fourni d'autres explications pour lesquelles les cours suivis dans l'établissement d'accueil avaient exigé moins de travail que les cours qu'ils auraient suivis dans leur établissement d'origine.

Rappelons que ces pourcentages ne portent que sur les étudiants qui ont fourni les explications correspondantes, et non sur les cours. Ils n'expliquent pas les différents pourcentages de cours.

7.4 Évaluation personnelle des progrès universitaires réalisés au cours de la période d'études à l'étranger

Les étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 ont évalué leurs progrès universitaires au cours de leurs études dans l'établissement d'accueil de manière assez favorable. En réponse à la question qui leur demandait de comparer leurs résultats globaux à l'étranger avec ceux qu'ils auraient pu attendre après une période correspondante dans leur établissement d'origine, ils ont attribué 2,5 en moyenne sur une échelle allant de 1 = "bien meilleurs" à 5 = "bien moindres". Cinquante-trois pour cent des étudiants ont évalué les progrès qu'ils avaient réalisés dans l'université d'accueil de manière plus favorable que ceux qu'ils avaient réalisés dans leur établissement d'origine et 27 pour cent ont affirmé que le niveau des progrès était comparable. Seuls 20 pour cent des étudiants ont estimé que les progrès réalisés à l'étranger avaient été moins importants que ceux qu'ils auraient réalisés chez eux, ainsi que l'illustre le Tableau 7.5.

Les évaluations moyennes des étudiants de l'année 1988/89 s'élevaient également à 2,5. Dans les rapports officiels soumis par les étudiants ERASMUS de l'année 1989/90, le score moyen enregistré était de 2,3. Nous ne pouvons exclure l'éventualité que les étudiants se soient montrés plus positifs en établissant un rapport officiel que lors d'une enquête anonyme.

L'évaluation des progrès universitaires a varié selon la durée de la période d'études à l'étranger. Elle a été légèrement moins favorable pour les étudiants qui ont suivi environ un semestre (2,5) ou une année universitaire complète (2,6) à l'étranger que pour les étudiants qui n'ont passé que trois mois maximum à l'étranger (2,4) d'une part et de l'autre par ceux qui ont effectué plus d'une année d'études à l'étranger (2,3).

Tableau 7.5
Progrès universitaires à l'étranger, selon certains domaines d'études choisis
 (en pourcentages et moyennes)

	Domaine d'études								Total
	Ges	Ing	Hum	Lan	Dro	Méd	Nat	Soc	
Bien meilleurs (1)	1	13	22	25	16	17	19	18	19
Meilleurs (2)	34	32	27	38	33	35	33	37	34
Identiques (3)	27	33	31	22	30	33	27	26	27
Moindres (4)	20	17	15	12	16	13	19	14	17
Bien moindres (5)	3	4	3	2	5	2	3	5	3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
(n)	(760)	(360)	(175)	(581)	(330)	(113)	(150)	(256)	(3212)
Progrès universitaires à l'étranger (moyenne*)	2.6	2.7	2.5	2.5	2.3	2.5	2.5	2.5	2.5

Ges = Etudes de gestion et de management
 Hum = Sciences humaines
 Dro = Droit
 Nat = Sciences naturelles

Ing = Ingénierie, technologie
 Lan = Etudes de langues, philologie
 Méd = Sciences médicales
 Soc = Sciences sociales

Question 8.4 : Comment évaluez-vous les progrès généraux que vous avez réalisés au niveau universitaire pendant votre période d'études ERASMUS à l'étranger, par rapport à ceux que vous auriez pensé réaliser lors d'une période équivalente à l'institution où vous étiez inscrit(e) juste avant cette période ?

* Sur une échelle allant de 1 = "bien meilleurs" à 5 = "bien moindres".

Les évaluations ont varié dans une certaine mesure selon les domaines d'études en question, cf le Tableau 7.5. Parmi les domaines d'études les plus souvent représentés dans le Programme ERASMUS, les étudiants en langues ont évalué leurs progrès universitaires à l'étranger le plus favorablement. Parmi les domaines "moins importants", ce sont les étudiants en beaux-arts et design qui ont évalué leurs progrès à l'étranger de la manière la plus favorable. Les étudiants - en 1988/89 - de ces domaines d'études avaient également évalué leurs progrès à l'étranger de manière très favorable, mais nous n'enregistrons pas de tendance stable au niveau des différences enregistrées selon les domaines d'études.

Tableau 7.6
Progrès universitaires à l'étranger, selon le pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine et le pays d'accueil (moyenne)

Pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine	Pays d'accueil										Total	
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	NL	P		UK
Belgique	-	2.2	(2.5)	2.5	2.5	(2.3)	2.6	(2.0)	2.1	(2.7)	2.4	2.4
Allemagne (D)	2.5	-	(2.6)	2.6	2.8	(2.9)	2.8	3.0	2.5	(3.3)	2.5	2.6
Danemark	(3.4)	2.9	-	(3.3)	(3.0)	*	(3.0)	(3.8)	(3.3)	*	2.4	2.9
Espagne	2.4	2.2	*	-	2.2	(2.2)	2.4	1.5	1.9	(3.0)	2.1	2.2
France	2.2	2.3	(2.3)	2.3	-	(2.3)	2.1	2.2	1.7	(2.4)	2.4	2.3
Grèce	(2.2)	2.3	*	(3.0)	2.3	-	*	(2.3)	2.1	(2.8)	1.7	2.2
Italie	2.1	1.9	(2.4)	2.3	2.4	(2.0)	-	(2.2)	2.1	(2.8)	2.4	2.3
Irlande	(2.6)	3.0	*	2.7	3.2	*	(3.1)	-	*	(1.9)	2.9	2.9
Luxembourg	(3.0)	*	*	*	(2.7)	*	*	*	*	*	*	(2.8)
Pays-Bas (NL)	2.7	2.9	2.5	3.2	3.2	(3.3)	3.4	(2.3)	-	(3.7)	2.8	2.9
Portugal	(2.4)	2.5	(2.8)	1.9	2.2	*	(2.4)	(2.3)	(2.4)	-	2.3	2.3
Royaume-Uni (UK)	3.0	2.9	2.7	2.9	2.9	(3.0)	3.0	(1.8)	2.8	1.7	-	2.9
Total	2.5	2.5	2.6	2.5	2.7	2.5	2.7	2.4	2.3	2.8	2.4	2.5
(n)	(138)	(492)	(71)	(361)	(671)	(39)	(231)	(112)	(140)	(43)	(917)	(3215)

Question 8.4: Comment évaluez-vous les progrès généraux que vous avez réalisés au niveau universitaire pendant votre période d'études ERASMUS à l'étranger par rapport à ceux que vous auriez pensé réaliser lors d'une période équivalente à l'institution où vous étiez inscrit(e) juste avant cette période?

1 Sur une échelle allant de 1 = "bien meilleurs" à 5 = "bien moindres"

Les données qui figurent entre parenthèses ne portent que sur 3 à 9 réponses seulement

L'évaluation des performances universitaires à l'étranger a varié davantage selon le pays d'origine des étudiants que selon le pays d'accueil. On remarque dans l'ensemble que les étudiants des pays d'Europe du Nord ont eu tendance à évaluer leurs progrès universitaires de manière moins favorable que ceux d'Europe du Sud. On retrouve d'ailleurs ce même schéma pour l'enquête réalisée en 1988/89 et les rapports présentés par les étudiants en 1989/90.

Lors de notre examen des évaluations selon les pays d'origine et d'accueil, nous avons tenu compte uniquement des directions origine - accueil des échanges pour lesquelles dix étudiants minimum avaient répondu à la question (cf. Tableau 7.6). Les évaluations qui ont été en moyenne plus favorables que 2,0 ont été communiquées par les étudiants espagnols qui se sont rendus en Irlande (1,5), ainsi que par les étudiants grecs qui ont étudié au Royaume-Uni, par les Britanniques qui sont allés au Portugal et par les étudiants français qui ont séjourné aux Pays-Bas (1,7 chacun). Les évaluations les plus négatives émanent des étudiants néerlandais qui se sont rendus en Italie (3,5), des étudiants néerlandais en Espagne et en France (3,2) et des étudiants irlandais en France (3,2) respectivement. Si nous concentrons notre analyse sur les échanges entre les étudiants des trois pays les plus fortement représentés au sein du Programme ERASMUS, on remarque que les étudiants français ont évalué leurs progrès universitaires à l'étranger de manière nettement plus positive en Allemagne (2,3) et au Royaume-Uni (2,4) que dans leur pays d'origine, alors que les étudiants allemands n'ont évalué plus favorablement que leurs progrès au Royaume-Uni (2,5) (en France : 2,8). Les étudiants britanniques n'ont considéré les progrès réalisés au cours de leurs études en France et en Allemagne (2,9 chacun) que légèrement plus favorablement que chez eux.

7.5 Obstacles à la progression des études à l'étranger

On a demandé à ceux qui avaient évalué leurs progrès universitaires de manière moins favorable à l'étranger, soit un cinquième des étudiants, d'en fournir les motifs principaux. Les facteurs les plus fréquemment mentionnés par les étudiants ont été pour les neuf catégories de réponses soumises :

- les différences de méthodologie, d'apprentissage et les procédures d'examen entre l'établissement d'origine et d'accueil (45 % de ceux qui ont jugé leurs progrès universitaires à l'étranger de manière moins favorable, soit 9 % de tous les étudiants ERASMUS examinés),
- les différences très importantes dans les contenus des cours (39 %, soit 8 % de tous les étudiants qui ont répondu à la question) et

- le manque d'encadrement et de soutien (35 %, soit 7 % de l'ensemble des étudiants).

Les motifs les plus souvent évoqués pour expliquer le manque de progrès universitaires résident donc dans les différences entre les systèmes d'enseignement supérieur ou l'organisation universitaire du programme. Vingt-sept pour cent des étudiants ERASMUS qui étaient moins satisfaits de leurs progrès à l'étranger ont dit avoir été confrontés à des problèmes d'organisation (5 % de l'ensemble des étudiants examinés). Les motifs qui pouvaient incriminer les étudiants eux-mêmes ont - selon le point de vue des étudiants - joué un rôle moins important que les obstacles universitaires sont :

- les barrières linguistiques (30 % de ceux qui ont jugé leurs progrès universitaires à l'étranger moins favorablement que chez eux, soit 6 % de l'ensemble des étudiants),
- le manque de travail et d'application des étudiants etc. (24 %, soit 5 % de l'ensemble des étudiants),
- les étudiants ont eu des problèmes personnels (10 % ou 2 % respectivement)
- les cours étaient plus difficiles dans l'université d'accueil (8 %, soit 2 % de tous les effectifs) et
- les étudiants ont éprouvé des difficultés à vivre à l'étranger (8 %, soit 2 % de tous les étudiants).

Remarquons pour conclure que les obstacles linguistiques ont été mentionnés plus souvent que la moyenne en tant que motif pour justifier le manque de progrès universitaires à l'étranger par les étudiants irlandais (53 %) qui ont dit avoir réalisé moins de progrès à l'étranger (soit 19 % de tous les étudiants irlandais), par les Grecs (50 % et 7 % respectivement) et les Britanniques (42 et 12 % respectivement). Par contre, seuls 13 pour cent de tous les étudiants ERASMUS qui sont allés au Portugal ont mentionné que les obstacles linguistiques figuraient parmi les facteurs expliquant leur manque de progrès à l'étranger. Le chiffre correspondant était de 10 pour cent de tous les étudiants qui avaient séjourné en Italie, alors qu'il n'était que de 3 à 8 pour cent pour les étudiants qui avaient séjourné dans d'autres pays.

Amélioration des connaissances en langues étrangères et impacts culturels

8.1 La portée de l'analyse

Poursuivre des objectifs universitaires et viser à réaliser des progrès dans ce domaine, améliorer les perspectives de carrières, ainsi que sa culture générale et ses connaissances en langues étrangères sont généralement les motifs invoqués pour expliquer la volonté d'effectuer une période d'études dans un autre pays. Nous n'avons pu, dans le contexte de la présente enquête, établir quelles étaient les retombées à long terme d'une période d'études effectuée dans un autre pays membre de la CE. Mais il nous a été toutefois possible de découvrir le point de vue des étudiants au niveau de leurs progrès en langues étrangères au cours de la période d'études à l'étranger.¹ Nous avons aussi analysé quelques dimensions de

¹ Il convient d'aborder brièvement un point méthodologique. On demandait aux étudiants d'évaluer dès leur retour leurs connaissances de la langue étrangère, ainsi que leurs connaissances de la culture du pays d'accueil et de donner leur opinion sur le pays d'accueil et sur leur pays d'origine avant et après la période d'études à l'étranger. Le niveau des connaissances et les attitudes avant le séjour ont donc été mesurés seulement rétrospectivement. De telles analyses rétrospectives sont généralement l'objet de critiques dans la mesure où elles suscitent de trop grandes variations artificielles, car les étudiants qui ont répondu sont convaincus qu'ils ont amélioré leurs connaissances et évaluent leurs connaissances antérieures et leurs attitudes de façon trop négative, exagérant ainsi les progrès réalisés. Par ailleurs, les étudiants interrogés avant et après leur période d'études dans le contexte d'une étude longitudinale pourraient faire varier leur étalon de mesure lors de l'évaluation de leurs capacités et attitudes. Nous ne sommes pas en mesure de démontrer la supériorité de l'une de ces deux méthodes d'analyse dans le contexte de la présente étude. Notre choix s'est porté sur l'analyse rétrospective à cause de facteurs pragmatiques c'est-à-dire le calendrier de l'enquête et les ressources dont nous disposons: nous pensons aussi qu'une analyse rétrospective peut certainement apparaître suffisamment fiable et même à certains égards plus fiable qu'une analyse longitudinale.

l'impact culturel du séjour, les connaissances acquises sur un ensemble d'aspects de la vie culturelle et sociale du pays d'accueil et sur les changements d'opinion à propos de diverses facettes de la vie et des études du pays d'accueil, tout comme du pays d'origine.

8.2 Amélioration des connaissances en langues étrangères

On a demandé aux étudiants ERASMUS d'évaluer leurs compétences dans la langue d'enseignement (principale) de l'établissement d'accueil selon trois critères différents :

- la compréhension écrite, orale, l'expression orale et écrite,
- séparément dans le contexte universitaire et en dehors des études,
- avant et après la période d'études à l'étranger.

Les 16 évaluations s'échelonnaient de 1 = "très bonne" à 7 = "très limitée". Nous avons omis dans l'analyse qui suit 11 pour cent des étudiants ERASMUS qui avaient suivi des cours entièrement - ou principalement - dans leur langue maternelle alors qu'ils séjournaient à l'étranger, ainsi que ceux qui n'avaient pas complètement répondu à la question.

Selon leur propre jugement, les étudiants ERASMUS disposaient déjà de très bonnes connaissances linguistiques avant leur départ pour la période d'études à l'étranger. Les évaluations moyennes se sont situées entre 3,7 et 4,4, comme le montre le Tableau 8.1. Les étudiants de l'année 1990/91 avaient toutefois évalué leurs compétences linguistiques avant leur séjour à l'étranger de manière un peu moins favorable que ceux de l'année 1988/89 (de 3,4 à 4,2). Dans les deux analyses, les compétences dans le contexte universitaire ont été jugées légèrement moins favorablement qu'en dehors des classes. Les compétences passives, c'est-à-dire la compréhension écrite et orale ont été jugées plus favorablement - un demi point de l'échelle environ - que les compétences actives, c'est-à-dire l'expression écrite et orale.

Ce sont les étudiants espagnols (3,6) et grecs (3,7) qui ont évalué - en moyenne pour les huit évaluations communiquées par les étudiants ERASMUS de l'année 1990/91 - leurs connaissances de la langue d'enseignement à l'étranger de la manière la plus positive. Par contre, les étudiants irlandais (4,8), italiens (4,6) et britanniques (4,4) ont émis les jugements les plus défavorables à ce niveau. Le manque de compétences linguistiques des étudiants irlandais et britanniques ne peut que refléter le fait que leur langue maternelle est la plus utilisée dans le monde et leur besoin d'acquérir des compétences en langues

Tableau 8.1
Évaluation des compétences dans la langue (principale) d'enseignement avant et après la période d'études à l'étranger, selon le pays de l'établissement d'origine (moyenne*)

	Pays de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine											Total		
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	NL	P	UK			
Compréhension écrite pendant les études	avant	3,3	3,5	3,6	3,2	3,4	3,6	4,4	4,3	3,6	3,6	3,6	4,1	3,7
	après	1,9	1,9	2,1	1,8	1,9	2,3	2,1	2,3	2,1	2,1	2,1	2,5	2,0
Compréhension orale pendant les études	avant	3,8	3,9	3,9	3,5	3,8	4,0	4,6	4,4	3,9	3,9	3,9	4,4	4,0
	après	2,0	1,9	1,9	1,8	1,9	2,4	2,1	2,2	2,1	2,1	2,1	2,4	2,0
Expression orale pendant les études	avant	4,5	4,4	4,5	4,0	4,3	4,3	5,0	5,0	4,5	4,5	4,5	4,6	4,5
	après	2,5	2,4	2,7	2,3	2,3	2,7	2,5	2,8	2,7	2,4	2,4	2,8	2,5
Expression écrite pendant les études	avant	4,4	4,3	4,9	3,9	4,0	4,1	5,1	4,9	4,5	4,8	4,5	4,5	4,4
	après	2,7	2,6	3,2	2,4	2,4	2,7	3,0	3,0	2,8	3,1	3,1	3,1	2,7
Compréhension écrite en dehors des études	avant	3,3	3,3	3,3	3,3	3,6	3,4	4,2	4,9	3,6	3,6	3,6	4,2	3,7
	après	1,8	1,8	1,9	1,9	2,0	2,0	1,9	2,3	1,9	2,1	2,1	2,5	2,0
Compréhension orale en dehors des études	avant	3,7	3,7	3,3	3,5	3,9	3,6	4,4	4,8	3,8	4,0	4,3	3,9	3,9
	après	1,9	1,9	1,6	1,8	1,9	2,2	1,9	2,1	1,9	2,1	2,3	1,9	1,9
Expression orale en dehors des études	avant	4,1	4,1	3,7	3,7	4,1	3,7	4,6	5,2	4,1	4,4	4,4	4,2	4,2
	après	2,1	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1	2,4	2,2	2,3	2,4	2,1	2,1
Expression écrite en dehors des études	avant	4,2	4,1	4,3	3,6	4,0	3,6	4,8	5,1	4,3	4,6	4,6	4,6	4,2
	après	2,6	2,5	2,8	2,2	2,3	2,2	2,7	2,9	2,6	2,9	3,0	2,6	2,6

Question 6.15: Comment évaluez-vous vos compétences dans la langue d'enseignement principale de l'institution d'accueil? (Ne répondez pas à cette question si la même langue est utilisée dans l'institution d'origine)

* Sur une échelle allant de 1 = "très bonne" à 7 = "très limitée"

Tableau 8.2
Evaluation par les étudiants de la connaissance de la langue d'enseignement à l'étranger avant et après la période d'études à l'étranger, selon le pays d'accueil (moyenne*)

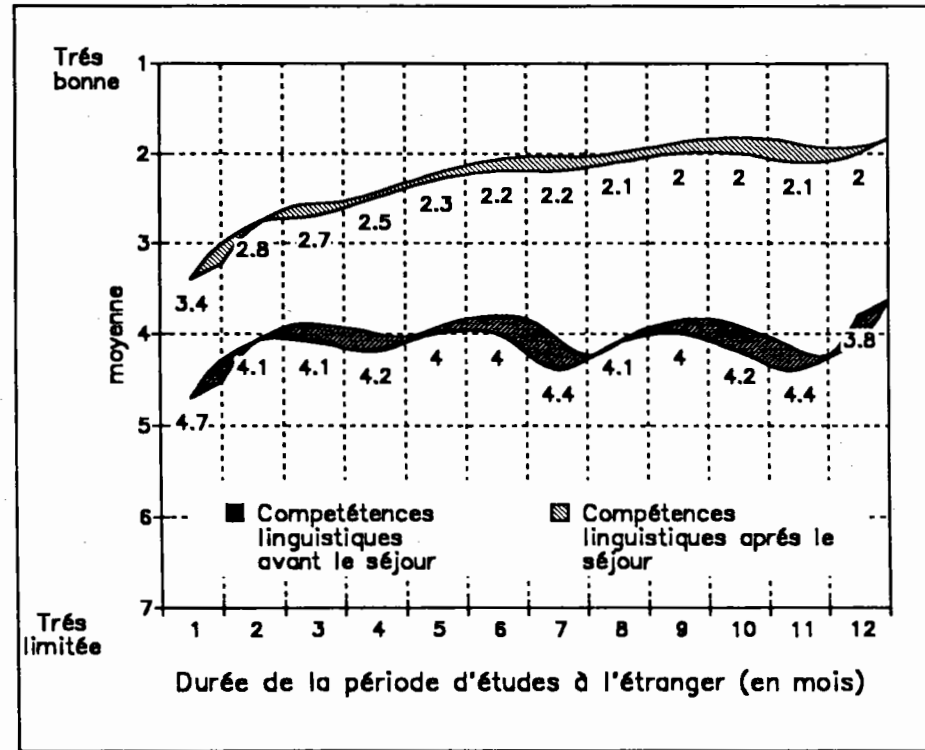
	Pays d'accueil											Total	
	B	D	DK	E	F	GR	I	IRL	NL	P	UK		
Compréhension écrite pendant les études	avant	4.2	3.8	4.9	3.9	3.6	5.2	4.4	2.9	4.5	5.5	3.2	3.7
	après	2.3	2.2	2.8	2.0	2.0	4.2	2.3	1.7	2.6	2.4	1.8	2.0
Compréhension orale pendant les études	avant	4.5	3.9	5.3	4.2	3.9	5.6	4.6	3.4	4.8	5.9	3.7	4.0
	après	2.4	2.1	3.1	2.0	1.9	4.3	2.2	1.7	2.7	2.5	1.9	2.0
Expression orale pendant les études	avant	4.8	4.4	5.7	4.8	4.3	5.7	5.1	4.0	5.1	6.3	4.1	4.5
	après	2.7	2.6	3.6	2.4	2.3	4.6	2.7	2.2	3.3	3.2	2.3	2.5
Expression écrite pendant les études	avant	5.1	4.4	5.7	4.7	4.3	5.7	5.2	3.8	5.3	6.2	3.9	4.4
	après	3.5	2.8	3.9	2.7	2.7	4.6	3.2	2.4	3.9	3.6	2.4	2.7
Compréhension écrite en dehors des études	avant	4.1	3.8	4.9	3.9	3.5	5.0	4.4	2.9	4.6	5.5	3.3	3.7
	après	2.4	2.1	2.5	1.9	2.0	3.5	2.2	1.7	2.6	2.1	1.9	2.0
Compréhension orale en dehors des études	avant	4.2	3.7	5.4	4.3	3.8	5.5	4.5	3.3	4.8	6.1	3.7	3.9
	après	2.2	1.9	3.0	1.9	1.9	3.6	2.0	1.8	2.6	2.3	1.9	1.9
Expression orale en dehors des études	avant	4.6	4.1	5.5	4.6	4.0	5.4	4.8	3.6	5.1	6.2	3.8	4.2
	après	2.4	2.1	3.2	2.1	2.0	3.7	2.2	1.8	2.8	2.8	2.0	2.1
Expression écrite en dehors des études	avant	4.9	4.1	5.6	4.6	4.2	5.4	5.0	3.5	5.2	6.3	3.8	4.2
	après	3.1	2.6	3.7	2.5	2.6	4.1	2.9	2.2	3.5	3.5	2.3	2.6

Question 6.15: Comment évaluez-vous vos compétences dans la langue d'enseignement (principale) du pays d'accueil? (Ne répondez pas à cette question si la même langue est utilisée dans votre institution d'origine)

* Selon une échelle allant de 1 = "très bonne" à 7 = "très limitée"

étrangères est donc moins manifeste. Parallèlement, les étudiants qui sont allés en Irlande et au Royaume-Uni ont évalué au plus haut leurs connaissances préalables de la langue d'enseignement des universités d'accueil (moyennes de 3,4 et 3,7 pour les huit critères), comme l'illustre le Tableau 8.2. Ceux qui ont étudié au Portugal (6,0), au Danemark et en Grèce (5,4 respectivement) ont jugé qu'ils avaient la moins bonne préparation au niveau des connaissances acquises dans les langues en question.

Diagramme 8.1
Amélioration des compétences linguistiques, selon la durée de la période d'études à l'étranger (moyenne)



En 1990/91, la quatrième année de fonctionnement du Programme ERASMUS, 30.000 étudiants environ ont bénéficié d'une aide financière ERASMUS pour entreprendre une période d'études à l'étranger, dans un Etat membre de la CE. La présente étude a été réalisée à partir des réponses fournies à un questionnaire écrit par un échantillon de 3.263 étudiants ERASMUS. L'étude porte principalement sur l'appui tant au niveau universitaire qu'administratif offert par les institutions d'origine et d'accueil, sur la vie et les études à l'étranger. L'étude révèle que bien que le volume des échanges appuyés par le Programme ERASMUS ait pratiquement triplé au cours d'une période de deux ans, cette augmentation n'a pas eu de répercussion sensible sur la qualité du Programme.

1990/91, im vierten Jahr des ERASMUS-Programms, erhielten etwa 30.000 Studierende Unterstützung für eine Studienphase in einem anderen EG-Land. Diese Studie zeigt die Antworten von 3.263 ERASMUS-Studierenden auf eine schriftliche Befragung auf. Sie behandelt die Unterstützung durch die Herkunfts- und Gasthochschule in Studien- und Verwaltungsangelegenheiten, Studium und Leben im Ausland, die Anerkennung der Studienleistungen sowie die Studiererträge. Die Untersuchung zeigt, daß die schnelle quantitative Ausweitung des ERASMUS Programms ohne größeren Qualitätsverlust erfolgte.